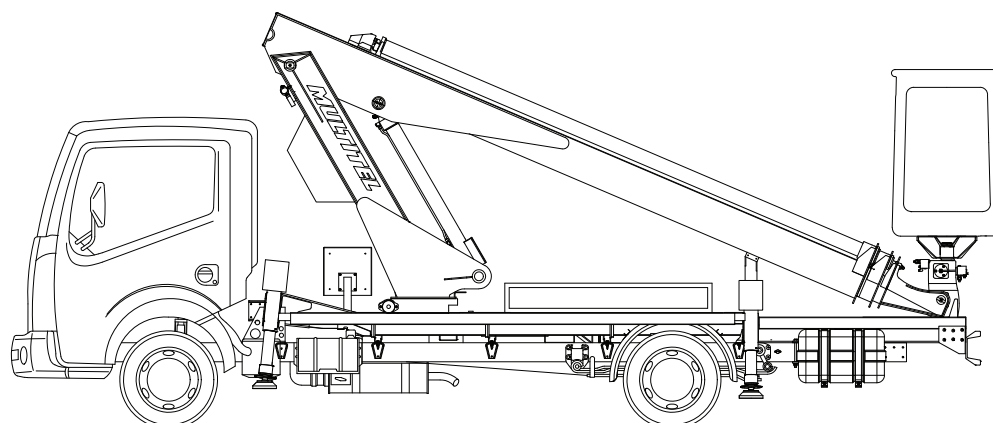


NOTICES D'INSTRUCTIONS



ÉLÉVATEUR A NACELLE MULTITEL 160 ALU

N° de fabrique: **23263**

Année de fabrication: **2016**

Edition: 03-2016



TRADUCTION DE L'ORIGINAL EN FRANÇAIS

AVANT-PROPOS

Tous les droits réservés Aucune partie de ce manuel d'instructions ne pourra être reproduite ou transmise par un quelconque moyen électronique ou mécanique, inclue photocopie, enregistrement ou tout autre système de mémorisation et de découverte, pour d'autres fins autres que l'utilisation exclusivement personnelle de l'acheteur, sans aucune permission écrite de la part du Constructeur.

Le Constructeur n'est retenu responsable en aucune manière des conséquences issues d'éventuelles opérations erronées qui seront effectuées par l'utilisateur.

Si vous avez la nécessité de recevoir une copie sur papier du manuel d'instruction, adressez-vous à **info@pagliero.com**.

NOTE DE L'ÉDITEUR

Cette documentation s'adresse expressément aux techniciens; par conséquent certaines informations facilement déductibles de la lecture des textes et de la prise en examen des dessins pourraient ne pas être spécifiées ultérieurement.

L'éditeur n'est retenu, en aucune manière, responsable des informations et des données reportées dans le présent manuel: toutes les informations contenues ont été fournies, contrôlées et approuvées lors de la vérification du Constructeur/Mandataire.

Le Constructeur n'est retenu responsable en aucune manière des conséquences issues d'éventuelles opérations erronées qui seront effectuées par l'utilisateur.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Toutes les instructions opérationnelles, de maintenance et les recommandations décrites dans ce manuel doivent être respectées.

Afin d'obtenir les meilleurs résultats la Maison Constructrice recommande d'effectuer régulièrement les opérations de nettoyage et de maintenance afin de maintenir l'installation dans les meilleures conditions.

La formation du personnel responsable de la machine est très important, autant pour ce qui concerne son utilisation, que pour la maintenance et le contrôle du respect des procédures de fonctionnement et de toutes les normes de sécurité indiquées dans ce manuel.

Ce manuel contient des informations et des dessins réservés, de propriété de la **MULTITEL PAGLIERO S.p.A**

Toute reproduction, même partielle, du manuel et la divulgation à tierces personnes sans l'autorisation écrite de la **MULTITEL PAGLIERO S.p.A** est interdite.

COPYRIGHT

©2016 MULTITEL PAGLIERO S.p.A.



INDEX GÉNÉRALE

1.	IDENTIFICATION DE LA MACHINE.....	5
1.1.	Données d'identification du fabricant	5
1.2.	Plaque d'identification de la machine.....	6
1.3.	Déclaration de conformité	7
2.	DESCRIPTION DE LA NOTICE D'INSTRUCTIONS	9
2.1.	Données d'identification du manuel	9
2.2.	Introduction	9
2.3.	But de la documentation technique	9
2.4.	Destinataires	9
2.5.	Structure du manuel	10
2.6.	Informations sur l'utilisation du manuel	11
2.7.	Conseils pour l'acheteur	11
2.8.	Conseils pour l'utilisateur.....	12
2.9.	Glossaire des termes utilisés	12
2.10.	Procédure de mise à jour	15
3.	MISE EN ROUTE GÉNÉRALE ET DE LA SÉCURITÉ	17
3.1.	Directives de références	17
3.2.	Termes relatifs à la sécurité	17
3.3.	Définition des qualifications des personnes qui interagissent avec la machine	18
3.4.	Risques résiduels.....	19
3.5.	Dispositifs de protection individuelle	20
3.6.	Niveau de bruit	20
3.7.	Niveau des vibrations	21
3.8.	Compatibilité électromagnétique	21
3.9.	Avertissements généraux de sécurité	21
3.9.1.	Distance de sécurité des fossés/ talus.....	22

3.9.2.	Avertissements pour les ébranchages et les pépiniéristes	23
3.9.3.	Avertissements pour les sablages et les restaurations.....	23
3.10.	Obligations	23
3.11.	Interdictions.....	24
3.12.	Emploi prévu	25
3.13.	Modifications de l'emploi prévu	26
3.14.	Signalisation de sécurité.....	26
3.14.1.	Pictogrammes de sécurité appliqués sur la machine	27
3.15.	Dispositifs de sécurité	29
3.16.	Travaux à proximité de lignes électriques sous tension	29
3.16.1.	Isolement (en option).....	30
3.17.	Travaux en présence de vent	30
3.18.	Conditions générales de garantie	31
3.18.1.	Responsabilité	32
3.18.2.	Service d'assistance	32
4.	DESCRIPTION DE LA MACHINE.....	33
4.1.	But de la machine	33
4.2.	Place opérateur	33
4.3.	Zone dangereuse	33
4.4.	Composants principaux	33
4.5.	Composants optionnels	36
4.6.	Données techniques	36
4.7.	Mise en page mesures	36
4.8.	Diagramme aire de travail.....	36
4.9.	Encombrement de stabilisation	36
5.	TRANSPORT ET MANIPULATION.....	37
5.1.	Opérations de transport	37
5.2.	Chargement/Déchargement.....	37
5.3.	Stationnement de sécurité.....	38
6.	COMMANDES	39
6.1.	Commandes stabilisateurs	39
6.2.	Commandes à partir de la nacelle.....	40
6.3.	Commandes à partir de la base	42
6.3.1.	Caractéristiques optionnelles des commandes à partir de la base	44
6.4.	Commandes optionnelles.....	44

7.	UTILISATION DE LA MACHINE	45
7.1.	Procédures de mise en marche.....	45
7.2.	Stabilisation.....	45
7.2.1.	Stabilisation du chariot.....	45
7.2.2.	Contrôle du nivellement du chariot.....	46
7.2.2.1.	Niveau à bulle.....	46
7.2.2.2.	Niveau électronique (en option).....	47
7.2.3.	Contrôle de la stabilisation	47
7.3.	Procédures d'utilisation	48
7.3.1.	Montée en hauteur de la nacelle opérateur	48
7.3.2.	Mise au repos	48
7.3.3.	Limiteur de déport.....	49
7.3.4.	Centrage automatique de la couronne (en option).....	50
7.4.	Procédures pour la résolution des pannes partielles	50
7.4.1.	Panne des commandes dans la nacelle	50
7.4.2.	Panne des commandes à partir de la base	51
7.4.3.	Panne du système de commande.....	51
7.4.4.	Pannes des systèmes d'alimentation.....	51
7.5.	Descente d'urgence de la nacelle-opérateur	52
7.6.	Procédures d'arrêt	54
7.6.1.	Arrêt de fin de travail	54
7.6.2.	Arrêt d'urgence	54
8.	MAINTENANCE.....	55
8.1.	Précautions de sécurité	55
8.2.	Informations générales	55
8.3.	Maintenance ordinaire	56
8.3.1.	Tableau de maintenance ordinaire	57
8.3.2.	Vérifications mensuelles.....	57
8.3.2.1.	Vérifications des stabilisateurs	57
8.3.2.1.1.	Voyant PTO	57
8.3.2.1.2.	Niveau de l'huile	57
8.3.2.1.3.	Bulle d'air	58
8.3.2.1.4.	Étanchéité des vérins d'appui	58
8.3.2.1.5.	Vérification du fonctionnement du voyant d'habilitation du bras soulevé.	58
8.3.2.1.6.	Vérification du fonctionnement du dispositif de blocage avec le bras soulevé	58
8.3.2.2.	Vérifications du bras	59
8.3.2.2.1.	Vérification des patins latéraux	59
8.3.2.2.2.	Vérification des patins de support	59
8.3.2.2.3.	Prise de courant 230 V (en option).....	59
8.3.2.2.4.	Descente d'urgence	59
8.3.2.2.5.	Pompe électronique ou moteur électrique (en option)	59
8.3.2.2.6.	Fonctionnement du bouton d'urgence	59
8.3.2.2.7.	Contrôle des plombages	59

8.3.2.3.	Vérification sur la nacelle	60
8.3.2.3.1.	Vérification du fonctionnement régulier des mouvements	60
8.3.2.3.2.	Fonctionnement du bouton d'urgence	60
8.3.2.3.3.	Vérification du fonctionnement du nivellement nacelle	60
8.3.2.4.	Vérifications générales	60
8.3.2.4.1.	Contrôle des serrages	60
8.3.2.4.2.	Vérification des fuites d'huile	61
8.3.2.4.3.	Contrôle du limiteur	61
8.3.2.4.4.	Vérifier la présence des indications sur les commandes et des avertissements	61
8.3.2.4.5.	Vérification de l'état du filtre de l'huile	61
8.3.2.4.6.	Lubrification.....	61
8.3.2.4.7.	Nettoyage	62
8.3.2.4.7.1.	Nettoyage du bras.....	63
8.3.2.4.8.	Nettoyage de la zone d'isolement (en option isolement)	63
8.3.2.4.9.	Nettoyage des plaques	63
8.3.3.	Vérifications annuelles	63
8.4.	Maintenance extraordinaire.	63
8.5.	Registre des contrôles	64
9.	DÉMOLITION ET CESSATION DE SERVICE	65
9.1.	Stockage pour les périodes d'inactivité	65
9.2.	Démantèlement et démolition	65
10.	ANNEXES	67
10.1.	Liste des annexes	67
10.2.	Manuel des sous-fournisseurs	67

SECTION 1

Identification de la machine

1. IDENTIFICATION DE LA MACHINE

1.1. DONNÉES D'IDENTIFICATION DU FABRIQUANT

FABRIQUANT

MULTITEL PAGLIERO S.p.A.

Strada Statale 114 - 12030 Manta (CN)

Tél. +39 0175 255211 - Fax +39 0175 255255

info@pagliero.com

www.pagliero.com

FILIALES ÉTRANGÈRES

MULTITEL INTERNATIONAL SAS

87, Rue du Morellon Parc de Chesnes – L'Isle d'Abeau F 38070 St. Quentin Fallavier

Tél + 33 (0)4 74 94 63 19 - Fax + 33 (0)4 74 94 46 97

info@multitelinternational.com

www.multitelinternational.com

MULTITEL EXPORT SALES GMBH

Carl-Zeiss-Str. 34 D-52477 ALSDORF

Tél + 49 (0) 2404 675 580 - Fax + 49 (0) 2404 675 58 29

j.kist@pagliero.com

FILIALES

MULTITEL PAGLIERO S.p.A. (filiale et siège légal)

Via dell'Offelera 106 - 20861 Brugherio (MB)

Tél. +39 039 883393 - +39 039 883394 - Fax +39 039 2872140

MULTITEL PAGLIERO S.p.A. (filiale)

Corso Piemonte 54 - 10099 San Mauro Torinese (TO)

Tel. +39 011 2236792 - Fax +39 011 2236761

1.2. PLAQUE D'IDENTIFICATION DE LA MACHINE

Chaque machine est munie d'une **plaque pour l'identification**, dont les données reportent:

POS.	ÉLÉMENT
1	NOM ET ADRESSE DU FABRIQUANT
2	MODÈLE DE LA MACHINE
3	CARACTÉRISTIQUES DE LA MACHINE
4	MARQUAGE CE
5	N° DE FABRICATION DE LA MACHINE
6	DONNÉES TECHNIQUES DE LA MACHINE
7	ÉVENTUELLES FILIALES MULTITEL SUR LE TERRITOIRE

MULTITEL																							
MULTITEL PAGLIERO SPA Strada Statale, 114 12030 MANTA (CN) - ITALY tel: +39 0175 255211 fax: +39 0175 255255 www.multitelgroup.com		MULTITEL INTERNATIONAL SAS 87, Rue du Morellon Parc de Chesnes - L'isle d'Abeau F-38070 St. Quentin Fallavier - France tel: +33 (0)474946319 fax: +33 (0)474944697																					
MODELE		N° DE FABRICATION																					
DATE CONSTR.	CHARGE UTILE DANS LE PANIER [kg]	<table border="1"> <tr> <td>COMPRIS PERSONNES N°</td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td>POIDS DES EQUIPEMENTS [kg]</td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td>FORCE MANUELLE MAX [N]</td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td>HAUTURE MAX DU SOL [m]</td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> <tr> <td>DEPORT MAXIMUM [m]</td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </table>		COMPRIS PERSONNES N°				POIDS DES EQUIPEMENTS [kg]				FORCE MANUELLE MAX [N]				HAUTURE MAX DU SOL [m]				DEPORT MAXIMUM [m]			
COMPRIS PERSONNES N°																							
POIDS DES EQUIPEMENTS [kg]																							
FORCE MANUELLE MAX [N]																							
HAUTURE MAX DU SOL [m]																							
DEPORT MAXIMUM [m]																							
MASSE TOTALE [kg]																							
VITESSE MAXIMALE DU VENT [m/s]																							
DEVERS MAX [°]																							
ALIMENTATION ELECTRIQUE EXTERIEURE		DEP. AVEC STAB. DANS LE GABARIT [m]																					
[V] [MAX A] [Hz]																							

NORMES DE SÉCURITÉ ET INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION

1. L'UTILISATION DE L'ÉLÉVATEUR EST RÉSERVÉE À UN PERSONNEL PRÉPOSÉ ET FORMÉ.
2. AVANT D'UTILISER L'ÉLÉVATEUR, LIRE COMPLÈTEMENT LE MANUEL D'UTILISATION ET DE MAINTENANCE.
3. NE PAS TRAVAILLER À PROXIMITÉ DE LIGNES ÉLECTRIQUES SOUS TENSION.
4. UTILISER LES SIGNAUX PRESCRITS POUR DÉLIMITER LA ZONE DE TRAVAIL.
5. AVANT DE COMMENCER LES OPÉRATIONS, S'ASSURER QUE LA ZONE DE TRAVAIL SOIT DÉGAGÉE DE PERSONNES ET DE CHOSSES.
6. VÉRIFIER QUE LE SOL SUR LEQUEL STABILISER L'ÉLÉVATEUR SOIT RÉSISTANT. SI NÉCESSAIRE, UTILISER DES PLAQUES OU DES PLANCHES DE RÉPARTITION.
7. STABILISER ET METTRE À NIVEAU L'ÉLÉVATEUR AU MOYEN DU NIVEAU À BULLE DE CONTRÔLE, ET VÉRIFIER QUE LES ROUES SOIENT SOULEVÉES. LORSQUE LE VOYANT VERT D'AUTORISATION S'ÉCLAIRE, LA STABILISATION EST CORRECTE.
8. NE PAS DÉPASSER LA PORTÉE MAXIMUM DE LA NACELLE.
9. NE PAS UTILISER LA NACELLE POUR LEVER DES MATÉRIAUX.
10. NE PAS CHARGER DE PERSONNES OU DE MATÉRIAUX SUR LA NACELLE QUAND ELLE EST ÉLEVÉE.
11. NE PAS CHARGER SUR LA NACELLE DES MATÉRIAUX DE GRANDE DIMENSION QUI EXERCENT UNE RÉSISTANCE ÉLEVÉE CONTRE LE VENT.
12. NE PAS UTILISER DES ÉCHELLES OU ESCABEAUX SUR LA NACELLE POUR AUGMENTER LA HAUTEUR DE TRAVAIL.
13. ÉVITER QUE L'ÉLÉVATEUR N'ENTRE EN CONTACT AVEC DES OBSTACLES FIXES OU MOBILES.
14. AVANT DE DÉPLACER LE VÉHICULE, VÉRIFIER QUE L'ÉLÉVATEUR ET LES STABILISATEURS SOIENT COMPLÈTEMENT RENTRÉS.
15. IL EST INTERDIT DE RESTER DANS LA NACELLE PENDANT LA MARCHÉ DU VÉHICULE.

IMPORTANT

VÉRIFIER TOUS LES JOURS LE BON FONCTIONNEMENT DES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ.
EN CAS DE FONCTIONNEMENT ANORMAL, APPUYER IMMÉDIATEMENT SUR LE BOUTON D'URGENCE.
LES MANŒUVRES D'URGENCE SONT DÉCRITES DANS LE MANUEL D'UTILISATION ET MAINTENANCE.

1700178-FR

La plaque d'identification est située près de l'emplacement de commande.

La présence de la plaque avec la marque CE garantit que la machine a été fabriquée de façon conforme à ce qui est prévu par les directives communautaires.

Pour toute demande il faut toujours préciser le modèle de la machine et le n° de fabrication.

1.3. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

exemple:

**DECLARATION DE CONFORMITE**

Le constructeur **MULTITEL PAGLIERO S.P.A.**
Direction et administration **Strada Statale, 114 -
12030 MANTA (CN) – Italia –**
Siège légal **Via dell'Offelera, 106 –
20861 BRUGHERIO (MB) – Italia -**

DECLARE QUE

L'élévateur à nacelle modèle **MULTITEL** type ***** n.série ***** monté sur véhicule
type ***** puissance nette installée ***** kw empattement ***** mm châssis
***** :

- est conforme aux exigences de la directive européenne 2006/42/CE (Directive Machines).
- est identique en tous points, dans la mesure où elle fait partie de l'annexe IV de la Directive Machines, à l'élévateur à nacelle ayant fait l'objet de l'attestation d'examen CE de type

Nr. **0398 / TYP / 760P / **** / ** / ****

Délivrée par:

APAVE Italia / CPM S.r.l.
Organisme Notifié de Certification CE-I-0398
Via Artigiani 63 - 25040 BIENNO (BS)

L'ensemble des composants électriques et électroniques embarqués qui équipent l'élévateur ainsi que l'ensemble des faisceaux électriques d'interconnexion sont conformes aux spécifications de la Directive relative à la compatibilité électromagnétique (Directive 2014/30/UE).

La machine est également conforme aux dispositions de la directive 2000/14/CE (émissions sonores des matériels utilisés à l'extérieur), étant été évaluée conformément aux exigences de l'annexe III.B.

Le niveau de puissance acoustique de référence relevé sur l'appareil-témoin pour cette famille est le suivant: Lw ** dBA

Le niveau de puissance acoustique garanti est: Lwg ** dBA

La personne autorisée à constituer le dossier technique est MULTITEL PAGLIERO SPA – Strada Statale, 114 - 12030 MANTA (CN) - ITALIE

Manta, **/**/****

Signature
MULTITEL PAGLIERO S.P.A.
(L'Amministratore Delegato)
Pagliero Sandro
Amministratore Delegato

SECTION 2

Description de la notice d'instructions

2. DESCRIPTION DE LA NOTICE D'INSTRUCTIONS

2.1. DONNÉES D'IDENTIFICATION DU MANUEL

TYPE DE DOCUMENT

INSTRUCTIONS D'UTILISATION ET DE MISE EN GARDE CONFORMÉMENT À LA NORME CE

TITRE

ÉLÉVATEUR À NACELLE 160 ALU

2.2. INTRODUCTION

La machine en objet a été réalisée en respectant les directives communautaires concernant la libre circulation des produits industriels dans les pays C.E.E.; elle est fournie avec toute la documentation requise par ces directives.

2.3. BUT DE LA DOCUMENTATION TECHNIQUE

La documentation technique est constituée par des classeurs qui, à l'intérieur, prévoient une série de manuels, de schémas, de dessins et d'annexes dédiés à l'utilisation et à la maintenance de la machine en objet.

MULTITEL PAGLIERO S.p.A. décline toute responsabilité pour une utilisation impropre de la machine et/ou pour des dommages causés suite à des opérations qui ne sont pas prévues dans la documentation technique.

2.4. DESTINATAIRES

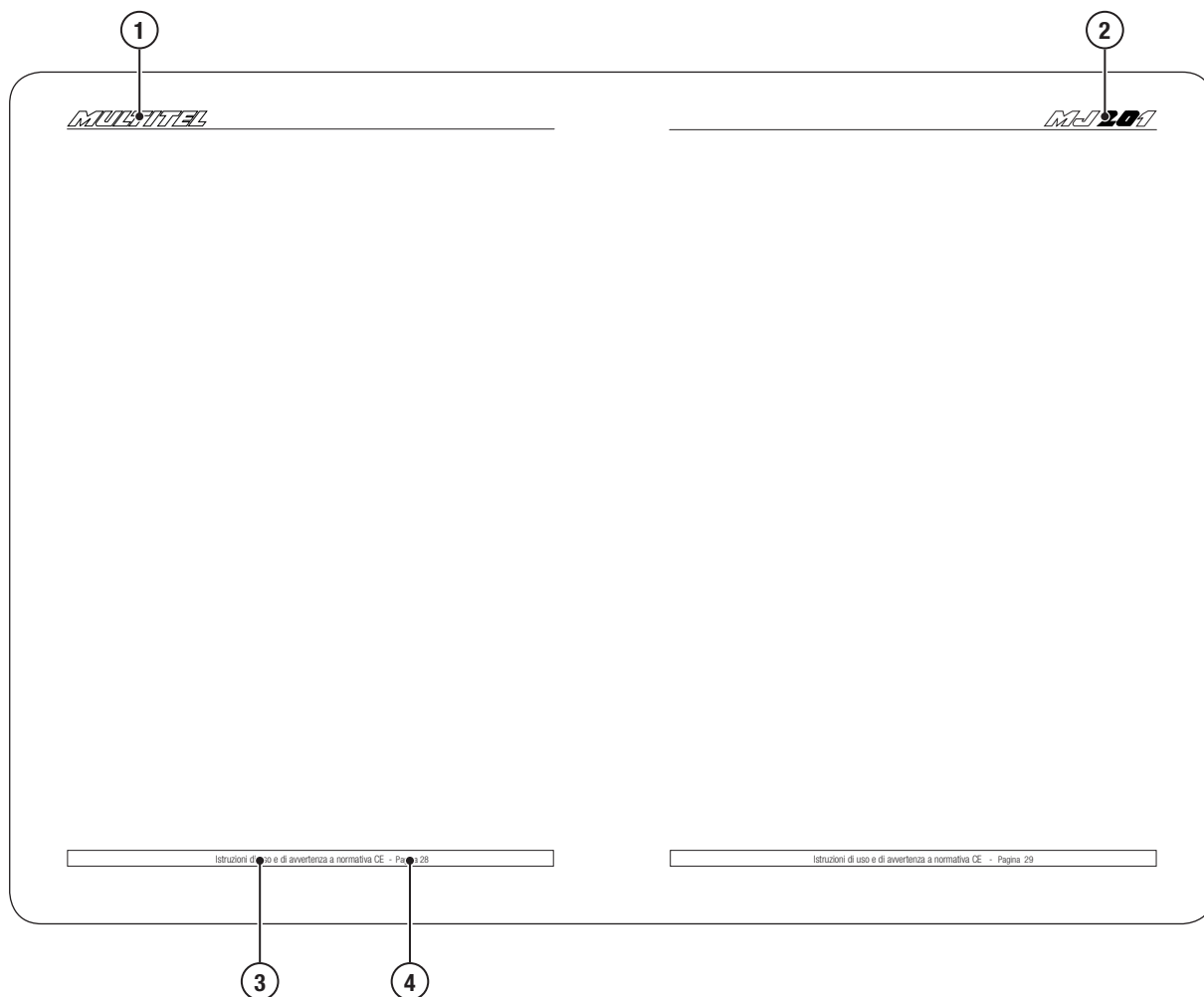
Ce manuel d'instructions s'adresse:

- ◆ au responsables des travaux;
- ◆ à l'opérateur;
- ◆ au personnel qualifié habilité à la maintenance de la machine.

Le manuel est destiné aux opérateurs chargés d'utiliser et de gérer la machine dans toutes les phases de sa vie technique. Dans ce manuel sont reportés les thèmes qui se réfèrent à un emploi correct de la machine, afin de maintenir inaltérées dans le temps les caractéristiques fonctionnelles et de qualité de celle-ci. Toutes les informations et les avertissements pour un correct emploi en toute sécurité y sont reportés.

2.5. STRUCTURE DU MANUEL

Les pages principales de ce manuel sont structurées de façon à fournir des informations importantes à l'utilisateur dans n'importe quelle page:



POS.	DESCRIPTION
1	Logo de l'entreprise
2	Modèle de la machine
3	Titre du document
4	Nombre de pages

2.6. INFORMATIONS SUR L'UTILISATION DU MANUEL

Le présent document est le manuel des instructions et d'avertissements conformes à la norme CE, destiné aux opérateurs chargés de gérer la machine dans toutes les phases de sa vie technique.



IMPORTANT !

Il est important de conserver ce manuel dans un lieu facilement accessible, près de la machine et connu de tous les utilisateurs (opérateurs et personnel chargé à la maintenance). Les opérateurs et les personnes préposées à la maintenance doivent pouvoir repérer et consulter rapidement, en toute situation, le manuel et les annexes.

Le document constitue partie intégrante de la fourniture même aux fins de la sécurité. Par conséquent:

- il doit être conservé dans un lieu facilement accessible et connu de tous les utilisateurs (opérateurs et personnel chargé à la maintenance);*
- il doit être toujours disponible pour pouvoir être consulté;*
- il doit être conservé intègre (dans toutes ses parties);*
- il doit suivre la machine jusqu'à sa démolition (même en cas de déplacements, de vente, de location, etc.);*
- il doit reporter les modifications éventuelles apportées à la machine.*

Les opérateurs et les personnes préposées à la maintenance doivent pouvoir repérer et consulter rapidement, en toute situation, le manuel et les annexes.

Avant d'effectuer toute opération il est obligatoire de lire toute la documentation, afin d'éviter des possibles endommagements à la machine, aux personnes et aux biens. **Il n'est pas permis de travailler en cas de doute sur la correcte interprétation des instructions.**

OPÉRATEUR	CHAPITRES DU MANUEL QUI ESTTENU À CONNAÎTRE
CONDUCTEUR	Identification de la machine Description du manuel d'instructions Informations générales préliminaires Modalité d'utilisation de la machine
PERSONNE CHARGÉE DE LA MAINTENANCE	Identification de la machine Description du manuel d'instructions Informations générales préliminaires Maintenance Pièces de rechange

2.7. CONSEILS POUR L'ACHETEUR

Pour ce qui concerne l'**acheteur** de la machine, nous conseillons d'avoir soin des points suivants:

- définir la documentation conforme aux normes CE de la présente machine, en analysant et en finalisant la présente documentation;
- déterminer pour chaque procédure la liste du personnel préposé;
- réaliser et documenter la formation pour le personnel préposé à l'utilisation de la machine ou qui appartient aux listes su-indiquées (répéter la formation et mettre à jour les listes en cas de nouvelles embauches).

De cette façon l'acheteur démontre d'avoir adopté tout ce qui est en son pouvoir pour donner aux utilisateurs un lieu de

travail sûr; en outre seulement de cette manière, en cas d'accident issu du non respect des procédures définies, l'acheteur est en mesure de décliner toute responsabilité.

2.8. CONSEILS POUR L'UTILISATEUR

Pour ce qui concerne les **utilisateurs** de la machine, nous conseillons d'avoir soin des points suivants:

lire entièrement ce manuel (pour mieux comprendre la procédure);

travailler dans le plein respect des procédures de l'entreprise et celles qui sont indiquées dans la documentation technique;

ne pas accomplir d'actions ou d'initiatives différentes de celles qui sont indiquées si non avec l'accord du responsable.

De cette façon l'utilisateur démontre d'avoir travaillé dans le plein respect des procédures. Chaque intervention différente de celles qui sont indiquées pourrait être interprétée comme une action non requise, donc arbitraire, et ainsi d'en répondre individuellement.

2.9. GLOSSAIRE DES TERMES UTILISÉS

TERME	DÉFINITION
ANTIHOAIRE	Convention ; le sens antihoraire indique le sens de rotation, contraire aux sens des aiguilles d'une montre, en regardant l'élévateur à nacelle d'en haut.
ZONE DE TRAVAIL	Surface concernée par les mouvements de l'élévateur à nacelle, stabilisateurs compris.
ARTICULATION	Partie de la structure extensible qui permet l'orientation réciproque de deux parties distinctes de celle-ci.
EN AVANT	Convention ; en avant désigne le sens de marche du véhicule.
BARRE DE COMMANDE	Barre d'actionnement de la pompe à main.
NIVEAU À BULLE	Utilisé pour contrôler que la limite d'inclinaison maximale autorisée pendant la phase de nivellement de l'élévateur à nacelle soit respectée.
BRAS	Élément relié à la tourelle qui supporte toute la structure située au-dessus. Il peut être équipé d'un ou plusieurs éléments télescopiques.
CHARIOT	Véhicule sur lequel est installé l'élévateur à nacelle.
NACELLE	Plateforme équipée de garde-corps et de quatre commandes à l'intérieur de laquelle s'installent les personnes.
COMPOSANT DE SÉCURITÉ	Composant : ◆ destiné à exécuter une fonction de sécurité ; ◆ commercialisé séparément ; ◆ sa panne et/ou son mauvais fonctionnement, compromet la sécurité des personnes ; ◆ il n'est pas indispensable pour les fins pour lesquelles la machine a été conçue ou peut être remplacé par d'autres composants pour cette fonction.
COMPTEUR HORAIRE	Instrument qui indique les heures de fonctionnement de l'élévateur à nacelle.
FAUX-CHÂSSIS	Structure ancrée au châssis du véhicule unie à la structure extensible par le biais de la couronne.

TERME	DÉFINITION
HABILITATION DES STABILISATEURS	Lorsque la stabilisation n'est pas effectuée correctement, il est impossible de manœuvrer l'élévateur à nacelle. L'habilitation est indiquée par l'allumage d'un voyant, qui indique la stabilisation correcte.
DISPOSITIF DE PROTECTION	Dispositif qui réduit le risque.
DROITE	Convention ; la droite désigne le côté droit du chariot vu depuis le poste de conduite du véhicule.
EDT	Extrait des données techniques annexé à ce manuel.
FABRICANT	Personne physique ou juridique qui conçoit et/ou réalise une machine ou une quasi-machine qui fait l'objet de cette directive, et qui est responsable de la conformité de la machine ou de la quasi-machine à cette directive aux fins de l'émission sur le marché avec son propre nom ou avec sa propre marque c'est-à-dire pour un usage personnel. S'il n'existe pas de fabricant tel que défini ci-dessus, on considère comme fabricant la personne physique ou juridique qui émet sur le marché ou qui met en service une machine ou une quasi-machine qui fait l'objet de cette directive.
INCLINOMÈTRE	Dispositif qui mesure l'inclinaison.
EN ARRIÈRE	Convention ; en arrière signifie le sens opposé au sens de marche du véhicule.
MANUEL D'UTILISATION ET DE MAINTENANCE	Ensemble d'informations fournies par le fournisseur à l'utilisateur d'un produit contenant toutes les dispositions nécessaires pour communiquer des actions à effectuer pour un emploi sûr et efficace du produit.
PERSONNE CHARGÉE DE LA MAINTENANCE	Technicien qualifié pour l'exécution des travaux de maintenance ordinaire décrits dans ce manuel.
MULTITEL	Marque distinctive du constructeur.
VÉRIN	Piston oléohydraulique utilisé pour actionner l'élévateur à nacelle ou pour le stabiliser.
NORMES HARMONISÉES	Technique spécifique adoptée par un organisme de normalisation, à savoir le Comité européen de normalisation (CEN), le Comité européen de normalisation électronique (Cenelec) ou l'Institut européen pour les normes de télécommunication (ETSI), dans le cadre d'un mandat délivré par la Commission conformément aux procédures instituées par la directive 98/34/CE du Parlement Européen et du Conseil, du 22 juin 1998, qui prévoit une procédure d'information dans le secteur des normes et des réglementations techniques et des règles relatives aux services de la société de l'information et n'ayant pas caractère contraignant.
CENTRE D'ASSISTANCE AUTORISÉ	Organisation de l'entreprise composée d'un ou de plusieurs techniciens qualifiés et autorisée par le fabricant à effectuer les travaux de maintenance extraordinaire et de réparation.
OPÉRATEUR	Personne préparée et formée à l'utilisation de la PEMP.
OPTION	Option sur demande. Peut ne pas être présente sur l'élévateur à nacelle.
HORAIRE	Convention ; le sens horaire désigne le sens de rotation dans le sens des aiguilles d'un montre en regardant l'élévateur à nacelle d'en haut.
DANGER	Source potentielle de lésions ou de dommages pour la santé.
PERSONNE EXPOSÉE	Toute personne qui se trouve entièrement ou en partie dans une zone dangereuse.

TERME	DÉFINITION
PLATEAU	Superficie supérieure du chariot ; c'est le plan dur lequel est fixée la couronne.
ÉLÉVATEUR À NACELLE	Machine MULTITEL qui fait l'objet de ce manuel et qui est comprise comme l'ensemble de toutes ses parties.
PLATE-FORME ÉLEVATRICE MOBILE DE PERSONNEL	Désignée par l'acronyme PEMT, il s'agit d'une machine ayant pour fonction de permettre l'accès à des zones de travail élevées.
POSITIONNEMENT	Opération par laquelle le chariot est nivelé au moyen des stabilisateurs.
PLOMBAGES	Ils sont constitués par de petites cordes d'acier fermés par de petits plombs écrasés. Ils servent à mettre en évidence d'éventuelles altérations.
PRISE DE FORCE	Dispositif qui permet de prélever la puissance du moteur du chariot pour la fournir à la pompe d'alimentation du circuit hydraulique.
POMPE À MAIN	Dispositif d'alimentation manuelle du circuit hydraulique.
POSTE DE COMMANDE NACELLE	À l'intérieur de la nacelle se trouve un tableau de commandes qui permet d'actionner l'élévateur à nacelle. Il s'agit du poste de commande principal.
POSTE DE COMMANDE DE LA BASE	Sur le chariot se trouve un tableau de commandes à partir duquel il est possible d'actionner l'élévateur à nacelle en restant au niveau du sol. Il peut être activé en alternative au au poste de commande nacelle.
STABILISATEURS	Dispositifs, actionnés par des vérins, qui permettent de niveler le chariot en le soulevant par rapport sol.
COURONNE	Roulement qui permet la rotation de la structure extensible par rapport au faux-châssis.
RÉDUCTEUR	Dispositif mécanique qui, actionné par un moteur hydraulique, génère une force autour d'un axe. Il peut être utilisé pour actionner des rotations entre des composants de l'élévateur à nacelle.
RISQUE	Combinaison de la probabilité et de la gravité d'une lésion ou d'un dommage pour la santé susceptible de survenir dans une situation de danger.
RISQUE RÉSIDUEL	Risque qui ne peut pas être éliminé ou réduit par la conception, contre lequel les protections ne sont pas (partiellement ou totalement) efficaces. Dans le manuel (section 3) sont reportés les risques résiduels et les informations, les instructions et les avertissements/prescriptions pour la gestion des Risques Résiduels qui doivent être pris en charge par l'utilisateur (Réf. UNI EN ISO 12100:2010).
GAUCHE	Convention ; la gauche désigne le côté gauche du chariot vu du poste de conduite du véhicule.
VOYANT PTO	Voyant qui se trouve dans la cabine du véhicule et qui indique quand la prise de force est enclenchée.
STABILISATION	Procédure de manœuvre des stabilisateurs pour effectuer le nivellement correct du chariot.
STRUCTURE EXTENSIBLE	Ensemble formé par les bras, les articulations et la nacelle qui constituent la partie mobile de l'élévateur à nacelle.
TECHNICIEN SPÉCIALISÉ	Technicien formé pour la maintenance ordinaire et extraordinaire de l'élévateur à nacelle.
UTILISATION IMPROPRE	Emploi de la machine d'une manière différente de celle indiquée dans les instructions d'utilisation.
ZONE DANGEREUSE	Zone concernée par le fonctionnement de la machine à l'intérieur de laquelle les personnes sont exposées à un risque de blessures, éventuellement mortelles, ou de dommages pour la santé.

2.10. PROCÉDURE DE MISE À JOUR

S'il était nécessaire de modifier le contenu du manuel, la **MULTITEL PAGLIERO S.p.A.** enverra au client la copie des paragraphes modifiés et une nouvelle couverture indiquant la nouvelle publication, qui devront être remplacés dans le manuel fourni.

Si la machine en objet devait subir des modifications telles que la Maison Constructrice considère nécessaire la mise à jour de la documentation technique, elle pourvoira elle-même à communiquer au Client utilisateur la modification de la documentation et à lui remettre une copie mise à jour des parties intéressées par ces modifications. Le Client devra détruire les parties obsolètes.

SECTION 3

Mise en route générale et de la sécurité

3. MISE EN ROUTE GÉNÉRALE ET DE LA SÉCURITÉ

3.1. DIRECTIVES DE RÉFÉRENCES

Dans la conception, la construction et la mise en place de la machine ont été prises comme référence les directives suivantes:

DIRECTIVES	
2006/42/CE	DIRECTIVES DES MACHINES
2014/30/UE	DIRECTIVE POUR LA COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE
2014/35/UE	DIRECTIVE POUR LA BASSE TENSION
2000/14/CE	DIRECTIVE POUR LE BRUIT ENVIRONNEMENTAL

NORMES HARMONISÉES APPLIQUÉES	
EN 280:2013	PLATES-FORMES ÉLÉVATRICES MOBILES DE PERSONNEL

3.2. TERMES RELATIFS À LA SÉCURITÉ

Les **zones autour de la machine** sont divisées de la façon suivante:

TERME	DÉFINITION
ZONE DE TRAVAIL	Ce sont les zones où les opérateurs peuvent stationner pendant le démarrage et le normal fonctionnement de la machine. De ces zones ils peuvent, en outre, intervenir en cas de nécessité ou d'urgence, en respectant toujours les limites de leurs propres mansions et les procédures d'intervention.
ZONE DANGEREUSE	Sont considérées telles toutes les zones à l'intérieur de la machine et qui se trouvent dans le rayon d'action de celle-ci. L'accès de ces zones est interdit à tout le monde, pendant le fonctionnement de la machine.
ZONE DE COMMANDE	Sont considérées comme telles les zones où les opérateurs peuvent effectuer les opérations de commande et de contrôle des fonctions de la machine.

**ATTENTION !**

Lorsque la machine est en marche, il est absolument interdit de travailler dans les zones dangereuses, même si les risques ont été éliminés ou réduits par les protections adoptées.

3.3. DÉFINITION DES QUALIFICATIONS DES PERSONNES QUI INTERAGISSENT AVEC LA MACHINE

Les opérateurs sont des personnes chargées de manœuvrer, d'effectuer la maintenance ordinaire et de nettoyer la machine (Chacune dans les limites des mansions qui leur sont attribuées). Ils sont classifiés de cette façon:

TERME	DÉFINITION
OPÉRATEUR "NACELLE"	Les personnes qui doivent avoir reçu une formation spécifique et qui doivent bien connaître le présent manuel de mode d'emploi et de maintenance.
OPÉRATEUR AU SOL	Les personnes qui doivent avoir reçu une formation spécifique et qui doivent bien connaître le présent manuel de mode d'emploi et de maintenance. La présence de l'opérateur au sol permet d'effectuer la manœuvre d'urgence en cas de nécessité.
OUVRIERS	Les personnes qui sont portées en hauteur pour effectuer les travaux. Ils ne sont pas tenus à être formés, si ce n'est pour le travail en hauteur.
PERSONNE CHARGÉE DE LA MAINTENANCE	La personne experte mais pas nécessairement formée, qui s'occupe de la maintenance ordinaire de la machine. Les instructions reportées dans ce manuel pour la maintenance ordinaire fournissent les connaissances nécessaires pour l'effectuer.
TECHNICIEN SPÉCIALISÉ	Personne formée à cet effet et habilitée à effectuer des interventions de maintenance ou de réparation qui requièrent une connaissance particulière de la machine, de son fonctionnement et qui est en mesure de reconnaître les dangers issus de l'utilisation de la machine et est donc en mesure de les éviter (Exemple: elle effectue la maintenance annuelle sur la machine).
PERSONNE EXPOSÉE	Toute personne qui se trouve entièrement ou en partie dans une zone dangereuse.

ATTENTION !

Les opérateurs, dans l'accès des différentes zones, doivent toujours respecter:

- ♦ les limites de leurs propres mansions;
- ♦ les avertissements reportés sur les plaques;
- ♦ les procédures d'interventions prévues.

ATTENTION !

Pendant la normale utilisation de la machine on recommande la présence de au moins n° 2 opérateurs, tous deux formés de façon adéquate:

- ♦ le premier opérateur à l'intérieur de la nacelle pour la réalisations des travaux aériens;
- ♦ le deuxième opérateur au sol pour la surveillance de la machine et l'assistance au premier opérateur, prêt à intervenir au cas où il y aurait des situations dangereuses ou qu'il y ait l'exigence de manœuvres d'urgence.

Il se peut, si les conditions environnementales le permettent, de manœuvrer du sol l'élévateur avec à l'intérieur de la nacelle seulement des ouvriers. Dans ce cas, un seul opérateur suffit.



IMPORTANT !

Si l'opérateur choisit d'utiliser les commandes du panier et le deuxième opérateur au sol n'est pas présent, il faut tenir compte du fait que la manœuvre de secours ne pourra pas être réalisée instantanément en cas de panne et il faudra contacter un opérateur prêt à intervenir. Evaluer attentivement cette possibilité.

3.4. RISQUES RÉSIDUELS

Le fabricant a prévu une série de dispositifs de sécurité qui ont été décrits et énumérés dans le chapitre «**DESCRIPTION DE LA MACHINE**».

Les opérateurs, de leur côté, doivent utiliser des dispositifs de sécurité individuels adéquats au risque à affronter. Dans les procédures décrites dans ce manuel, nous indiquerons pour chaque opération les dispositifs de protection individuelle nécessaires.

La sécurité, pour ce qui est possible, a été intégrée dans le concept et dans la construction de la machine, mais il y a encore des risques dont les opérateurs doivent être protégés surtout dans la phase de maintenance, de mise en place et de nettoyage.

Le commettant final et/ou le client utilisateur devra pourvoir à:

- ◆ sensibiliser et former le personnel préposé à la conduction de la machine.

RISQUE RÉSIDUEL	DESCRIPTION
RISQUE D'ÉCRASEMENT ET CISAILLEMENT DES MEMBRES	Le contact avec les parties articulées de la machine tels que les stabilisateurs, la colonne, les articulations des bras, peuvent créer le risque d'écrasement et du cisaillement des membres. SE TENIR À UNE DISTANCE DE SÉCURITÉ PENDANT LES MANŒUVRES, NE PAS TOUCHER LA MACHINE ET SES PARTIES PENDANT LES PHASES DE MANUTENTION.
	Risque dû à la présence de personnes dans la zone de travail de la machine. NE PAS TRAVAILLER SI LA ZONE DE TRAVAIL N'EST PAS LIBRE, INTERDIRE L'ACCÈS AU PERSONNEL NON AUTORISÉ, MAINTENIR TOUJOURS LA DISTANCE DE SÉCURITÉ, VÉRIFIER TOUJOURS QUE LA ZONE DE TRAVAIL RESTE LIBRE.
RISQUE DE RENVERSEMENT	Risque dû à la surcharge et aux poussées horizontales ou inclinées. NE PAS DÉPASSER LES CHARGEMENTS DE SERVICE ADMIS.
	Risque dû à l'affaissement du sol. VÉRIFIER LA CONSISTANCE DU TERRAIN ET LES PRESSIONS IMPARTIES AU SOL À PARTIR DE LA MACHINE
	Risque dû aux rafales de vent. NE PAS TRAVAILLER DANS DES CONDITIONS ENVIRONNEMENTALES DANGEREUSES.
	Risque dû au travail sur des terrains qui ne sont pas plats ou disjoints (trottoirs, par exemple). VÉRIFIER L'ÉTAT DU TERRAIN, FAIRE ATTENTION À L'EMPLACEMENT DES STABILISATEURS.
RISQUE D'ÉLECTROCUTION	Risque dû à la collision contre un obstacle situé au sol ou dans l'air. EXAMINER EN DÉTAIL LA ZONE DE TRAVAIL AVANT DE TRAVAILLER, PRÊTER UNE GRANDE ATTENTION PENDANT LES MANŒUVRES.
	Risque dû au coup ou au contact avec une ligne de tension. MAINTENIR LA DISTANCE DE SÉCURITÉ DES LIGNES ÉLECTRIQUES

RISQUE RÉSIDUEL	DESCRIPTION
RISQUE THERMIQUE	Les risques résiduels de type thermique sont concentrés en correspondance des moteurs électriques. POUR ÉVITER LE RISQUE DE BRÛLURE, IL EST DONC IMPORTANT D'ÉVITER ABSOLUMENT TOUT CONTACT DIRECT AVEC LES PARTIES CHAUDES DES MOTEURS. SI POUR DES OPÉRATIONS DE MAINTENANCE OU DES RÉPARATIONS IL SERAIT NÉCESSAIRE DE TRAVAILLER À PROXIMITÉ DE CEUX-CI, IL FAUT ATTENDRE QU'ILS SE SOIENT COMPLÈTEMENT REFROIDIS.

3.5. DISPOSITIFS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Les ouvriers doivent porter des habits de travail (avec des manches adhérentes) et des dispositifs de protection individuelle (gants, lunettes, masques, etc.) conformément à la législation et aux normes de sécurité en vigueur dans le pays d'utilisation de la machine.

Les écriteaux reportés ci-dessous sont des exemples de dispositifs de protection individuelle.

SYMBOLE	OBLIGATION
	Utiliser des gants de protection.
	Utiliser des chaussures contre les accidents du travail.
	Utiliser des dispositifs de protection contre le bruit.
	Utiliser un casque de protection.
	Utiliser des lunettes de protection

3.6. NIVEAU DE BRUIT

Le niveau de puissance sonore garanti est reporté sur la tourelle de l'élévateur à nacelle et se trouve à l'intérieur de l'EDT annexé à ce manuel.

Le niveau de bruit auquel est exposé le travailleur pendant le fonctionnement de l'élévateur est différent de celui relevé car le bruit est influencé par certains facteurs tels que:

- ♦ type et caractéristiques du site (lieu de travail);
- ♦ durée de l'exposition;

- ♦ autres machines en marche à proximité.

La responsabilité d'appliquer les mesures de prévention et de protection conséquentes appartient à l'utilisateur, conformément à la législation du Pays de la mise en place et de l'utilisation de la machine.



DANGER !

Il est conseillé une attentive analyse de la mise en place afin d'évaluer la nécessité de dispositifs de protection individuelle contre le bruit (casque à écouteurs contre le bruit ou bouchon pour les oreilles) pour les opérateurs qui travaillent auprès de la machine.

3.7. NIVEAU DES VIBRATIONS

La machine **ne transmet pas** au sol des vibrations qui peuvent préjuger la stabilité et la précision d'éventuels appareillages situés à proximité.

La machine ne transmet pas de vibrations qui peuvent être considérées dangereuses pour l'intégrité des opérateurs.

3.8. COMPATIBILITÉ ÉLECTROMAGNÉTIQUE

La machine contient des composants électroniques assujettis aux normes sur la Compatibilité Électromagnétique, conditionnés par des émissions conduites et irradiées.

Les valeurs des émissions sont conformes aux exigences normatives grâce à l'emploi de composants conformes à la directive Compatibilité Électromagnétique, connexions adéquates et installation de filtres où cela est nécessaire.



DANGER !

D'éventuelles activités de maintenance sur l'appareillage électrique effectuées de manière non conforme ou des substitutions erronées de composants peuvent compromettre l'efficacité des solutions adoptées et la sécurité de l'élèveur.

3.9. AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX DE SÉCURITÉ

Le but de ce chapitre est d'informer les opérateurs sur d'éventuels risques et dangers importants et sur les spécifiques précautions générales pour les éliminer ou pour les neutraliser.

Ce manuel contient des informations et des instructions relatives à:

- ♦ **situations de danger** qui peuvent se vérifier durant l'emploi de la machine ;
- ♦ **protections abris et dispositifs de sécurité** adoptés leur emploi correct ;
- ♦ **risques résiduels** et comportements à assumer (précautions générales et spécifiques pour les éliminer ou pour les neutraliser).

Les instructions et les avertissements de sécurité contenues dans ce manuel sont écrites en tenant compte que, sur le lieu de travail, doivent être connues et appliquées les prescriptions concernant la sécurité sur les lieux de travail prévues par la normative en vigueur dans le pays d'utilisation de la machine. Elles contiennent d'importantes informations pour:

- ♦ la sécurité des personnes préposées à la conduction et à la maintenance;
- ♦ la sécurité et l'efficacité de la machine.

La **MULTITEL PAGLIERO S.p.A.**, se retient soulevée de toute responsabilité pour endommagements aux personnes ou aux biens découlant de:

- ♦ Utilisation impropre;
- ♦ utilisation de la part d'un personnel non formé;

- ♦ carence de maintenance;
- ♦ utilisation de pièces de rechange non originales;
- ♦ inobservance partielle ou totale des instructions;
- ♦ altération des sécurités et des protections;
- ♦ événements exceptionnels;
- ♦ modifications non autorisées;
- ♦ inobservance des normes de sécurité et de prévention reportées dans ce manuel.

ATTENTION !

Avant de travailler les utilisateurs et les personnes préposées à la maintenance doivent connaître à la perfection:



- ♦ la position, la fonction et l'emploi de toutes les commandes;
- ♦ la position, la fonction et l'emploi de toutes les sécurités;
- ♦ les caractéristiques de la machine;
- ♦ ce manuel et ses annexes et la manière de la consulter;
- ♦ les instructions opérationnelles pour la sécurité contenues dans ce manuel.

ATTENTION !



En cas de doute sur la correcte interprétation des instructions il est défendu de travailler. Consulter le paragraphe "GLOSSAIRE DES TERMES UTILISÉS" pour connaître la signification de certains termes utilisés dans ce manuel et interpellier le Fabrikant ou le Centre Assistance Autorisé pour obtenir les éclaircissements nécessaires.

3.9.1. DISTANCE DE SÉCURITÉ DES FOSSÉS/ TALUS

DANGER !



Dans la mise en œuvre des stabilisateurs maintenir toujours la distance de sécurité des fossés ou des talus. La distance de sécurité dépend du:

- ♦ type de fossé/talus (étayé ou pas);
- ♦ type de terrain.

ATTENTION !



Avant de la mise en œuvre des stabilisateurs, pour chaque type de terrain évaluer toujours:

- ♦ la solidité/consistance;
- ♦ les pressions admissibles.



ATTENTION !

Pour évaluer la consistance du terrain ou la distance de sécurité des fossés/talus il est toujours conseillé de consulter le responsable du chantier ou un expert (ingénieur civil, par exemple).

3.9.2. AVERTISSEMENTS POUR LES ÉBRANCHAGES ET LES PÉPINIÉRISTES



DANGER !

Éviter que des troncs, des branches, etc..., une fois coupés tombent sur l'élévateur, sur les dispositifs de sécurité, sur d'éventuels véhicules garés à proximité ou sur les travailleurs au sol.



DANGER !

Utiliser avec précaution les scies à moteur dans la nacelle: ce genre d'outil exerce une force assez importante de traînement vers l'extérieur.



DANGER !

Ne pas interposer les bras de la machine et l'opérateur entre le terrain et la plante (la branche, l'arbuste, ...) à couper afin d'éviter que celle-ci en tombant sur l'élévateur ne puisse provoquer un renversement.

3.9.3. AVERTISSEMENTS POUR LES SABLAGES ET LES RESTAURATIONS



ATTENTION !

S'assurer que les débris, les sables, les peintures ou autre n'aillent pas se déposer sur la structure de la machine en provoquant ainsi de graves problèmes de glissement et d'usure.



ATTENTION !

La manœuvre de rapprochement en cote aux œuvres d'art ou aux ouvrages en général doit être toujours effectuée à la vitesse minimale et avec précaution avec des mouvements, où cela est possible, de glissement ou de rentrée.

3.10. OBLIGATIONS

Sur la machine, faire travailler uniquement un personnel opportunément formé.

- ◆ Ne pas utiliser la machine de façon impropre, c'est-à-dire différents de ceux qui sont indiqués dans les paragraphes **»EMPLOIS PRÉVUS«**.
- ◆ Effectuer les interventions de maintenance toujours à machine éteinte. Ne pas lubrifier les organes en mouvement.
- ◆ Lorsque la machine est en marche, ne pas travailler à proximité avec des chaînes, des bracelets, des cravates, ou d'autres vêtements qui pourraient s'accrocher dans les mécanismes. Si les cheveux sont long, faire une queue de cheval.
- ◆ Effectuer toujours les interventions sur le tableau électrique, sur les boîtiers de dérivation, sur les câbles et sur tous les composants de l'installation électrique avec l'interrupteur général éteint.
- ◆ Lorsque la machine est mise en marche, s'assurer qu'il n'y ait personne dans les zones dangereuses.



ATTENTION !

Chaque ouvrier doit prendre soin de sa propre sécurité et de sa propre santé et de celle des autres personnes qui sont présentes sur le lieu de travail, et sur lesquelles peuvent retomber les effets de ses actions ou omissions, conformément à sa formation et aux instructions et aux moyens fournis par l'employeur.

En particulier les ouvriers doivent:

- ◆ s'assurer de connaître parfaitement la position et la fonction de chaque commande;

- ◆ éviter d'actionner ou de faire actionner la machine par qui n'a pas lu et assimilé ce qui est reporté dans ce manuel, mais aussi par des opérateurs non compétent ou qui ne sont pas en bonnes conditions psycho-physiques et qui ne possèdent pas le permis de conduire adéquat;
- ◆ utiliser de façon appropriée les dispositifs de protection mis à leur disposition;
- ◆ utiliser, sur la nacelle, le harnais avec la corde de positionnement;
- ◆ mettre les dispositifs de protection nécessaires selon les règlements en vigueur
- ◆ éviter de mettre des écharpes ou tout autre vêtement qui pourrait être accroché ou traîné dans les parties mobiles de la machine;
- ◆ avant de transférer le chariot, libérer la nacelle des personnes ou des appareillages;
- ◆ ne pas toucher, en aucune façon, aux parties en mouvement;
- ◆ maintenir le fond de la nacelle et les chaussures propres et exemptes de graisses ou de produits pouvant les rendre glissantes.
- ◆ s'assurer que, en cas de travail en présence d'autres bras aériens, ces derniers ne soit pas d'entrave au déroulement du travail en toute sécurité;
- ◆ s'assurer, en utilisant éventuellement des pattes ou des coins, que l'élévateur ne puisse pas glisser une fois stabilisé. Avant de procéder à la stabilisation évaluer attentivement l'inclinaison et les caractéristiques de la surface sur laquelle l'élévateur doit être stabilisé.
- ◆ enlever les clés des tableaux de commande pour éviter des emplois non autorisés;
- ◆ faire en sorte que les inscriptions placées sur la machine restent lisibles et propres et remplacer celles qui ont été perdues ou rendues illisibles.
- ◆ maintenir toujours, durant le travail, la distance de sécurité des lignes ou des appareillages électriques sous tension;
- ◆ s'assurer toujours que les parties sur lesquelles il faut intervenir ne soient pas sous tension;
- ◆ si l'intervention en cote est à l'intérieur: faire sortir les gaz de déchargement des locaux dans lesquels il faut travailler et, si nécessaire, utiliser des respirateurs et des masques.

DANGER !



Lors des mouvements de la structure extensible, tous les occupants de la nacelle doivent placer les mains de façon à éviter le risque de pincement contre des structures ou des objets pouvant être à proximité de la nacelle. À cette fin, on conseille de toujours saisir la main courante opposée à celle la plus proche des objets extérieurs.

3.11. INTERDICTIONS

En particulier les ouvriers ne doivent pas:

- ◆ enlever ou modifier sans autorisation les dispositifs de sécurité ou de signalisation ou de contrôle;
- ◆ effectuer de propre initiative des opérations ou des manœuvres qui ne sont pas de leur compétence c'est-à-dire qui peuvent compromettre la propre sécurité ou celle des autres ouvriers;
- ◆ mettre des bracelets, des bagues ou des chaînes qui peuvent pendre et être entraînés par des organes en mouvement en créant ainsi un danger pour l'opérateur;
- ◆ modifier les branchements électriques pour exclure les sécurités internes;
- ◆ surcharger la nacelle au-delà de la portée consentie (en considérant aussi bien les personnes que les outils et les matériaux);
- ◆ charger ou décharger du matériel lorsque la nacelle est levée si les matériel n'est pas inhérent au travail qui est effectué ;
- ◆ dépasser le nombre de personnes maximum autorisé sur l'élévateur (comme reporté sur la plaque située sur la nacelle);
- ◆ démonter aucun composant et/ou enlever le lest du chariot;
- ◆ manutentionner l'élévateur quand il est chargé sur des véhicules, des bateaux, des échafaudages et autres supports

du même genre;

- ◆ monter dans l'élévateur si l'on n'est pas en parfaite condition physique;
- ◆ utiliser l'élévateur s'il n'a pas été inspecté et que la maintenance n'a pas été effectuée de manière adéquate;
- ◆ stationner dans la cabine du véhicule quand la machine est stabilisée;
- ◆ utiliser l'élévateur comme masse soudeuse;
- ◆ utiliser l'élévateur dans des lieux mal éclairés (en l'absence d'un éclairage approprié) ;
- ◆ rester sur la plate-forme quand la machine est en mouvement;
- ◆ s'approcher aux parties en mouvement de la machine;
- ◆ se servir de la machine:
 - ◆ pour le levage de matériels de dimensions supérieures à celles de la nacelle;
 - ◆ sur un terrain mouvant qui ne résiste pas à la pression et à la charge des stabilisateurs;
 - ◆ sur une pente ou une inclinaison supérieure à 3° et sur des terrains glissants ; en cas de pentes supérieures, réduire le dénivelé en utilisant des plaques de répartition et, en cas de risque de glissement, ancrer l'élévateur avec des câbles ou des chaînes à une structure ;
 - ◆ avec un effort manuel de la nacelle supérieur à 20 daN pour chaque opérateur (maximum 40 daN pour plusieurs opérateurs);
 - ◆ avec un vent supérieur à 12,5 m/s;
 - ◆ pendant un orage;
 - ◆ dans des conditions de mauvaise visibilité;
 - ◆ dans des zones qui ne sont pas suffisamment aérées (**le gaz de déchargement des moteurs thermiques est toxique**).

3.12. EMPLOI PRÉVU

La machine en objet a été créée pour:

OPÉRATION	CONSENTIE	NON CONSENTIE	LIEU DE TRAVAIL
EFFECTUER DES TRAVAUX EN COTE ET/OU DANS DES ZONES AUTREMENT NON JOIGNABLES	Travaux en cote dans les secteurs: ◆ du bâtiment ◆ agricole ◆ industriel	◆ avec vent > 45 Km/h (12,5 m/s) ◆ pendant des orages ◆ avec des températures <-10°C ou >40°C	◆ Chantiers ◆ À l'intérieur ou à l'extérieur dans des zones libres et reléguées

La définition des limites pour la présence de personnel relève de l'employeur et peut comporter des limitations plus restrictives.

La machine a été créée pour:

- ◆ satisfaire les exigences spécifiques mentionnées sur le contrat de vente;
- ◆ être utilisée selon les instructions et les limites d'emploi reportées dans ce manuel.

La machine est conçue et construite pour travailler en sécurité si:

- ◆ elle est employée dans ces limites;
- ◆ les procédures du manuel d'emploi sont effectuées;
- ◆ la maintenance ordinaire est effectuée dans les temps et les modalités indiqués dans le manuel;
- ◆ la maintenance extraordinaire est effectuée immédiatement en cas de nécessité;
- ◆ les dispositifs de sécurité ne sont pas enlevés et/ou ignorés.

La sortie et la rentrée de la nacelle à des niveaux différents du sol ne sont pas expressément interdites, mais il est fondamental qu'avant d'effectuer cette manœuvre, le responsable de la sécurité de lieu de travail rédige une évaluation spécifique des

risques et une procédure exécutive subséquente qui tienne compte au minimum des facteurs suivants :

- ◆ Importance du déplacement dû à la descente prévue par la procédure susdite.
- ◆ Modalité et temps de déplacement du travailleur de la nacelle à la zone de travail.
- ◆ Risques de chute de personnes durant le déplacement de la nacelle au lieu de travail en hauteur.
- ◆ Risques entraînés par la chute d'équipements et/ou matériaux durant le déplacement des personnes de la nacelle au lieu de travail en hauteur.
- ◆ Les limitations de charge de la nacelle.
- ◆ Les signaux d'alarme de la machine (limiteur de charge / moment / éventuels capteurs de proximité).
- ◆ Les limites et les interdictions d'utilisation de la machine présentes dans tous les cas dans le manuel d'utilisation.
- ◆ La disponibilité et l'utilisation effective d'un nombre suffisant d'Équipements de Protection Individuels pour chaque personne transportée.



ATTENTION !

La machine ne reçoit aucune information par le milieu environnant, il relève de l'entière responsabilité de l'ouvrier chargé de manœuvrer la nacelle de la positionner selon les dispositions prévues par la procédure susdite !



ATTENTION !

Durant la manœuvre de débarquement ou rembarquement, éviter le contact entre les parties de la machine et le milieu environnant afin d'éviter tout dommage à l'élévateur ou à la structure en hauteur !



IMPORTANT !

Il est absolument interdit de rembarquer des personnes ou des matériaux différents de ceux débarqués auparavant.

La procédure à la charge de l'utilisateur doit impérativement prévoir cette interdiction !

En cas de doutes ou de perplexités durant l'analyse des risques ou la rédaction de la procédure, contacter **MULTITEL PAGLIERO S.p.A.** à l'adresse e-mail sav@pagliero.com.

3.13. MODIFICATIONS DE L'EMPLOI PRÉVU

Le présent manuel décrit et fournit les instructions concernant l'emploi prévu pour l'élévateur aérien **MULTITEL PAGLIERO S.p.A.** Si l'utilisateur devait effectuer une opération ou une manœuvre qui n'est pas comprise dans l'emploi prévu de ce manuel il faut contacter **MULTITEL PAGLIERO S.p.A.** à l'adresse e-mail sav@pagliero.com, afin d'obtenir l'approbation du cas (réf. EN 280:2013 paragraphe 7.1.1.8).

3.14. SIGNALISATION DE SÉCURITÉ

Les plaques qui se trouvent sur la machine, de quelque couleur qu'elles soient, font partie intégrante de celle-ci. La fonction d'avertissement/information qu'elles remplissent sert à rendre le travail plus simple et plus sûr avec les élévateurs à nacelle de la société **MULTITEL PAGLIERO S.p.A.** :

Sur la machine sont appliqués des adhésifs et des plaques de sécurité, comme indiqué dans les tableaux reportés ci-dessous :

SIGNAUX DE DANGER (Forme triangulaire, couleur jaune)**SIGNAUX D'INTERDICTION (Forme circulaire, couleur rouge)****SIGNAUX D'OBLIGATION (Forme circulaire, couleur bleu)****PLAQUES D'INFORMATION**

(forme circulaire, couleur jaune)



(Couleur blanche)

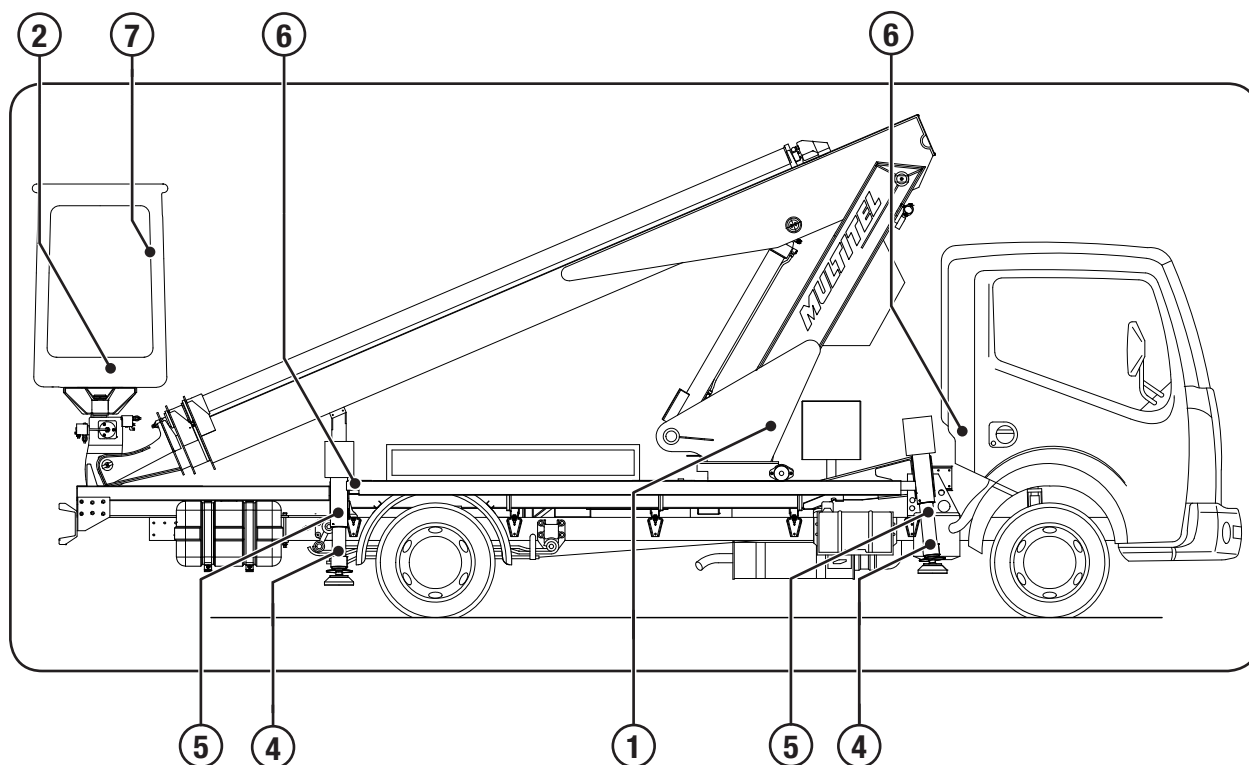
ATTENTION !**Les opérateurs et les responsables doivent :**

- ♦ **contrôler que toutes les plaques prévues soient présentes, bien visibles et lisibles ;**
- ♦ **remplacer immédiatement toute plaque illisible ou enlevée (pour le remplacement, faire la demande à la société MULTITEL PAGLIERO S.p.A.).**

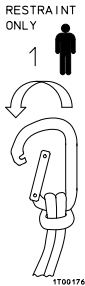
3.14.1. PICTOGRAMMES DE SÉCURITÉ APPLIQUÉS SUR LA MACHINE

L'image ci-dessous montre à quel emplacement, sur la machine, sont situées les plaques qui comportent les signaux d'avertissement, d'interdiction et de prescription auquel l'opérateur doit faire attention.

La signalisation appliquée sur la machine est indiquée ci-après :



POS.	SIGNAL	DESCRIPTION
1		Signalisation du niveau sonore. Protéger l'ouïe avec des casques de protection.
2		Signalisation de la capacité de charge maximale de la nacelle et du nombre maximal d'opérateur que la nacelle peut transporter.
3		Indication des points de graissage de la machine. (Couleur jaune) Voir le catalogue des pièces de rechange « Annexe »
4		Attention ! Danger d'écrasement des pieds. Respecter la distance de sécurité. (Couleur jaune)
5		Charge sur le stabilisateur.
6		Avertissement indiquant une zone dangereuse. (Couleur jaune)

POS.	SIGNAL	DESCRIPTION
7		Point d'attache du système de retenue à l'intérieur de la nacelle ; ATTENTION ! Comme prescrit par la norme, les crochets sont conçus comme systèmes de retenue. Ils ne peuvent pas supporter la tension générée par la chute hors de la nacelle, il est donc obligatoire d'utiliser des cordes de positionnement qui empêchent la projection de l'opérateur hors de la nacelle.


ATTENTION !

Si les pictogrammes sur la machine sont abîmés ou ont été enlevés, les remplacer. En cas de doute, contacter l'assistance **MULTITEL PAGLIERO S.p.A.**

3.15. DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

La machine a été conçue et munie de systèmes de sécurité pour réduire au minimum les risques de l'opérateur.


ATTENTION !

Ne pas altérer en aucun cas les dispositifs de sécurité et les carters de protection.


IMPORTANT !

Avant d'utiliser la machine s'assurer que les dispositifs de sécurité soient présents et efficaces, en cas contraire avertir le responsable de la maintenance.

Ci de suite sont énumérés ceux adoptés par la **MULTITEL PAGLIERO S.p.A.** :

ÉLÉMENT	DESCRIPTION
BOUTONS D'ARRÊT D'URGENCE	S'ils sont appuyés en cas d'urgence, ils arrêtent toutes les fonctions de l'élévateur. Ils sont présents sur chaque poste de commande.
LIMITEUR DU RAYON D'ACTION DU BRAS	Dispositif qui limite le rayon d'action pour garantir la stabilité de chaque condition opérationnelle en fonctionnement automatique.
INCLINOMÈTRE	EN OPTION - Placé sur le chariot. Son fonctionnement est automatique.
FIXATION POUR HARNAIS	Placés à l'intérieur de la nacelle, elles sont utilisées pour fixer en toute sécurité le harnais de l'opérateur.
MICRO DE SÉCURITÉ	Dispositif électromécanique qui effectue des fonctions de sécurité.

3.16. TRAVAUX À PROXIMITÉ DE LIGNES ÉLECTRIQUES SOUS TENSION


DANGER !

Si la nacelle, le bras ou toute autre partie de la structure entrent en contact avec des câbles électriques non isolés, les personnes peuvent être gravement blessées.

Si le travail s'effectue à proximité de câbles sous tension, respecter les distances de sécurité et se conformer aux procédures

spécifiques établies avec les responsables de la sécurité et respecter les distances minimales comme l'indique le tableau ci-dessous:

Un[kV]	D[m]
≤ 1	3
$1 < U_n \leq 30$	3,5
$30 < U_n \leq 132$	5
$132 \leq 500$	7

où Un = Tension nominale.

Avant de commencer les travaux en proximité de lignes électriques, s'assurer que les préposés à la ligne ont été avertis et qu'il n'y a pas de mise sous tension intempestive.



ATTENTION !

Dans tous les cas, prévoir des barrières ou des blindages pour éviter les contacts physiques et les arcs électriques.



ATTENTION !

Considérer également les éventuelles oscillations de l'élévateur et des câbles électriques.

3.16.1. ISOLEMENT (EN OPTION)

Certains élévateurs, à la demande spécifique sont construits avec des caractéristiques d'isolement entre la nacelle et le bras ou entre la nacelle, le bras et la tourelle.

Au moment de la livraison, on relève les valeurs de résistance sous la tension nominale d'isolement. Chaque année, il faut vérifier que ces caractéristiques ne déchoient pas avec le temps.



ATTENTION !

L'isolement de l'élévateur ne protège pas des électrocutions dues au contact de l'opérateur avec deux conducteurs ou entre un conducteur et la terre.

En position de repos, l'isolement n'est plus efficace.



IMPORTANT !

En cas de maintenance ou de substitution de tuyaux hydrauliques, faire attention au fait que certains tuyaux peuvent être du type isolant sans tresse métallique.



IMPORTANT !

La présence d'une nacelle en matière plastique renforcée à la fibre n'est pas suffisant pour indiquer que la machine soit isolée. Vérifier avec attention cette condition avant de travailler sous tension.

3.17. TRAVAUX EN PRÉSENCE DE VENT

Les variations de la force du vent peuvent causer des troubles dans l'utilisation, comme la perte de stabilité, des oscillations de la nacelle et la perte de visibilité due à la poussière dans l'air, des feuilles, etc. ...

D'autres conditions défavorables qui peuvent compromettre l'utilisation de la machine sont:

- ◆ le lieu de travail: l'effet aérodynamique des édifices, des arbres et d'autres structures peut faire augmenter la force du vent;
- ◆ la hauteur du sol: plus haut se situe la nacelle, majeur sera la force du vent;
- ◆ les dimensions de la charge: plus ample est la zone occupée par le chargement, majeur sera l'influence de la force du vent.



DANGER !

L'élévateur peut être utilisé avec le vent jusqu'à une vitesse de 45km/h égale à 12,5 m/s (n°6 Échelle Beaufort) mesurée au sol.

L'échelle Beaufort reportée ci-dessous, indique les conditions qui permettent de travailler et celles où il vaut mieux suspendre l'activité:

n°	DESCRIPTION	CONDITIONS	VITESSE (m/s)
0	Calme	La fumée monte verticalement	0 - 0,2
1	Très légère brise	Mouvement du vent visible par la fumée.	0,3 - 1,5
2	Légère brise	On sent le vent sur la peau nue; bruissement des feuilles.	1,6 - 3,4
3	Petite brise	Les feuilles et les petites branches sont constamment en mouvement.	3,4 - 5,4
4	Jolie brise	Soulèvement de la poussière et de papier; les branches sont agitées.	5,5 - 7,9
5	Bonne brise	Les arbustes avec les feuilles oscillent; de petites vagues se forment dans les eaux internes.	8 - 10,7
6	Vent frais	Mouvement des grosses branches; difficulté à utiliser le parapluie.	10,8- 13,8
7	Grand frais	Les arbres sont entièrement agités; difficulté de marcher contre-vent.	13,9 - 17,1
8	Coup de vent	Les petites branches sont arrachées des arbres; il est généralement impossible de marcher contre-vent.	17,2 - 20,7
9	Fort coup de vent	Légers endommagements aux structures (cheminées et tuiles enlevées).	20,8 - 24,4
10	Tempête	Arbres déracinés, importants endommagements aux maisons.	24,5 - 28,4



ATTENTION !

La vitesse du vent est relevée en moyenne pour plus de 10 minutes à une hauteur de 10 mètres, sur un terrain plat.

3.18. CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARANTIE

La machine est couverte par la garantie à partir de la date de livraison au client: pour les conditions de la garantie se référer au certificat de garantie livré avec la machine.

La maison constructrice se réserve de réparer ou de remplacer les pièces reconnues défectueuses pendant la période de garantie. Avec le remplacement de la pièce considérée défectueuse, la maison constructrice est libre de tous les frais soutenus par le concessionnaire et par le client, de tout endommagement présumé, présent et futur, de la perte de gains, peine conventionnelle, frais de location d'appareillage de substitution, etc.

La garantie n'inclue pas la substitution et/ou la réparation de pièces usées ou endommagées durant l'utilisation normale de la machine.

La garantie échoue si les normes et les instructions d'utilisation contenues dans ce manuel n'ont pas été observées.

Les interventions en garantie sont effectuées pendant l'horaire de travail auprès des ateliers agréés ou auprès du siège du

fabriquant.

Dans le cas d'une intervention auprès du client, seront attribués les frais de déplacement du personnel technique. Les frais de transport pour les interventions auprès de la maison productrice sont à la charge du client.



IMPORTANT !

Pour les conditions générales de garantie se référer au contrat stipulé.

3.18.1. RESPONSABILITÉ

Le fabriquant **décline toute responsabilité et obligation** pour tout événement provoqué par:

- ◆ le manque d'observance des instructions indiquées dans le présent MANUEL DE MODE D'EMPLOI ET DE MAINTENANCE pour ce qui concerne la conduite, l'emploi et la maintenance de la machine;
- ◆ utilisation impropre de la machine;
- ◆ inobservance des normes de loi sur la sécurité et du code de la route;
- ◆ actions violentes ou soudaines ou manœuvres erronées durant l'utilisation et la maintenance de la machine;
- ◆ carence de maintenance;
- ◆ emploi de pièce de rechange non spécifiques pour le modèle ou non originales ou non autorisées par le fabriquant;
- ◆ modifications apportées à la structure ou aux composants de la machine sans préalable autorisation de la **MULTITEL PAGLIERO S.p.A.** et/ou sans l'utilisation d'outils adéquats;
- ◆ événements environnementaux exceptionnels et événements étrangers à l'emploi normal et correct de la machine.

Dans tous les cas, si l'utilisateur devait imputer l'accident à un défaut de la machine, il devra démontrer que le dommage a été la principale et directe conséquence.

3.18.2. SERVICE D'ASSISTANCE

Pour toute demande il faut toujours préciser le modèle de la machine et le n° de fabrication.

En cas de réparations et de révisions de certaines parties de l'élévateur qui concernent la sécurité comme par exemple:

- ◆ soupapes de bloc, distributeurs électroniques;
- ◆ capteurs (micro interrupteurs, cellules photos, capteurs de charge etc.);
- ◆ parties principales de l'installation électrique, télécommande;
- ◆ parties structurelles;
- ◆ toute partie qui a des fonctions de sécurité.

Il est obligatoire de s'adresser au concessionnaire concessionnaire où l'élévateur a été acheté ou directement au Service Assistance **MULTITEL PAGLIERO S.p.A.** qui dispose d'un personnel hautement qualifié et surtout qui possède les appareillages adéquats pour effectuer les interventions nécessaires en toute sécurité.

Pour contacter le service assistance appeler le: +39 0175 255211 ou écrire à l'adresse mail: sav@pagliero.com

Pour la maintenance ordinaire et pour les réparations **il faut utiliser des pièces de rechange originales** achetées auprès du concessionnaire où l'élévateur a été acheté ou en s'adressant directement au Magasin des Pièces de rechange **MULTITEL PAGLIERO S.p.A.**

Pour contacter le magasin des pièces de rechange appeler le: +39 0175 255211 ou écrire à l'adresse mail: srm@pagliero.com

SECTION 4

Description de la machine

4. DESCRIPTION DE LA MACHINE

4.1. BUT DE LA MACHINE

L'élévateur à nacelle pour le travail aérien est un équipement conçu et réalisé pour permettre à l'opérateur d'effectuer son travail en hauteur en toute sécurité.



IMPORTANT !

La capacité maximum indiquée comprend les personnes et les outils.

4.2. PLACE OPÉRATEUR

L'opérateur peut commander la machine de l'intérieur de la nacelle ou du sol si il a la visuelle de la zone de travail. Il est indispensable la présence d'un opérateur au sol pour l'assistance et pour d'éventuelles manœuvres d'urgence.

4.3. ZONE DANGEREUSE

La zone dangereuse correspond à l'aire de travail de la machine.

4.4. COMPOSANTS PRINCIPAUX

L'élévateur à nacelle est composé principalement de :

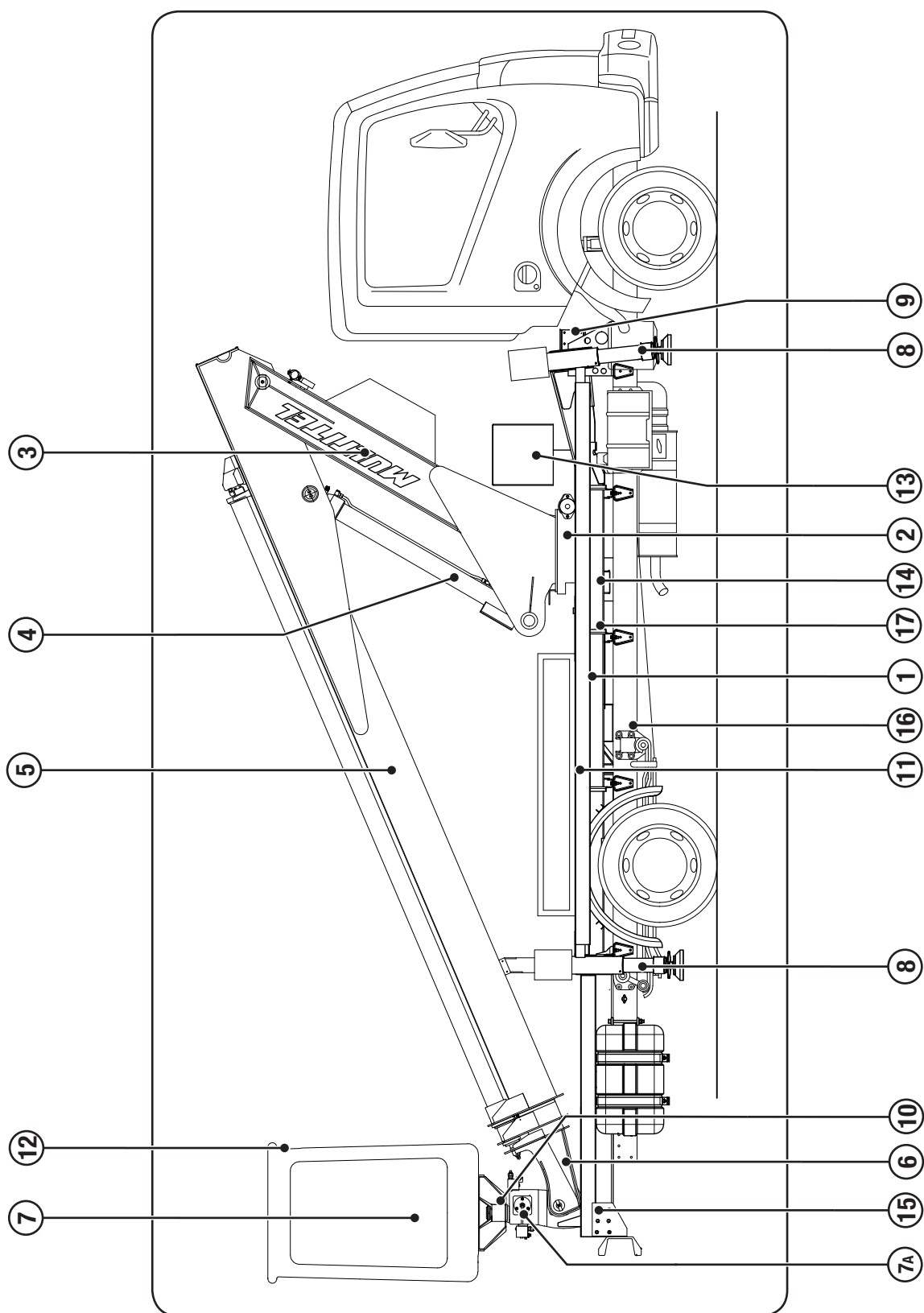
POS.	ÉLÉMENT	DESCRIPTION
1	FAUX-CHÂSSIS	Interface d'ancrage aux longerons du châssis du véhicule portant.
2	SYSTÈME DE ROTATION	Constitué d'une couronne (roulement à billes qui permet d'orienter la structure extensible en tournant autour de son propre axe, positionné à la verticale) et comprenant l'actionnement par un moteur hydraulique.
3	TOURELLE O BLOC DE BASE	Structure qui soutient le bras et le relie à la couronne. Sur la partie arrière de celle-ci sont placées les vannes de contrôle et d'actionnement de l'installation hydraulique. En enlevant le carter arrière on accède aux vannes (emplacement pour la manœuvre d'urgence).

POS.	ÉLÉMENT	DESCRIPTION
4	CYLINDRE HYDRAULIQUE	D'orientation des bras. À double effet. Équipé d'une vanne de blocage pilotée hydrauliquement.
5	BRAS	Orientable, il peut être équipé d'un ou plusieurs éléments télescopiques commandés par le vérin spécifique situé au-dessus.
6	CYLINDRE HYDRAULIQUE	De nivellement de la nacelle, de type à double effet, équipé de vannes de blocage pilotées hydrauliquement.
7	NACELLE	En profilé d'aluminium ou en plastique renforcé de fibre de verre. Équipé d'un circuit hydraulique de contrôle pour le nivellement automatique et le groupe de rotation (7A) . Sur demande, la nacelle est montée en interposant des bagues en matériau hautement isolant, pour isoler électriquement la nacelle des bras.
8	STABILISATEUR (4)	À fonctionnement hydraulique. Constitués par quatre cylindres hydrauliques à double effet, à actionnement indépendant, ils permettent le parfait nivellement du chariot.
9	POMPE À MAIN	Pour les manœuvres d'urgence.
10	SUPPORT NACELLE	Relie la structure extensible à la nacelle, en permettant son nivellement et sa rotation.
11	COMMANDE DES STABILISATEURS	Leviers d'actionnement des stabilisateurs (haut/bas).
12	COMMANDES À PARTIR DE LA NACELLE	Tableau de commandes pour l'actionnement de la structure extensible à partir de la nacelle et de la rotation de la tourelle. Il s'agit du poste de commande principal.
13	COMMANDES À PARTIR DE LA BASE	Tableau de commandes pour l'actionnement de la structure extensible à partir du sol, de la rotation de la tourelle. Il s'agit du poste de commande secondaire, qui peut être utilisé en alternative au poste principal.
14	COMMANDES D'URGENCE	Pour y accéder il faut enlever le carter. Voir la section relative à leur utilisation.
15	ACCÈS NACELLE	Point d'accès à la nacelle avec élévateur en position de repos. En alternative, il est possible d'accéder à la nacelle après l'avoir rapprochée du sol.
16	NIVEAU À BULLE	Il doit être utilisé pour contrôler que la limite maximale d'inclinaison admise soit respectée pendant la phase de stabilisation.
17	COMPTEUR HORAIRE	Instrument qui indique le nombre total d'heures de fonctionnement de l'élévateur à nacelle.

N° de référence des stabilisateurs :

POS.	STABILISATEUR
1	AVANT GAUCHE
2	ARRIÈRE GAUCHE
3	ARRIÈRE DROIT
4	AVANT DROIT

Sur chaque stabilisateur se trouve un adhésif avec le numéro du stabilisateur.



Les véhicules avec poste de conduite à droite peuvent avoir les composants fixés au faux-châssis en position spéculaire (droite-gauche) par rapport au plan général.

4.5. COMPOSANTS OPTIONNELS

Pour les composants optionnels de la machine consulter l'annexe «OPTIONS» dans la section «ANNEXES».

4.6. DONNÉES TECHNIQUES

Pour les données techniques de la machine consulter l'annexe «EDT» dans la section «ANNEXES».

4.7. MISE EN PAGE MESURES

Pour la mise en page des mesures de la machine consulter l'annexe spécifique à la section «ANNEXES».

4.8. DIAGRAMME AIRE DE TRAVAIL

Pour les diagrammes aire de travail de la machine consulter l'annexe spécifique à la section «ANNEXES».

4.9. ENCOMBREMENT DE STABILISATION

Pour l'encombrement de stabilisation de la machine consulter l'annexe spécifique à la section «ANNEXES».

SECTION 5

Transport et manipulation

5. TRANSPORT ET MANIPULATION

5.1. OPÉRATIONS DE TRANSPORT

L'élévateur MULTITEL PAGLIERO S.p.A., pour se déplacer, utilise le porteur sur lequel il est installé. Le porteur est un véhicule régulièrement homologué/mis au point pour la circulation routière. Les obligations d'assurance, etc., restent à la charge du propriétaire/utilisateur.



DANGER !

Avant de se mettre en marche, s'assurer de la complète fermeture en position de repos de l'élévateur (avec une toute particulière attention aux stabilisateurs) afin d'éviter de heurter des engins ou des choses qui pourraient endommager l'élévateur et causer des dommages à des tiers.



DANGER !

Conduire en sécurité conformément au code de la route en vigueur et respecter les indications des signaux et les limitations de masse et de dimension.

Avant la mise en marche du porteur, vérifier que :

- ◆ la structure extensible soit complètement fermée et que les stabilisateurs soient parfaitement rentrés ;
- ◆ le panier soit vide de tout objet ;
- ◆ aucune partie ne soit mal fixée ou endommagée sur l'élévateur ;
- ◆ aucun objet mobile ne soit posé sur le plateau ;
- ◆ la prise de mouvement soit débranchée.

Un indicateur est présent près du poste de conduite pour signaler la fermeture incomplète des stabilisateurs.

5.2. CHARGEMENT/DÉCHARGEMENT

Si nécessaire, les opérations de chargement/déchargement de la machine doivent être confiées à un personnel qui :

- ◆ soit expert de ces opérations ;
- ◆ connaisse bien l'élévateur, ses composants et le manuel d'utilisation et maintenance.

L'élévateur doit être transporté sur des remorques appropriées ou sur le plateau de camions équipés à cet effet.

Avant d'effectuer le chargement, s'assurer que :

- ◆ l'élévateur soit complètement baissé dans la position de repos ;

- ♦ la capacité de charge soit suffisante ;
- ♦ les stabilisateurs soient complètement rentrés et bloqués.

ATTENTION !



Effectuer les opérations de chargement et de déchargement avec une extrême attention :

- ♦ éloigner de la zone de manœuvre les personnes qui ne sont pas préposées ;
- ♦ délimiter la zone ;
- ♦ vérifier l'aptitude et l'intégrité des moyens à disposition.

DANGER !



Vérifier que la zone où l'on agit soit vide et qu'il y ait un espace suffisamment libre et sûr (« voie de secours ») où pouvoir se déplacer en cas de besoin (en cas renversement de la machine, par exemple).

ATTENTION !



Pour les procédures détaillées de chargement et de déchargement de la remorque ou du plateau, consulter le manuel d'utilisation et de maintenance du fabricant du véhicule.

ATTENTION !



Pour fixer l'élévateur après le chargement, se conformer au manuel d'instructions de la remorque ou du plateau (le cas échéant) ou aux réglementations en vigueur.



IMPORTANT !

Le levage de l'élévateur par grue n'est pas prévu. Si ce genre de procédure était inévitable, contacter l'assistance MULTITEL PAGLIERO S.p.A. avant de l'effectuer.

5.3. STATIONNEMENT DE SÉCURITÉ

Garer le porteur dans une zone désignée ou éloignée des zones de grand passage sur un sol bien nivelé, en suivant les instructions du fabricant du véhicule.



ATTENTION !

Ne jamais laisser la machine sans surveillance avec le moteur en marche.

SECTION 6

Commandes

6. COMMANDES

L'élévateur a nacelle pour le travail aérien est muni des dispositifs de commande suivants:

POS.	COMPOSANT	DESCRIPTION
1	DISPOSITIF POUR LA MANUTENTION DES STABILISATEURS	Ils contiennent les commandes pour la manutention des stabilisateurs. En option ils peuvent être du type automatique.
2	DISPOSITIF POUR LA MANUTENTION DES BRAS DE LA NACELLE	Il comprend toutes les commandes et les fonctions du bras.
3	DISPOSITIF POUR LA MANUTENTION DES BRAS DE BASE	Il comprend toutes les commandes et les fonctions du bras.

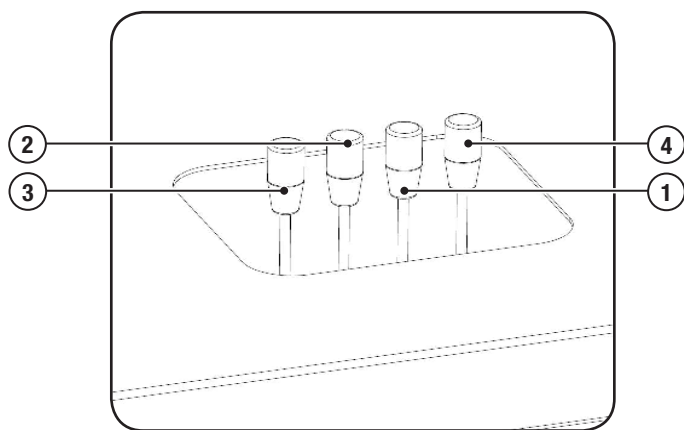
Sur les commandes de base existe un sélecteur à deux positions (voir paragraphe «**COMMANDES À PARTIR DE LA BASE**»), ayant la fonction d'introduire les commandes à partir de la nacelle ou de la base. L'enclenchement de l'une provoque automatiquement le déclenchement de l'autre. En sélectionnant les commandes à partir de la nacelle, il faut successivement enlever la clé du sélecteur pour éviter un emploi impropre.

Une deuxième clé est fournie en dotation et elle doit être conservée dans la cabine du véhicule pour les urgences.

6.1. COMMANDES STABILISATEURS

À chaque levier correspond un numéro, les numéros identifient le stabilisateur qui est manutentionné.

POS.	STABILISATEUR	DESCRIPTION DE LA COMMANDE
1	AVANT GAUCHE	En poussant la levier le stabilisateur monte, en tirant le levier le stabilisateur descend.
2	ARRIÈRE GAUCHE	En poussant la levier le stabilisateur monte, en tirant le levier le stabilisateur descend.
3	ARRIÈRE DROIT	En poussant la levier le stabilisateur monte, en tirant le levier le stabilisateur descend.
4	AVANT DROIT	En poussant la levier le stabilisateur monte, en tirant le levier le stabilisateur descend.



IMPORTANT !

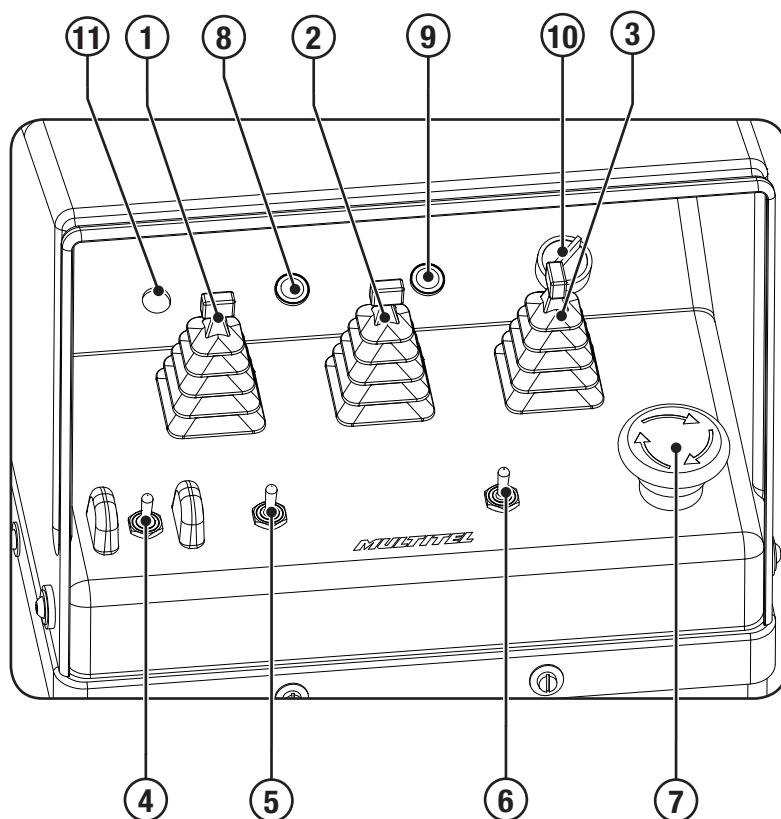
Les numéros correspondants sont reportés sur les vérins stabilisateurs.

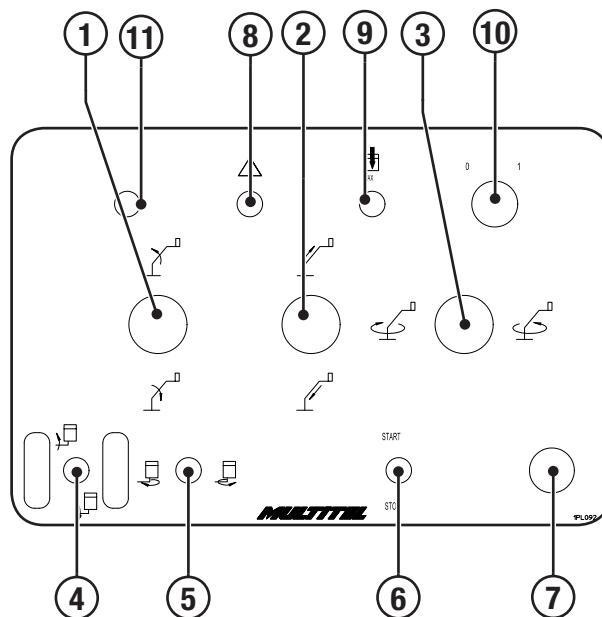
6.2. COMMANDES À PARTIR DE LA NACELLE



ATTENTION !

Il faut commencer et terminer les manœuvres graduellement, en évitant tout départ et arrêt soudain. Tout mouvement soudain peut engendrer la vibration des vannes. Dans ce cas, arrêter le mouvement et reprendre les manœuvres d'une manière plus graduelle.





POS.	DESCRIPTION
1	Commande proportionnelle de l'orientation du bras principal. En poussant le levier vers l'extérieur, le bras principal se lève, en tirant le levier vers l'intérieur, le bras principal s'abaisse.
2	Commande proportionnelle de la fonction télescopique du bras principal. En poussant le levier vers l'extérieur, le bras principal sort, en tirant le levier vers l'intérieur, le bras principal rentre.
3	Commande proportionnelle de la rotation de la tourelle. En poussant le levier vers la droite, la tourelle tourne en sens antihoraire, en poussant le levier vers la gauche, la tourelle tourne en sens horaire.
4	Commande du nivellement manuel de la nacelle. En poussant le levier vers l'extérieur la nacelle se penche en avant, en tirant le levier vers l'intérieur la nacelle se penche en arrière. Nota bene : Le système de nivellement est automatique, la commande doit être actionnée seulement s'il est nécessaire de corriger l'inclinaison de la nacelle ; la commande est protégée contre l'actionnement accidentel.
5	Commande de rotation de la nacelle. En poussant le levier vers la droite, la nacelle tourne en sens antihoraire, en poussant le levier vers la gauche, la nacelle tourne en sens horaire.
6	Commande START-STOP. À utiliser pour arrêter et mettre en marche le moteur du véhicule (en poussant le levier le moteur se met en marche, en tirant le levier vers le bas, le moteur s'arrête). Même quand le moteur est arrêté, il y a une consommation d'énergie électrique. Il faut tenir la charge des batteries sous contrôle.
7	Bouton coup-de-poing d'urgence rouge à retenue mécanique. L'actionnement du bouton bloque tous les mouvements et (si prévu) le moteur du véhicule. Le moteur ne peut être mis en marche qu'après avoir débloqué ce bouton. Nota bene : Éviter d'utiliser le dispositif seulement afin d'arrêter le moteur.
8	Voyant rouge. Signal de danger. Le voyant allumé indique que le déport maximum a été atteint. Lorsque le voyant est allumé, les mouvements qui allongent le bras de l'élévateur à nacelle ne sont pas autorisés.

POS.	DESCRIPTION
	En option. Voyant rouge. Signal de danger.
9	Le voyant allumé indique que le poids maximum qu'il est possible de charger dans la nacelle est atteint. Lorsque le voyant est allumé, aucun mouvement n'est autorisé.
10	En option. Voir la section relative aux caractéristiques optionnelles (si prévu).
11	En option. Voir la section relative aux caractéristiques optionnelles (si prévu).

6.3. COMMANDES À PARTIR DE LA BASE

Ces commandes sont situées au niveau du chariot et peuvent être enclenchées en alternative aux commandes situées sur la nacelle (voir paragraphe « **COMMANDES DE LA NACELLE** »).

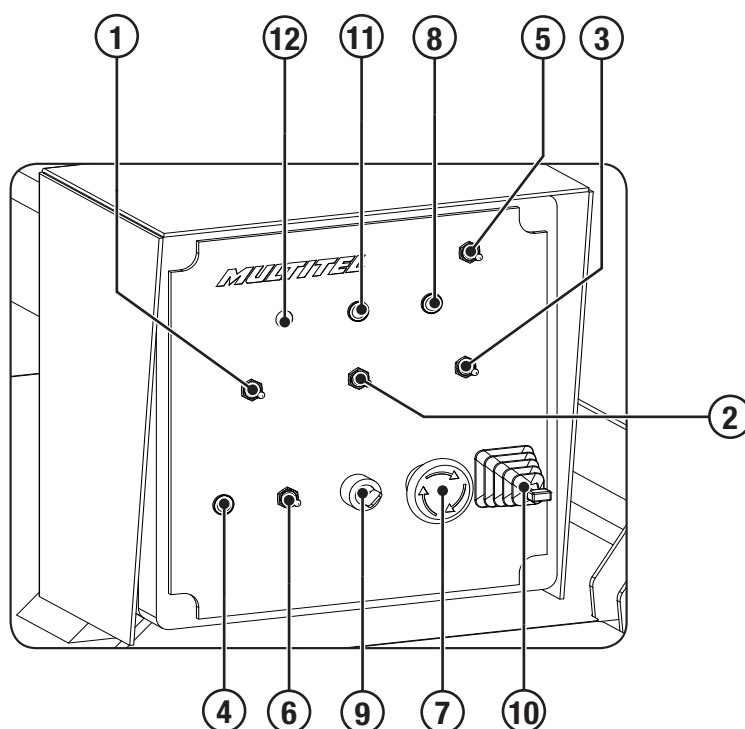
Pour l'actionnement, il faut sélectionner le type de mouvement souhaité, en agissant sur les leviers appropriés et en actionnant simultanément le manipulateur de façon proportionnelle pour augmenter et régler la vitesse du mouvement choisi.

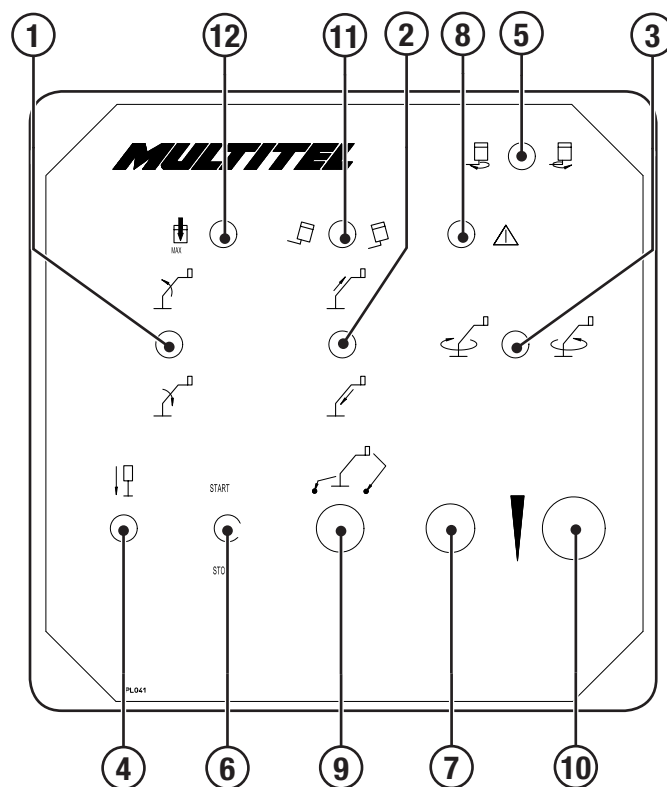
ATTENTION !



Il faut commencer et terminer les manœuvres graduellement, en évitant tout départ et arrêt soudain.

Tout mouvement soudain peut engendrer la vibration des vannes. Dans ce cas arrêter le mouvement et reprendre les manœuvres d'une manière plus graduelle.





POS.	DESCRIPTION
1	Commande de l'orientation du bras principal. En poussant le levier vers l'extérieur, le bras principal se lève, en tirant le levier vers l'intérieur, le bras principal s'abaisse.
2	Commande de la fonction télescopique du bras principal. En poussant le levier vers l'extérieur, le bras principal sort, en tirant le levier vers l'intérieur, le bras principal rentre.
3	Commande de la rotation de la tourelle. En poussant le levier vers la droite, la tourelle tourne en sens antihoraire, en poussant le levier vers la gauche, la tourelle tourne en sens horaire.
4	Voyant vert. Voyant d'habilitation des stabilisateurs posés au sol. Le voyant allumé indique la possibilité de manœuvrer le bras.
5	Commande de rotation de la nacelle. En poussant le levier vers la droite, la nacelle tourne en sens antihoraire, en poussant le levier vers la gauche, la nacelle tourne en sens horaire.
6	Commande START-STOP. À utiliser pour arrêter et mettre en marche le moteur du véhicule (en poussant le levier le moteur se met en marche, en tirant le levier vers le bas, le moteur s'arrête). Même quand le moteur est arrêté il y a une consommation d'énergie électrique. Il faut tenir la charge des batteries sous contrôle.
7	Bouton coup-de-poing d'urgence rouge à retenue mécanique. L'actionnement du bouton bloque tous les mouvements et (si prévu) le moteur du véhicule. Le moteur ne peut être mis en marche qu'après avoir débloqué ce bouton. Nota bene : Éviter d'utiliser le dispositif seulement afin d'arrêter le moteur .
8	Voyant rouge. Signal de danger. Le voyant allumé indique que le déport maximum a été atteint. Lorsque le voyant est allumé, les mouvements qui allongent le bras de l'élévateur à nacelle ne sont pas autorisés.

POS.	DESCRIPTION
9	Sélecteur à clé à deux positions. La première position permet les commandes seulement à partir de la nacelle, la deuxième permet les commandes seulement à partir de la base. Chaque position exclue mutuellement les autres. Cette commande est toujours subordonnée aux contrôles de sécurité appliqués à chaque condition d'utilisation.
10	Commande proportionnelle de réglage de la vitesse des mouvements. En tirant le levier vers le haut, on augmente la vitesse des mouvements. Nota bene : pour obtenir n'importe quel mouvement, il faut toujours enclencher la commande proportionnelle de réglage de la vitesse. Le levier retourne automatiquement en position de repos.
11	En option. Voyant rouge. Signal de danger. Le voyant allumé indique que l'inclinaison maximale de la nacelle est atteinte. Lorsque le voyant est allumé, les mouvements qui augmentent l'inclinaison de la nacelle de l'élévateur ne sont pas autorisés. Nota bene : l'inclinaison maximale de la nacelle est à considérer par rapport à la verticale et est quantifiable en +/- 10°.
12	En option. Voyant rouge. Signal de danger. Le voyant allumé indique que le poids maximum qu'il est possible de charger dans la nacelle est atteint. Lorsque le voyant est allumé, aucun mouvement n'est autorisé.

6.3.1. CARACTÉRISTIQUES OPTIONNELLES DES COMMANDES À PARTIR DE LA BASE

Les commandes de base peuvent être de différent type. Différentes solutions optionnelles sont disponibles, parmi lesquelles:

- ♦ **Dotation de base:** commandes reliées à la tourelle (ou au faux-châssis) ; l'opérateur actionne les commandes tout en restant debout, en maintenant le contact visuel avec le panier et la structure extensible.
- ♦ **Siège ouvert :** l'opérateur commande la élévateur a nacelle depuis le siège, lié à la tourelle ; ce poste fournit une vue excellente de la zone de manœuvre de la élévateur a nacelle.
- ♦ **Cabine fermée :** l'opérateur commande la élévateur a nacelle de l'intérieur de la cabine (dotée de larges surfaces transparentes) ; ce poste fournit une excellente vue de la zone de manœuvre de la élévateur a nacelle et peut être équipé de différentes options pour le confort.
- ♦ **Cabine fermée orientable :** l'opérateur commande la élévateur a nacelle de l'intérieur de la cabine (dotée de larges surfaces transparentes) ; ce poste fournit une excellente vue de la zone de manœuvre de la élévateur a nacelle et peut être équipé de différentes options pour le confort. La cabine peut être inclinée moyennant l'actionnement d'un piston hydraulique prévu à cet effet.
- ♦ **Commandes « amovibles » :** l'opérateur commande la élévateur a nacelle du sol ; le boîtier de commande peut être prélevé et, dans le rayon d'action consenti par la longueur du câble, suivre l'opérateur qui, afin d'avoir une meilleure vue sur la machine, se déplace de la zone normale de commande ; cette solution permet de maintenir constamment une excellente vue de la zone de manœuvre de la élévateur a nacelle. Le boîtier de commandes est relié constamment à la machine par un câble spécial protégé par une gaine robuste qui en préserve le fonctionnement.



IMPORTANT !

En fonction du modèle certaines solutions peuvent ne pas être disponibles.

6.4. COMMANDES OPTIONNELLES

Pour les commandes optionnelles de la machine consulter l'annexe « OPTIONS » dans la section « ANNEXES ».

SECTION 7

Utilisation de la machine

7. UTILISATION DE LA MACHINE

7.1. PROCÉDURES DE MISE EN MARCHÉ

Pour **mettre en marche l'élévateur a nacelle**, suivre la procédure suivante:

PAS	ACTION
1	Garer le chariot.
2	Tirer le frein à main.
3	S'assurer que le levier du change soit en position de "point mort"(vitesse du véhicule déclenchée).
4	Introduire la prise de force par le biais du bouton dans la cabine. Appuyer à fond sur la pédale de l'embrayage et introduire la prise de force par le biais du bouton prévu à cet effet dans la cabine. Nota: un voyant rouge (voyant PTO) signale l'introduction effectuée. Le cas échéant, lorsque vous relâchez l'embrayage, le moteur accélère automatiquement.
5	Commencer la procédure de stabilisation (voir les paragraphes dédiés).

7.2. STABILISATION

7.2.1. STABILISATION DU CHARIOT



IMPORTANT !

La parfaite stabilisation du chariot est essentielle pour travailler en toute sécurité.

EN CAS DE DOUTES SUR LA QUALITÉ DE LA STABILISATION, NE PAS TRAVAILLER ET, ÉVENTUELLEMENT, CONTACTER LE SERVICE ASSISTANCE MULTITEL.



ATTENTION !

S'assurer que le terrain soit bien compact, qu'il n'y ait aucun tunnel souterrain qui pourrait s'affaisser.



ATTENTION !

Pendant l'actionnement des stabilisateurs, s'assurer visuellement que personne ne puisse être blessé par leur mouvement. Si tous les pieds d'appui ne sont pas visibles depuis le poste de commande, clôturer la zone de travail pour empêcher tout accès.



ATTENTION !

Afin de stabiliser l'élévateur à nacelle sur un sol en pente ou disjoint, faire appel à l'emploi de cales (en bois par exemple) à mettre sous les stabilisateurs. Stabiliser sur une pente raide augmente le risque que le véhicule glisse. Fixer avec des coins ou fixer le véhicule avec des cordes avant de soulever l'essieu arrière.

Afin d'effectuer la **stabilisation du chariot**, suivre la procédure suivante:

ÉTAPE	ACTION
1	Vérifier que la procédure de démarrage ait été effectuée avec succès.
2	Sur le côté droit du chariot (les véhicules avec poste de conduite à droite ont les commandes en position spéculaire par rapport à l'axe du chariot et peuvent être reproduites sur les deux côtés) se trouvent les commandes des stabilisateurs d'appui. Opérer sur les stabilisateurs : en poussant le levier correspondant au stabilisateur souhaité, le stabilisateur respectif monte. En tirant le levier, le stabilisateur respectif descend. Nota: lorsque le véhicule est soulevé du sol et les quatre bras stabilisateurs sont appuyés au sol, le voyant vert de consentement des fonctions du bras s'allume. Ce voyant est situé sur le tableau de commandes de la base.
3	Contrôler par la procédure « CONTRÔLE DU NIVELLEMENT DU CHARIOT » et par la procédure « CONTRÔLE DE LA STABILISATION » que la mise en place ait été effectuée correctement.
4	Après cette manœuvre, vérifier que le voyant d'habilitation soit allumé.

7.2.2. CONTRÔLE DU NIVELLEMENT DU CHARIOT



ATTENTION !

Contrôler toujours le bon nivellement après chaque opération de stabilisation.



DANGER !

Une stabilisation hors des limites imposées est interdite car elle est extrêmement dangereuse ! Elle peut facilement compromettre la stabilité de la machine en créant une source de risque, voir de danger de mort pour les opérateurs.



ATTENTION !

Ne jamais intervenir sur le réglage du niveau à bulle. Seuls les techniciens spécialisés autorisés par le Fabricant peuvent intervenir sur les réglages du niveau.

7.2.2.1. NIVEAU À BULLE

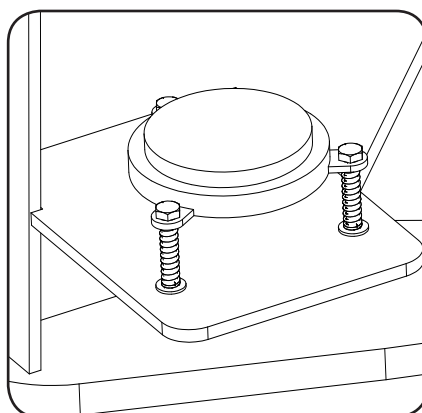
Ou bulle d'air.

Au terme de la procédure de stabilisation, vérifier à l'aide de l'inclinomètre que la limite maximale d'inclinaison soit respectée (voir plaque du fabriquant).

La condition est satisfaite si la bulle d'air à l'intérieur de l'instrument ne sort jamais de la circonférence qui identifie

l'inclinaison maximum admise.

Le niveau à bulle est l'instrument qui indique comment se déroule l'abaissement des pieds. Elle indique aussi si la stabilisation a été effectuée correctement et, si cette dernière n'a pas été effectuée correctement, quels sont les leviers qu'il faut actionner pour bien niveler le chariot.



7.2.2.2. NIVEAU ÉLECTRONIQUE (EN OPTION)

Le voyant vert s'allume seulement si la stabilisation s'effectue en amenant le véhicule à une inclinaison admise.

Si l'inclinaison n'est pas correcte, le voyant rouge d'alarme s'allume. Dans ce cas il faudra effectuer les manœuvres nécessaires pour rétablir la planéité du véhicule, éventuellement en insérant des plaques de répartition du poids sous les stabilisateurs.

7.2.3. CONTRÔLE DE LA STABILISATION

Pour le **contrôle de la stabilisation**, suivre la procédure suivante :

ÉTAPE	ACTION
1	Vérifier que le chariot soit bien nivelé (voir le « CONTRÔLE DU NIVELLEMENT DU CHARIOT »).
2	Contrôler que les stabilisateurs reposent correctement sur le sol et que ce dernier ne se soit pas affaissé suite au soulèvement du chariot.
3	Contrôler que l'essieu arrière du chariot soit soulevé du sol.
4	Vérifier l'allumage du voyant vert d'habilitation.

Si l'un de ces contrôles s'avère négatif, répéter la procédure de « **STABILISATION** ».

ATTENTION !



Même si la stabilisation initiale était parfaite, les manœuvres de la structure extensible ou le changement des conditions climatiques pourraient modifier l'assiette. En cas de constatation d'un affaissement du terrain pour une raison quelconque, refermer rapidement l'élévateur à nacelle et effectuer à nouveau la stabilisation.

IMPORTANT !



Il se peut que, dans certaines positions de travail, l'un des pieds stabilisateurs se soulève à cause de la torsion due à l'effort du faux-châssis. Il s'agit d'une simple conséquence d'utilisation et les commandes ne sont donc pas limitées. Le limiteur de portée, conformément à la norme, est indépendant à cet événement.

SI VOUS DEVEZ TRAVAILLER SUR PENTE, BLOQUEZ LE VEHICULE PAR DES COINS OU D'AUTRES SYSTEMES EQUIVALENTS.

7.3. PROCÉDURES D'UTILISATION

7.3.1. MONTÉE EN HAUTEUR DE LA NACELLE OPÉRATEUR

Pour le **démarrage du bras**, suivre la procédure suivante :

ÉTAPE	ACTION
1	Pour pouvoir procéder aux manœuvres de l'élévateur à nacelle le voyant vert de consentement doit être allumé, pour garantir une stabilisation correcte.
2	Avant de procéder aux manœuvres, s'assurer que : ◆ Le poids chargé et le nombre de personnes dans la nacelle soient dans les limites autorisées (voir plaque fabricant). ◆ Les personnes qui se trouvent dans la nacelle portent correctement les dispositifs de retenue et que ceux-ci soient attachés aux points d'ancrage prévus.
3	Suivre les instructions pour déplacer l'élévateur à nacelle à partir des différents postes de commande présents (paragraphes « COMMANDES À PARTIR DE LA NACELLE »- « COMMANDES À PARTIR DE LA BASE ») en commençant toujours par les manœuvres suivantes : ◆ Rétraction des bras, car en position de transport les vérins télescopiques ont tendance à faire reposer les éléments télescopiques sur les arrêts mécaniques. ◆ Sélectionner le mouvement de soulèvement du bras principal jusqu'à sortir du support d'appui. ◆ Actionner les autres manipulateurs pour effectuer les manœuvres nécessaires afin d'atteindre le point de travail. ATTENTION ! N'effectuer aucune manœuvre de rotation ou d'extension quand le bras repose sur le support.
4	Pendant la sortie hors du gabarit du véhicule faire attention à la présence d'autres engins dans le rayon d'action de la machine.

7.3.2. MISE AU REPOS

Pour la **mise au repos**, suivre la procédure suivante :

ÉTAPE	ACTION
1	Tourner le bras, après s'être approché de l'appui, jusqu'à être parfaitement centré, en faisant coïncider les encoches de référence. Utiliser la fonction de centrage automatique de la couronne si présente (consulter le paragraphe « CENTRAGE AUTOMATIQUE DE LA COURONNE »).
2	Faire rentrer complètement les deux bras télescopiques ; aligner la nacelle sur l'axe du véhicule, descendre doucement dans le support avec le bras principal seulement après avoir abaissé complètement le second bras.
3	Ne pas forcer sur les côtés latéraux du support.
4	Vérifier que le bras repose bien sur le support et que la fin de course électrique soit complètement enfoncée.

7.3.3. LIMITEUR DE DÉPORT

Afin d'éviter le renversement de l'élévateur à nacelle, un limiteur de déport a été installé.



Voyant rouge présent sur les commandes de la nacelle et sur les commandes de la base (réf. chapitre 6)

Lorsque le déport maximum autorisé a été atteint, celui-ci :

1. Active le voyant rouge pour signaler à l'opérateur d'avoir atteint la condition limite ;
2. Arrête les mouvements aggravants :
 - descente du bras principal
 - sortie de l'élément télescopique du bras principal
 en continuant de signaler la condition limite jusqu'à ce que le déport soit réduit.

Le fonctionnement du limiteur est complètement automatique.

Pour évaluer les zones de travail accessibles et l'intervention du limiteur, consulter les diagrammes de la zone de travail de la machine dans l'annexe spécifique, à la section « ANNEXES ».



ATTENTION !

Il est strictement interdit d'ajouter des charges si le voyant rouge du limiteur est allumé ! Il indique que la condition de déport maximum pour la charge présente dans la nacelle a été atteinte, et qu'une charge ultérieure pourrait la renverser !

Pour permettre le rapprochement de la nacelle du sol, si le bras se trouve en-dessous d'un angle donné (~15°), la descente du bras est autorisée même en cas de vérification de la condition de limitation.



IMPORTANT !

Les élévateurs à nacelle MULTITEL qui ne sont pas équipés d'un dispositif de contrôle de la charge dans la nacelle sont munis de nacelles de dimensions réduites (<1 m² et côté le plus long inférieur à 1 400 mm) ; pendant les essais typiques de certification CE, celles-ci ont passé avec succès les tests de stabilité renforcée requis par la norme EN280:2013 aux points 5.4.1.5 et 5.4.1.6 pour les machines sans contrôle de la charge dans la nacelle.



DANGER !

En cas de doutes sur le fonctionnement du limiteur, interrompre immédiatement l'utilisation de la machine et contacter l'assistance !



IMPORTANT !

Exécuter les manœuvres sur un terrain dégagé.

Afin de contrôler le fonctionnement du dispositif limiteur, procéder de la manière suivante :

ÉTAPE	ACTION
1	Exécuter les manœuvres sur un terrain dégagé, sans personnes dans le panier.
2	Charger dans la nacelle, la portée nominale reportée sur la plaque du fabricant (ou une portée nominale quelconque présente sur la plaque du fabricant si plusieurs portées nominales sont prévues), en prenant soin de lier solidement la charge de façon à ce qu'elle ne puisse tomber de la nacelle.
3	Mettre le bras principal en position inclinée de 25° par rapport à l'horizontale..

ÉTAPE	ACTION
4	Régler au préalable le point d'arrêt du bras et arrêter de travailler en cas de doute sur le fonctionnement; replier plutôt la machine et demander l'intervention d'un technicien spécialisé.
5	La structure extensible doit s'arrêter au déport indiqué dans l'EDT (« Caractéristiques de fabrication de l'élévateur à nacelle », rapport « DEKRA » ou « APAVE », « Prüfbuch für Hebebühnen », rapport « ABOMA », etc.) en faisant sortir le bras télescopique.
6	Faire monter le bras de quelques degrés et le faire sortir jusqu'à joindre le nouveau point d'arrêt. Vérifier donc que le mouvement de descente et la fonction sortie télescopique soient bloqués.
7	Ensuite, avec l'opérateur sur la nacelle, vérifier que lorsque le dispositif de blocage est atteint, le voyant rouge situé sur la boîte de commande de la nacelle s'allume.

7.3.4. CENTRAGE AUTOMATIQUE DE LA COURONNE (EN OPTION)

Cette option permet d'atteindre et d'arrêter la rotation du bras automatiquement au point de descente pour la mise au repos.

En appuyant sur le bouton correspondant (paragraphe « **COMMANDES DE LA NACELLE** » position 6) sur les commandes de la nacelle, la tourelle tourne, réduisant automatiquement la vitesse jusqu'à l'arrêt au point exact considéré, et le bouton s'allume simultanément pour confirmer que la position est atteinte.

Avec les commandes au sol, utiliser le bouton prévu à cet effet et le manipulateur de changement de vitesse.

Procéder ensuite de la façon suivante :

ÉTAPE	ACTION
	Si nécessaire, terminer les manœuvres en mode manuel en rétractant les bras télescopiques et faire descendre les bras comme illustré dans le paragraphe « MISE AU REPOS ».
1	ATTENTION ! Faire attention à ce qu'aucun obstacle ne se trouve sur la trajectoire des bras pendant la rotation. S'il existe un risque de collision, relâcher le bouton, modifier la position des bras pour dépasser l'obstacle, puis reprendre la rotation en mode automatique.
2	Exécuter la procédure « ARRÊT DE FIN DE TRAVAIL » afin de terminer correctement la procédure.

7.4. PROCÉDURES POUR LA RÉOLUTION DES PANNES PARTIELLES

Des pannes partielles peuvent survenir sans qu'il soit nécessaire de procéder à la manœuvre d'urgence, car elles peuvent être résolues plus simplement et plus facilement en suivant les instructions indiquées ci-dessous :

7.4.1. PANNE DES COMMANDES DANS LA NACELLE

Dans le cas où les commandes à l'intérieur de la nacelles ne fonctionnent plus, procéder de la manière suivante :

ÉTAPE	ACTION
1	Prélever la clé de sélection du poste opérateur dans la cabine du véhicule.
2	Commuter le sélecteur qui se trouve sur le poste de commande depuis la base sur la position des commandes de base, en excluant les commandes à partir de la nacelle et en habilitant celles à partir de la base.

ÉTAPE	ACTION
3	Commander l'élévateur à nacelle à partir de la base en l'amenant en position de repos, afin de permettre la descente de l'opérateur.
4	Contacter l'assistance pour la réparation de la panne.

7.4.2. PANNE DES COMMANDES À PARTIR DE LA BASE

Dans le cas où les commandes à partir de la base ne fonctionnent plus et si un opérateur formé à l'utilisation de la nacelle se trouve à l'intérieur de celle-ci, il est possible de procéder de la manière suivante :

ÉTAPE	ACTION
1	Prélever la clé de sélection du poste opérateur dans la cabine du véhicule.
2	Commuer le sélecteur qui se trouve sur le poste de commande de la base sur la position des « commandes à partir de la nacelle », en excluant les commandes à partir de la nacelle et en habilitant celles à partir de la base.
3	Commander l'élévateur depuis la nacelle en l'amenant en position de repos afin de permettre la descente de l'opérateur.
4	Contacter l'assistance pour la réparation de la panne.

7.4.3. PANNE DU SYSTÈME DE COMMANDE

Si les deux postes de commande ne fonctionnent pas, la panne concerne probablement l'installation électrique.

Dans ce cas, pour reporter l'opérateur au sol, il est conseillé de contacter le service d'assistance.

En alternative, il est possible d'exécuter la manœuvre d'urgence (description ci-après). L'opérateur qui l'effectue doit être correctement formé sur ce type d'opérations et doit les avoir déjà effectuées précédemment, par exemple lors de sa formation.

7.4.4. PANNES DES SYSTÈMES D'ALIMENTATION

Les systèmes d'alimentation, le moteur du chariot et d'éventuelles autres options peuvent être utilisés de manière alternative :

IMPORTANT !



Si tous les systèmes d'alimentation disponibles sont en panne mais que l'installation électrique fonctionne, il n'est pas nécessaire de procéder à la « descente d'urgence de la nacelle opérateur » ; il est possible de travailler normalement à partir des postes de commande de la nacelle ou de la base en utilisant la pompe à main comme système d'alimentation alternatif supplémentaire.

Il est possible d'effectuer la descente de l'opérateur au sol en suivant la procédure décrite ci-dessous :

ÉTAPE	ACTION
1	♦ Vérifier s'il est possible de rétablir au moins l'un des deux systèmes d'alimentation. ♦ Vérifier le niveau du carburant ou, en cas d'alimentation électrique, la connexion correcte de la prise de courant et la présence de tension dans le circuit auquel l'équipement est branché.
2	S'il n'a pas été possible de rétablir l'alimentation, prendre, dans la cabine du véhicule, la barre de commande de la pompe à main.

ÉTAPE	ACTION
3	L'introduire dans la pompe à main puis, après avoir habilité le tableau de commande, manœuvrer l'élévateur à nacelle en pompant l'huile manuellement.
4	Remettre la machine au repos.
5	Contacter l'assistance pour la réparation de la panne.

7.5. DESCENTE D'URGENCE DE LA NACELLE-OPÉRATEUR

En cas de la panne électrique totale de l'élévateur à nacelle, et si tous les systèmes d'alimentation sont en panne, effectuer la descente d'urgence de la nacelle opérateur.

La procédure pour la descente d'urgence est illustrée ci-dessous.



IMPORTANT !

Le personnel d'assistance au sol doit avoir été formé et avoir déjà effectué, dans la pratique, les opérations de récupération manuelle.



ATTENTION !

- ♦ Si les conditions de sécurité le permettent, éloigner avant tout les personnes de la nacelle et enlever le matériel présent.
- ♦ Si cela n'est pas possible, s'assurer que les personnes soient attachées avec les ceintures de sécurité et que les matériels soient fixés pour éviter toute chute depuis la nacelle.



IMPORTANT !

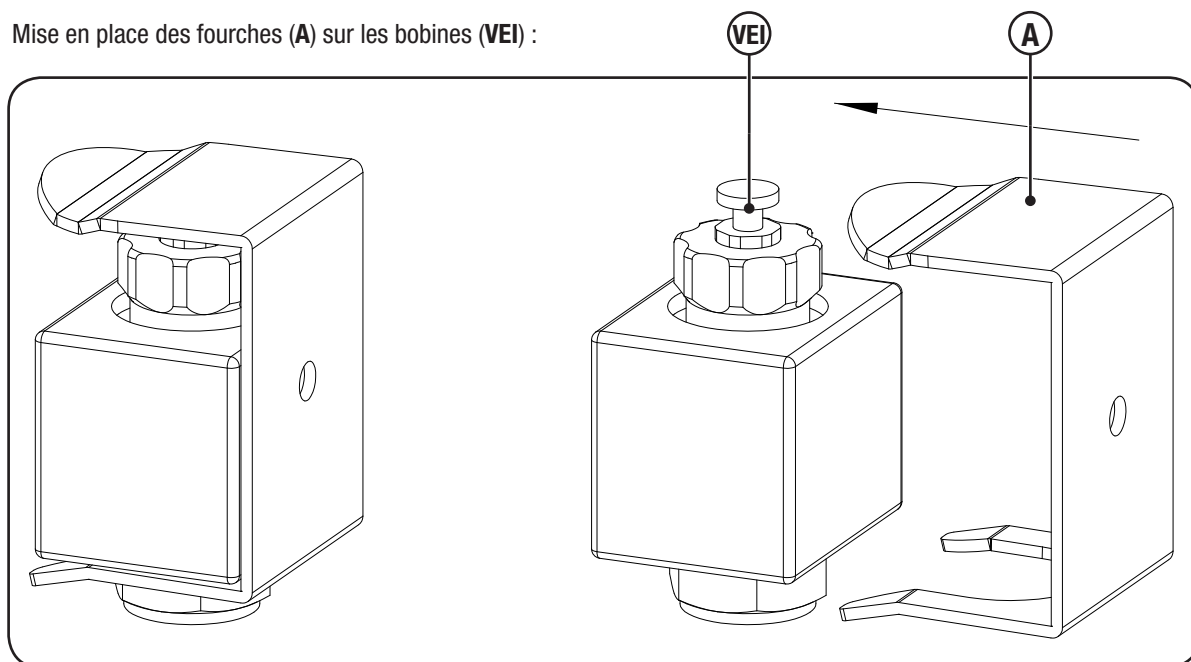
Décider quels sont les mouvements à effectuer pour ramener la nacelle en toute sécurité, en privilégiant, dès que possible, la rétraction des bras télescopiques et l'effectuant en tout cas avant la rotation et la descente des bras.



ATTENTION !

Lors de l'actionnement avec les commandes d'urgence, les dispositifs automatiques de contrôle et de sécurité ne fonctionnent plus. Il est donc indispensable que l'opérateur qui effectue la manœuvre soit bien formé sur ce genre d'opérations et qu'il les ait déjà effectuées lors de sa formation.

Mise en place des fourches (A) sur les bobines (VEI) :



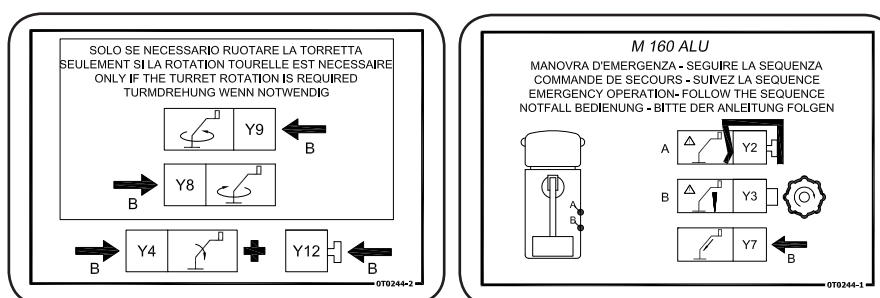
Pour la position des composants, se référer au chapitre 4 « DESCRIPTION DE LA MACHINE ».

ÉTAPE	ACTION
1	Prendre, dans la cabine du véhicule, la barre de commande de la pompe à main et l'introduire dans la pompe à main.
2	Appuyer sur le bouton d'urgence.
3	Enlever le carter situé derrière la tourelle, pour avoir accès aux composants hydrauliques.
4	Identifier l'électrovanne Y2 située à proximité du distributeur de commande des stabilisateurs. La vanne est munie d'un petit volant à appliquer sur la vanne et qu'il faut visser.
5	Identifier l'électrovanne Y3 située à proximité du distributeur de commande des mouvements. Visser à fond mais sans forcer le volant manuel situé sur la vanne.
6	Pour obtenir les mouvements souhaités, appuyer sur les boutons d'actionnement manuel, situés sur la tête de chaque vanne, en tenant compte de la disposition des vannes telles qu'elles sont décrites sur l'étiquette spécifique appliquée sur l'élévateur (consulter le chapitre « 4 » paragraphe « COMPOSANTS PRINCIPAUX », 4 à la rubrique : commandes d'urgence). Pour actionner l'élévateur, pomper manuellement.
7	Pour certains mouvements, il ne suffit pas d'appuyer sur les boutons d'actionnement manuel situé sur la tête de chaque vanne, mais il faut également agir sur d'autres vannes situées sous le carter derrière la tourelle, selon les combinaisons indiquées ci-dessous : - Descente du bras principal : appuyer simultanément sur le bouton considéré et sur le bouton sur la vanne Y12. Pour actionner l'élévateur pomper manuellement.
8	Après avoir complètement refermé l'élévateur (bras correctement posé sur le support du bras), les stabilisateurs peuvent être refermés.
9	Identifier l'électrovanne d'échange Y41 située à proximité du distributeur de commande des stabilisateurs. (voir chapitre « 4 » paragraphe « COMPOSANTS PRINCIPAUX », à la rubrique : commandes d'urgence).
10	Appuyer sur le curseur et le maintenir appuyé.
11	En actionnant le levier de commande sur le bloc distributeur des stabilisateurs, pomper manuellement jusqu'à la fermeture complète des stabilisateurs.

ÉTAPE	ACTION
12	Une fois l'opération terminée, contacter le service d'assistance pour réparer l'élévateur.

Pour la disposition des électrovannes du distributeur de commande des mouvements, voir l'adhésif situé près de ce dernier.

La manœuvre est également décrite sur les plaques qui sont à l'intérieur du carter de protection des commandes d'urgence.



7.6. PROCÉDURES D'ARRÊT

7.6.1. ARRÊT DE FIN DE TRAVAIL

Pour arrêter la machine, suivre la procédure suivante:

PAS	ACTION
1	Après avoir mis à repos l'élévateur a nacelle, faire rentrer complètement les stabilisateurs. La rentrée complète des stabilisateurs est confirmée par l'arrêt du voyant rouge prévu à cet effet dans la cabine du véhicule. Lorsque tous les stabilisateurs sont rentrés et avant de déplacer le véhicule débrancher la prise de force. Dans la cabine du véhicule il y a un voyant rouge qui s'éteint quand la prise est débranchée. .
2	 ATTENTION ! Voyager avec la prise de force insérée peut provoquer de graves anomalies à la pompe hydraulique et à la boîte de vitesse. Ne pas déplacer le véhicule si le voyant est allumé.
3	Déplacer ou garer le chariot comme un véhicule normal.

7.6.2. ARRÊT D'URGENCE

Pour l'arrêt d'urgence, suivre la procédure suivante:

PAS	ACTION
1	Appuyer sur un quelconque des boutons d'urgence qui se trouvent sur tous les tableaux de commande de l'élévateur a nacelle.

SECTION 8

Maintenance

8. MAINTENANCE

8.1. PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ



ATTENTION !

Il est interdit de faire des interventions de maintenance, lubrification, réparation lorsque la machine est en marche et/ou sous tension électrique. Uniquement dans les cas indiqués ci-dessus l'opérateur qualifié peut effectuer des vérifications de fonctionnement ou des interventions de réglage à machine en marche ou sous tension électrique, en respectant les procédures et les prescriptions de ce manuel.

IL FAUT mettre des pancartes monitoires qui indiquent **»MACHINE EN MAINTENANCE«**.

IL EST obligatoire pour les personnes préposées à la maintenance de mettre tous les dispositifs de protection individuelle nécessaires (gants, lunettes, bleus de travail, etc.) au travail à effectuer, indiqués dans ce manuel.

Pendant les opérations le personnel non autorisé doit rester au dehors de la zone opérationnelle; si l'opération prévoit l'enlèvement de protections il faut isoler la zone avec des barrières et signaler avec des avis l'interdiction d'accès aux personnes étrangères aux travaux de maintenance.

Effectués les travaux de maintenance et avant de remettre en service la machine il faut:

- ♦ contrôler que les pièces qui ont été éventuellement remplacées et/ou les outils utilisés pour l'intervention de maintenance ont bien été enlevés de la machine;
- ♦ effectuer un contrôle des dispositifs de sécurité;
- ♦ inspecter la machine avec attention avant de la remettre en service et vérifier que tous les abris soient remis à leur place et fixés à leur emplacement.



ATTENTION !

Avant de remettre la machine en fonction, s'assurer que personne ne soit exposé dans les zones dangereuses.

8.2. INFORMATIONS GÉNÉRALES

La maintenance de la machine comprend les interventions (d'inspection, de vérification, de contrôle, de réglage et de remplacement) qui sont nécessaires à la suite de la normale utilisation de la machine.

Les interventions concernent les parties mécaniques et électriques.

Pour une bonne maintenance:

- ♦ Utiliser uniquement les pièces de rechange originales, d'outils conçus à cet effet et qui sont en bon état.

- ◆ Respecter les fréquences d'intervention indiquées dans le manuel pour la maintenance programmée (préalable et périodique). La distance (indiquée en durée ou en cycles de travail) entre une intervention et l'autre doit être retenue comme règle acceptable; elle ne doit donc pas être dépassée; elle peut, au contraire, être abrégée.
- ◆ Une bonne maintenance préventive requiert une constante attention et une surveillance continue de la machine. Vérifier immédiatement la cause d'éventuelles anomalies telles que le bruit excessif, les sur-réchauffements, les tréfilages des fluides, etc. ... et trouver un remède.
- ◆ Remédier immédiatement aux causes éventuelles des anomalies ou des mauvais fonctionnements évite d'encourir d'autres endommagements aux appareillages et assure la sécurité des opérateurs.



ATTENTION !

En cas de doutes, il est interdit d'agir. Interpeller le fabricant pour les éclaircissements nécessaires.

Pour la maintenance se référer aussi toujours aux **documents annexés** comme:

- ◆ Les schémas fonctionnels des installations et des équipements annexés au manuel;
- ◆ les listes des composants avec les données nécessaires pour commander les pièces de rechange;
- ◆ la liste des cas possibles de mauvais fonctionnements et des solutions conseillées.

Du point de vue opérationnel, pour la personne préposée à la maintenance, les opérations se partagent en deux catégories:

- ◆ **maintenance ordinaire;**
- ◆ **maintenance extraordinaire.**

8.3. MAINTENANCE ORDINAIRE

Afin d'assurer le bon fonctionnement de la machine il faut effectuer des contrôles et des maintenances périodiques et de prévention **en suivant les tableaux** et respecter les temps indiqués de maintenance.



IMPORTANT !

Le non respect des indications ci-dessus dégage le fabricant de toute responsabilité en termes de garantie.

La maintenance ordinaire programmée comprend des inspections, des contrôles et des interventions qui, pour prévenir des arrêts et des pannes, maintiennent sous contrôle systématique :

- ◆ les conditions mécaniques de la machine et en particulier les dispositifs d'actionnement ;
- ◆ l'état de lubrification de la machine ;
- ◆ le nettoyage de la machine et de ses composants.

Les fréquences indiquées se réfèrent aux conditions normales de fonctionnement, c'est-à-dire aux conditions d'utilisation prévues et établies par contrat.

ATTENTION !

Les vérifications quotidiennes doivent :



- ◆ être effectuées par l'opérateur avant de chaque positionnement de l'élévateur à nacelle ;
- ◆ elles ne sont pas reportées dans le registre des contrôles car elles sont effectuées chaque fois que l'élévateur à nacelle est utilisé.

Il s'agit de toutes des vérifications dont le résultat négatif entrave la possibilité d'utiliser la machine en toute sécurité ; le cas échéant, une intervention de maintenance extraordinaire est nécessaire pour pouvoir utiliser l'élévateur à nacelle.



Les vérifications mensuelles sont enregistrées dans le registre prévu à cet effet (Annexe) et elles peuvent être effectuées par toute personne ayant lu et compris intégralement le manuel.

Les vérifications annuelles doivent être effectuées par un technicien spécialisé (c'est-à-dire un technicien formé pour la maintenance de l'élévateur à nacelle). Elles ne peuvent être décrites dans ce manuel en raison de leur complexité et du risque qui découle de leur exécution erronée.

8.3.1. TABLEAU DE MAINTENANCE ORDINAIRE

OPÉRATION	FRÉQUENCE		
	Quotidienne	Mensuelle	Annuelle
Contrôler qu'il n'y ait pas de fuites du circuit hydraulique.	•		
Contrôler qu'il n'y ait pas de fils ou de câbles cassés.	•		
Contrôler qu'il n'y ait pas de pivots qui sortent de leurs logements ou qui présentent des signes de grippage.	•		
Contrôler que les garde-corps de la nacelle soient intègres.	•		
Contrôler qu'il n'y ait pas de fins de course cassées ou détachées.	•		
Contrôler le fonctionnement de toutes les commandes avant de soulever le bras.	•		
Vérifier les stabilisateurs.		•	
Vérifier les bras.		•	
Vérifier la nacelle.		•	
Vérifications générales.		•	
Contrôle de la part d'un technicien spécialisé.			•

8.3.2. VÉRIFICATIONS MENSUELLES

Les opérations de vérification mensuelle qui doivent être effectuées sur l'élévateur à nacelle et reportées dans le registre des contrôles annexé à ce manuel sont décrites ci-dessous.

Le résultat négatif des vérifications entrave la possibilité d'utiliser la machine en toute sécurité. Le cas échéant, une intervention de maintenance extraordinaire est nécessaire pour pouvoir utiliser l'élévateur à nacelle.

8.3.2.1. VÉRIFICATIONS DES STABILISATEURS

8.3.2.1.1. VOYANT PTO

Vérifier l'allumage du voyant PTO lors de l'introduction de la prise de mouvement, en agissant comme décrit au paragraphe « **PROCÉDURES DE MISE EN MARCHÉ** » (section 7).

8.3.2.1.2. NIVEAU DE L'HUILE

Contrôler le niveau de l'huile dans le réservoir, en se référant aux indications de niveau gravées sur la tige sous le bouchon de fermeture.

Le niveau doit être vérifié avec les bras en état de repos. Le niveau dans le réservoir doit être compris entre le repère min. et le repère max.

**ATTENTION !**

Ne pas mélanger les huiles qui ne sont pas parfaitement compatibles. Cela pourrait provoquer de graves anomalies dans le circuit hydraulique.

**ATTENTION !**

La vidange de l'huile hydraulique doit être effectuée toutes les 5 000 heures ou tous les 3 ans. En cas d'utilisation d'une huile biodégradable ou végétale, la vidange doit être effectuée chaque année.

**ATTENTION !**

L'huile est polluante pour l'environnement et la nature, recueillir toute l'huile susceptible de s'écouler pendant ces opérations et la confier uniquement à des entreprises spécialisées ou aux consortiums préposés à leur élimination.

EPI NÉCESSAIRES**8.3.2.1.3. BULLE D'AIR**

Après avoir stabiliser la machine de façon à ce que la bulle reste parfaitement au centre de l'indicateur 0°, effectuer une mesure de l'inclinaison du chariot en posant un instrument de mesure de l'inclinaison avec une précision minimale de 0,1° (non fourni), sur les traverses des stabilisateurs et sur le faux-châssis, en vérifiant la précision de la bulle d'air dans les deux directions orthogonales. Si la mesure effectuée dépasse 0,5° avec la bulle à zéro, contacter l'assistance.

8.3.2.1.4. ÉTANCHÉITÉ DES VÉRINS D'APPUI

Pour le contrôle des joints d'étanchéité des vannes de retenue pilotées sur les stabilisateurs, procéder de la manière suivante :

PAS	ACTION
1	Mettre l'élévateur à nacelle en position de travail, avec les stabilisateurs en place.
2	En actionnant les mouvements du bras à partir du sol (sans personne sur la nacelle), effectuer une rotation complète du bras.
3	Vérifier qu'aucun stabilisateur ne se déplace.

8.3.2.1.5. VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT DU VOYANT D'HABILITATION DU BRAS SOULEVÉ.

Stabiliser le chariot avec les roues distinctement soulevées du sol et les quatre stabilisateurs bien appuyés au sol ; mettre autant que possible le chariot à plat (vérifier éventuellement avec un niveau électronique, non fourni). Le voyant d'habilitation doit s'allumer.

8.3.2.1.6. VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF DE BLOCAGE AVEC LE BRAS SOULEVÉ

Stabiliser la machine et soulever le bras d'au moins 15 cm par rapport à son support.

Effectuer la commande de mouvement des stabilisateurs ; les stabilisateurs ne doivent pas bouger.

8.3.2.2. VÉRIFICATIONS DU BRAS

8.3.2.2.1. VÉRIFICATION DES PATINS LATÉRAUX

Quand la machine est stabilisée et avec la nacelle vide, soulever le bras d'au moins 10 cm par rapport à son support et le sortir d'environ un demi mètre. Du sol, attraper la nacelle et exercer une force latérale alternée. Pendant cette opération, regarder le jeu qui existe entre les différents éléments télescopiques du bras. Ce jeu doit exister mais il doit être limité entre 3 et 7 mm. Dans la mesure du possible, effectuer également un contrôle visuel du patin. En cas de doute, contacter l'assistance.

8.3.2.2.2. VÉRIFICATION DES PATINS DE SUPPORT

Pour chaque élément télescopique, vérifier la présence de toutes les vis de fixation des patins présents près des têtes et en bas du bras. En outre, les patins doivent être intègres, c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas présenter de fissures ou des signes d'usure trop importants. Pour identifier la position des patins, se référer au catalogue des pièces de rechange.

8.3.2.2.3. PRISE DE COURANT 230 V (EN OPTION)

Si présente, vérifier le fonctionnement de la prise de courant 230 V en la branchant la prise qui se trouve sur le chariot à une source sûre. Quand l'interrupteur est actionné, vérifier avec un tester ou un outil de travail la présence de la tension au niveau de la prise située dans la nacelle.

8.3.2.2.4. DESCENTE D'URGENCE

Essayer la pompe à main et la descente d'urgence en effectuant la procédure qui est décrite dans le paragraphe approprié au chapitre « **COMMANDES ET UTILISATION DE LA MACHINE** ».

8.3.2.2.5. POMPE ÉLECTRONIQUE OU MOTEUR ÉLECTRIQUE (EN OPTION)

Si présente, tester la pompe électronique de la manière suivante :

PAS	ACTION
1	Éteindre le moteur du véhicule.
2	Brancher et alimenter la prise de courant de la pompe électronique.
3	L'activer et essayer d'effectuer certains mouvements, ils doivent être réguliers.

8.3.2.2.6. FONCTIONNEMENT DU BOUTON D'URGENCE

Appuyer sur le bouton d'urgence qui se trouve sur les commandes au sol ; Le moteur du chariot doit résulter éteint. Essayer et effectuer les mouvements, l'élévateur à nacelle doit rester immobile.

8.3.2.2.7. CONTRÔLE DES PLOMBAGES

Vérifier les plombages présents sur les vannes, les détecteurs ou les carters de protection/fermeture de l'instrumentation de contrôle/limitation. Pour identifier les composants plombés, consulter l'annexe spécifique à la section « **Annexes** ».

8.3.2.3. VÉRIFICATION SUR LA NACELLE

8.3.2.3.1. VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT RÉGULIER DES MOUVEMENTS

Quand l'élévateur à nacelle est stabilisé et en habilitant les commandes de la nacelle, essayer d'effectuer des mouvements individuels. Le résultat de l'action doit être cohérent avec la commande effectuée.

8.3.2.3.2. FONCTIONNEMENT DU BOUTON D'URGENCE

Appuyer sur le bouton d'urgence qui se trouve sur les commandes de la nacelle ; Le moteur du chariot doit résulter éteint. Essayer d'effectuer les mouvements. L'élévateur à nacelle doit rester immobile.

8.3.2.3.3. VÉRIFICATION DU FONCTIONNEMENT DU NIVELLEMENT NACELLE

Quand la nacelle est soulevée, manœuvrer le bras qui supporte la nacelle, en modifiant son inclinaison. La nacelle doit automatiquement se niveler en quelques instants, en s'écartant de l'horizontale de 5° maximum. Si la nacelle ne se nivelle pas correctement contacter l'assistance.

8.3.2.4. VÉRIFICATIONS GÉNÉRALES

8.3.2.4.1. CONTRÔLE DES SERRAGES

Vérifier visuellement et, en cas de doute, en utilisant la clé dynamométrique (non fournie), rétablir le serrage des boulons de blocage de la couronne et du faux-châssis, et des boulons de la prise de force et de la pompe hydraulique.

Se référer au tableau présent pour les valeurs de serrage, appliquer 90 % de la valeur de couple indiqué ci-dessous.

TABLEAU DES COUPLES DE SERRAGE POUR CLÉ DYNAMOMÉTRIQUE			
	CLASSE DE RÉSISTANCE DU BOULON		
	8,8	10,9	12,9
Diamètre fileté M5	5,5	8,0	9,3
Diamètre fileté M6	9,3	13,9	16,2
Diamètre fileté M8	22,5	33	38
Diamètre fileté M10	45	67	78
Diamètre fileté M12	78	117	135
Diamètre fileté M14	126	184	216
Diamètre fileté M16	193	279	333
Diamètre fileté M18	270	387	459
Diamètre fileté M20	387	558	648
Diamètre fileté M22	522	747	873
Diamètre fileté M24	666	954	1116
Diamètre fileté M27	990	1395	1665
Diamètre fileté M30	1350	1890	2250

8.3.2.4.2. VÉRIFICATION DES FUITES D'HUILE

Suivre visuellement ou en les nettoyant avec un torchon sec tous les faisceaux de tuyaux faisant partie de l'installation hydraulique.

En cas de petits suintements, vérifier le serrage des raccords les plus proches de la zone concernée. Si la fuite d'huile est plus importante, contacter l'assistance.

8.3.2.4.3. CONTRÔLE DU LIMITEUR

Pour le contrôle du fonctionnement du dispositif limiteur, procéder comme indiqué dans le paragraphe approprié au chapitre « **UTILISATION DE LA MACHINE** ».

8.3.2.4.4. VÉRIFIER LA PRÉSENCE DES INDICATIONS SUR LES COMMANDES ET DES AVERTISSEMENTS

Vérifier que les indications sur les commandes et les plaques d'avertissement soient lisibles et positionnées correctement. En cas de doute, contacter l'assistance.

8.3.2.4.5. VÉRIFICATION DE L'ÉTAT DU FILTRE DE L'HUILE

Le filtre du refoulement dispose d'un indicateur optique d'encrassage. Lorsque l'indicateur devient complètement rouge, il faut remplacer la cartouche. Pour remplacer la cartouche du filtre, procéder de la manière suivante :

EPI NÉCESSAIRES



PAS	ACTION
1	Dévisser le corps du filtre avec une clé.
2	Remplacer la cartouche.
3	Nettoyer le boîtier.
4	Lubrifier le joint d'étanchéité.
5	Visser à fond uniquement à la main, sans fermer avec des clés.



ATTENTION !

S'il faut remplacer le filtre, utiliser des cartouches au même degré de filtration. Des filtrations différentes pourraient causer de sérieux dommages à la pompe et à l'installation hydraulique.

8.3.2.4.6. LUBRIFICATION

Un graissage régulier avec des lubrifiants de bonne qualité est essentiel pour son bon fonctionnement et sa longévité.

Procéder à la lubrification de tous les points équipés de graisseurs appropriés.

Attention, d'éventuels points de graissage peuvent ne pas être visibles directement. Examiner attentivement toutes les parties mécaniques avec des coulissements réciproques, comme par exemple :

- les articulations du cardan de transmission de la pompe hydraulique.
- les couronnes d'orientation à l'intérieur et à l'extérieur

- les stabilisateurs
- les pivots

D'autres éléments mobiles tels que les rallonges des bras ou des traverses des stabilisateurs (si présents) doivent être graissés manuellement après une examen visuel, si nécessaire.

EPI NÉCESSAIRES



Le graissage initial a été effectué avec l'AGIP GREASE 30.



ATTENTION !

Ne pas mélanger des lubrifiants qui ne sont pas parfaitement compatibles. Cela pourrait provoquer de graves anomalies de l'élèveur à nacelle.

TABLEAUX DES LUBRIFIANTS CONSEILLÉS

TYPE DE LUBRIFIANT	TEMPÉRATURE D'UTILISATION
AGIP GREASE 30	-30° +120°
IP ATHESIA EP2	-25° +100°
IP VISCUM FLUIDS	-10° +100°
MOBIL MOBILUX EP2	-20° +120°
MOBIL MOBILTAC 81	-30° +120°
ESSO BEACON EP2	-20° +120°
ESSO CAZAR K2	-20° +60°

8.3.2.4.7. NETTOYAGE

Un nettoyage régulier de la machine aide aussi à exécuter des opérations de maintenance ordinaire et à détecter toute fuite de l'installation hydraulique.



IMPORTANT !

Il est possible d'établir la fréquence de nettoyage de l'élèveur à nacelle et de ses composants en fonction du milieu d'utilisation et de la continuité d'emploi ; dans tous les cas, il est conseillé de l'effectuer au moins une fois par semaine.

En cas d'utilisation de systèmes de lavage à haute pression, suivre les règles suivantes :

- ◆ respecter les instructions d'utilisation fournies par le fabricant du nettoyeur à jet d'eau haute pression ;
- ◆ ne pas utiliser des températures et des pressions trop élevées ;
- ◆ ne pas tenir le jet immobile et trop proche ;
- ◆ ne pas diriger le jet sur les parties électriques, les boîtiers de raccordement, les boîtes des commandes, les fins de courses, les bobines, les presse-étoupes d'entrée des câbles etc ;
- ◆ après le lavage, graisser et protéger les composants délicats et les points de graissage.

8.3.2.4.7.1. NETTOYAGE DU BRAS

Le bras télescopique doit être nettoyé tous les mois ou plus souvent si l'on travaille dans un milieu particulièrement sale, en enlevant la vieille graisse.

Tous les six mois soulever complètement le bras, enlever le carter arrière, effectuer quelques courses de télescopage et rentrée du bras pour faire tomber la saleté et les résidus accumulés à l'intérieur.

Cette opération doit être effectuée surtout si on fait des travaux de coupe des branches.

8.3.2.4.8. NETTOYAGE DE LA ZONE D'ISOLEMENT (EN OPTION ISOLEMENT)

La présence de poussière, d'accumulation de saleté et d'humidité atmosphérique excessive peut réduire considérablement l'isolement.

Maintenir la zone d'isolement propre en la lavant avec de l'eau, en évitant l'utilisation d'acides, de solvants, de jets d'eau haute pression ou surchauffée, et en la laissant sécher avant chaque utilisation.

8.3.2.4.9. NETTOYAGE DES PLAQUES

Toutes les plaques qui se trouvent sur l'élévateur à nacelle sont résistantes aux produits détergents et ne se détériorent pas ou ne se détachent pas sous l'effet des agents atmosphériques.

Mais étant en plastique, et de toute façon imprimées avec des reliefs en matériaux synthétiques, **l'utilisation de solvants, purs ou dilués, pour laver la machine est strictement interdite, en particulier aux endroits où sont exposées les plaques.**

Dans le cas où une ou plusieurs plaques deviennent illisibles, se détachent ou présentent des signes d'usure, s'adresser à notre service d'assistance en indiquant le numéro de série ou le numéro du châssis, afin de recevoir des plaques de rechange.

8.3.3. VÉRIFICATIONS ANNUELLES

Les vérifications annuelles doivent être effectuées par un technicien spécialisé (c'est-à-dire un technicien formé pour la maintenance de l'élévateur à nacelle). Les procédures ne peuvent pas être décrites dans ce manuel à cause de la leur complexité et à cause du risque qui découle de leur exécution erronée. En même temps que l'inspection annuelle le technicien effectue le contrôle mensuel.

8.4. MAINTENANCE EXTRAORDINAIRE.

ATTENTION !



La maintenance extraordinaire et la réparation de la machine sont réservées aux techniciens spécialisés, formés et autorisés, employés du Fabricant ou du centre assistance agréé.

Ces interventions requièrent une connaissance approfondie et spécialisée de la machine, des risques qui en découlent et des correctes procédures pour travailler en toute sécurité.

Les interventions qui ne sont pas comprises dans celles qui sont énumérées dans la «**maintenance ordinaire**» doivent être considérées comme interventions de maintenance extraordinaire.

En cas d'événements exceptionnels, qui nécessitent d'interventions de maintenance extraordinaire, les personnes préposées à la maintenance ordinaire qui sont employés par l'utilisateur doivent suivre ces procédures:

- ◆ vérifier l'état des composants endommagés ou qui ne fonctionnent pas;
- ◆ envoyer au Fabricant la relation des faits, le résultat de l'inspection et les observations éventuelles.

Le Fabrikant ou le centre d'assistance agréé, évalueront, cas par cas, la situation. Puis ils établiront avec les personnes préposées à la maintenance ordinaire le type d'intervention à effectuer, en choisissant la solution plus adéquate entre celles qui sont énumérées ci-dessous:

- ♦ le Fabrikant envoie un technicien autorisé, formé et qualifié pour effectuer les interventions nécessaires;
- ♦ ou bien le Fabrikant autorise et forme les personnes préposées à la maintenance ordinaire de l'utilisateur sur les interventions à effectuer.



IMPORTANT !

Durant les opérations de maintenance utiliser les moyens de protection personnelle indiqués dans ce manuel.



ATTENTION !

Les maintenances extraordinaires sont complexes et leur exécution imparfaite peut provoquer de graves risques pour la sécurité de l'élèveur a nacelle. Pour cette raison, elles ne peuvent pas être décrites dans ce manuel.

8.5. REGISTRE DES CONTRÔLES

Pour le registre des contrôles de la machine consulter l'annexe spécifique à la section «**Annexes**».

SECTION 9

Démolition et cessation de service

9. DÉMOLITION ET CESSATION DE SERVICE

9.1. STOCKAGE POUR LES PÉRIODES D'INACTIVITÉ

Si une longue période d'inactivité de la machine est prévue, celle-ci devra être abritée:

- ♦ dans des locaux fermés;
- ♦ à l'abri des agents atmosphériques;
- ♦ à l'abri de l'humidité et de la poussière.



IMPORTANT !

Avant de remettre en service la machine effectuer les contrôles et les opérations de maintenance prévues aux périodicités.



ATTENTION !

Éviter toutes les conditions environnementales qui pourraient, avec le temps, préjuger la fonctionnalité de l'élévateur a nacelle.



IMPORTANT !

Pour le stockage du véhicule respecter les indications contenues dans le manuel d'instructions, d'emploi et de maintenance du Fabricant du véhicule.

9.2. DÉMANTÈLEMENT ET DÉMOLITION

La démolition de l'élévateur a nacelle doit être confié uniquement à des entreprises agréées et spécialisées qui procèdent à la récupération de l'huile, au démontage de la machine et à l'élimination des parties conformément aux normes en vigueur dans le pays d'élimination.



IMPORTANT !

Une fois que la démolition de l'élévateur a nacelle a été effectuée, signaler à MULTITEL PAGLIERO S.p.A. la cessation de service.

Le code CER avec lequel il faut classer la plateforme au moment de la mise à la casse est 16.01.04*

SECTION 10

Annexes

10. ANNEXES

10.1. LISTE DES ANNEXES

**IMPORTANT !**

La liste des annexes de ce paragraphe constitue partie intégrante des "INSTRUCTIONS D'UTILISATION ET DES AVERTISSEMENTS" de la machine fournie par MULTITEL PAGLIERO S.p.A.

Les annexes énumérées doivent être utilisées comme référence pour l'utilisation, le fonctionnement, la maintenance des appareillages et des composants-mêmes.

LISTE DES ANNEXES
Options
Schémas électriques - hydrauliques
EDT
Mise en page mesures
Diagramme aire de travail
Encombrement de stabilisation
Registre des contrôles
Catalogue des pièces de rechange

10.2. MANUEL DES SOUS-FOURNISSEURS

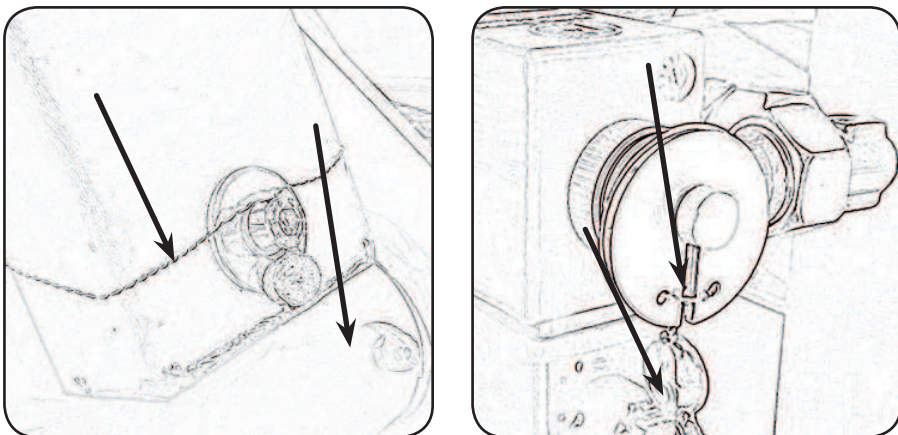
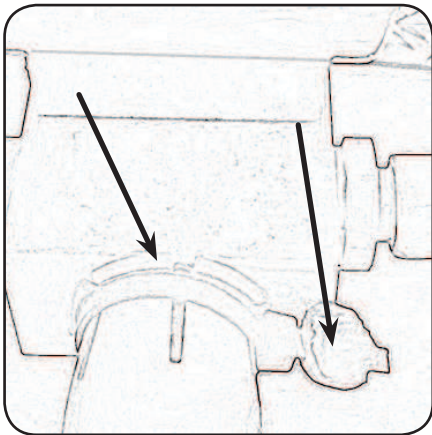
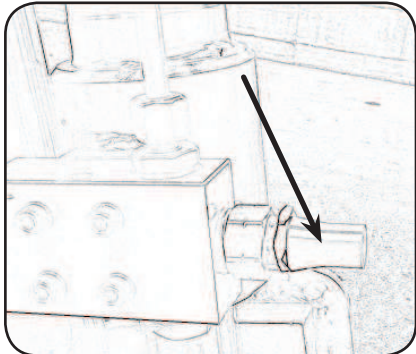
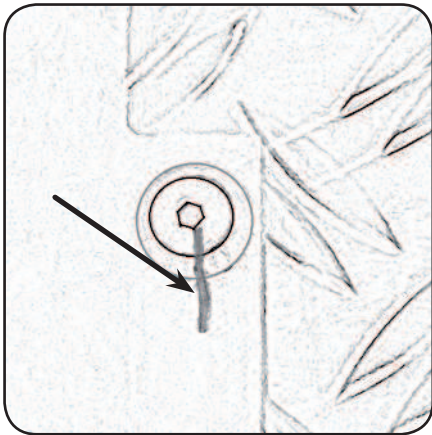
IMPORTANT !

Le mode d'emploi et plus généralement la documentation des principaux composants utilisés dans la machine doit être conservée avec ce manuel en tant que partie intégrante des "INSTRUCTIONS D'UTILISATION ET DES AVERTISSEMENTS" de la machine fournie par MULTITEL PAGLIERO S.p.A.

Ils doivent être utilisés comme référence pour l'emploi, le fonctionnement et la maintenance des composants auxquels ils se réfèrent.

CONTRÔLE DES PLOMBAGES

Sur la machine, peuvent se trouver différents types de plombage, détaillés ci-dessous :

PLOMBAGE	REPRÉSENTATION
CLASSIQUE FIL DE FER + PLOMB	
COLLIER + PLOMB	
BOUCHON DE RUPTURE	
TRAIT DE FEUTRE OU PEINTURE	

IDENTIFICATION

VANNES POUR LA DESCENTE D'URGENCE

SIGLE	POSITION
Y12 Y3	Sur le châssis du chariot.
Y2	Sur le châssis du chariot à côté du distributeur des stabilisateurs.

Ces plombages ne peuvent être rétablis par l'opérateur, s'il a été convenablement formé, après avoir rétabli les conditions initiales (position des vannes à volants, etc.) et après avoir contacté l'assistance pour l'évaluation de la situation.

DISPOSITIFS DE CONTRÔLE OU ÉTALONNAGE

SIGLE	POSITION
VBP1	Sur le VÉRIN orientation BRAS.
VTB1	Sur le VÉRIN dégagement BRAS.
VLC1 VLC2	Sur le VÉRIN nivellement NACELLE.
VRC	Sur le VÉRIN rotation NACELLE.
PR1 PR2	Sur le vérin d'orientation du bras (côté culot). Sont couverts par un carter dont les vis de fixation sont plombées.

Ces plombages ne peuvent être rétablis que par un technicien spécialisé, étant donné que ceux-ci protègent les paramètres de sécurité.

ITALIANO	FRANCAIS	ENGLISH	DEUTSCH
A RIPOSO	AU REPOS	AT REST	IN RUHESTELLUNG
ABILITA	AUTORISE	AUTHORIZATION	BERECHTIGUNG
ACCELERA	ACCELERE	ACCELERATION	BESCHLEUNIGUNG
ALIMENTAZIONE GENERALE	ALIMENTATION GENERALE	MAIN SUPPLY	HAUPTEINSPEISUNG
ALLARGAMENTO CESTELLO	EXTENSION PANIER	CAGE EXTENSION	KORBVERBREITERUNG
ALLARGAMENTO STABILIZZATORI	EXTENSION STABILISATEURS	OUTRIGGER EXTENSION	AUSFAHREN DER STÜTZEN
ALTERNATORE	ALTERNATEUR	ALTERNATOR	LICHTMASCHINE
ANEMOMETRO	ANEMOMETRE	ANEMOMETER	WINDMESSER
ANNULLA	ANNULLE	CANCELATION	ANNULIERUNG
ANTERIORI	AVANT	FRONT	VORNE
ARMADIO ELETTRICO	ARMOIRE ELECTRIQUE	ELECTRIC BOX	ELEKTROSCHALTSCHRANK
ARRESTO	ARRET	STOP	SPERRE
ARTICOLAZIONE	ARTICULATION	ARTICULATION	GELENK
AVVOLGITORE	ENROULEUR	COILER	ROLLE / HÜLLE
AZIONATO DAL BRACCIO	ACTIONNE PAR LE BRAS	ACTIVATED BY THE BOOM	AUSLEGER BETRIEB
BASE-NAVICELLA	BASE-NACELLE	BASE-CAGE	BODEN-KORB
BLOCCO	BLOC	LOCK	ABSCHALTUNG / NOTSTOP

ITALIANO	FRANCAIS	ENGLISH	DEUTSCH
BLOCCO ROTAZIONE ANTIORARIA	BLOC ROTATION EN SENS INVERSE AUX AIGUILLES D'UNE	COUNTERCLOCKWISE ROTATION LOCK	SCHWENKSPERRE (GEGEN- UHRZEIGERSINN)
BLOCCO ROTAZIONE ORARIA	BLOC ROTATION DANS LE SENS DES AIGUILLES D'UNE MONTRE	CLOCKWISE ROTATION LOCK	SCHWENKSPERRE (UHRZEIGERSINN)
BOBINA	BOBINE	COIL	SPULE
CABINA	CABINE	CAB	FAHRERHAUS
CABLAGGIO	CABLAGE	WIRING	VERDRAHTUNG
CASSA STAGNA	BOITIER ETANCHE	WATERPROOF	WASSERDICHT KISTE
CAVO SCHERMATO	CABLE BLINDE	SHIELDED CABLE	ABSCHIRMHÜLLE
CESTO	PANIER	CAGE	KORB
CHIAVE DI SELEZIONE	CLE DE SELECTION	SELECTION KEY	AUSWAHLSCHLÜSSEL
CICALA	BUZZER	BUZZER	SUMMER
COMUNE	COMMUN	COMMON	GEMEINSAM
CONNESSIONI SU SCHEDA	CONNECTIONS SUR CARTE	CONNECTIONS ON CARD	VERBINDUNGEN AUF PLATINE
CONNETTORE	CONNECTEUR	CONNECTOR	VERBINDUNG
CONSENSO	AUTORISATION A LA MANOEUVRE	AUTHORIZATION	FREIGABE
CONTAORE	COMPTEUR HORAIRE	HOURLY METER	STUNDENZÄHLER
CONTATTO RELE'	CONTACT RELAIS	RELAY CONTACT	RELAIS KONTAKT
CONTROLLO INCROCIATO	CONTROLE CROISE	CROSSED CHECK	KREUZÜBERPRÜFUNG

ITALIANO	FRANCAIS	ENGLISH	DEUTSCH
CONTROLLO USURA VITI	CONTROLE USURE VIS	SCREW WEAR CHECK	VERSCHLEISSÜBERPRÜFUNG SCHNECKENGETRIEBE
CORREZIONE LIVELLAMENTO	CORRECTION MISE A NIVEAU	CAGE LEVELLING CORRECTION	KORB NACHNIVELLIERUNG
DISCESA	DESCENTE	DESCENT	AUSSTIEG
DISTRIBUTORE	DISTRIBUTEUR	DISTRIBUTOR	VERTEILER
DOPPIO	DOUBLE	DOUBLE	ZWEIFACH
ELETTROPOMPA	ELECTROPOMPE	ELECTROPUMP	ELEKTROPUMPE
EMERGENZA	DE SECOURS	EMERGENCY	NOT-VORRICHTUNG
FARO DI LAVORO	PHARE DE TRAVAIL	WORKING LIGHT	ARBEITSSCHEINWERFER
FILTRO	FILTRE	FILTER	FILTER
FINECORSA	FIN DE COURSE	LIMIT SWITCH	ENDSCHALTER
FUORI BOLLA CESTO GIU'	HORS NIVEAU PANIER - BAS	CAGE NOT LEVELED - DOWN	NICHT NIVELLIERTER KORB - RÜCKWÄRTS
FUORI BOLLA CESTO SU	HORS NIVEAU PANIER - HAUT	CAGE NOT LEVELED - UP	NICHT NIVELLIERTER KORB - VORWÄRTS
FUSIBILE	FUSIBLE	FUSE	SICHERUNG
GRUPPO ELETTROGENO	GROUPE ELECTROGENE	POWER UNIT	GENERATOR
INCLINOMETRO	DETECTEUR DE DEVERS	SLOPE SENSOR	NEIGUNGSGEBER
INTERFONO	INTERPHONE	INTERCOM	WECHSELSPRECHANLAGE
INTERMITTENZA	INTERMITTENCE	INTERMITTENCE	WECHSELEND

ITALIANO	FRANCAIS	ENGLISH	DEUTSCH
INTERRUTTORE	INTERRUPTEUR	SWITCH	SCHALTER
INVERSIONE MECCANICA	INVERSION MECANIQUE	MECHANIC REVERSAL	MECHANISCHE RICHTUNGSWECHSEL
INVERTIRE ALIMENTAZIONE	INVERTIR L'ALIMENTATION	REVERSE SUPPLY	EINSPEISUNG UMPOLEN
JIBBINO	PETIT BRAS PENDULAIRE	LITTLE JIB	KLEINER KORBARM
LAMPEGGIANTI	GYROPHARES	ROTATING BEACON	RUNDUMLEUCHTEN
LATO DESTRO	COTE DROIT	RIGHT SIDE	RECHTE SEITE
LATO SINISTRO	COTE GAUCHE	LEFT SIDE	LINKE SEITE
LIMITATORE	LIMITEUR	LIMITING DEVICE	BEGRENZER
LIVELLAMENTO CESTELLO	MISE A NIVEAU PANER	CAGE LEVELLING	KORBNIVELLIERUNG
LUCE CABINA	LUMIERE CABINE	CAB LIGHT	FAHRERHAUSLEUCHTE
MARTINETTO CENTRALE	VERIN CENTRAL	MAIN CYLINDER	HAUPTZYLINDER
MARTINETTO TELESCOPICO	VERIN TELESCOPIQUE	TELESCOPIC CYLINDER	TELESKOPZYLINDER
MASSA	MASSE	EARTH	ERDE
MESSA A RIPOSO	MISE AU REPOS	REST POSITIONING	IN GRUNDSTELLUNG SETZEN
MONTAGGIO	MONTAGE	MOUNTING	MONTAGE
MORSETTIERA	BOITE A BORNES	TERMINAL BOARD	KLEMMLEISTE
MOTORE AUTOCARRO	MOTEUR PORTEUR	TRUCK ENGINE	FAHRZEUGSMOTOR

ITALIANO	FRANCAIS	ENGLISH	DEUTSCH
MOTORE AUTONOMO	MOTEUR AUTONOME	AUTONOMOUS ENGINE	ZUSATZMOTOR
MOTORE ELETTRICO	MOTEUR ELECTRIQUE	ELECTRIC MOTOR	ELEKTROMOTOR
ORIENTAMENTO CABINA	ORIENTATION CABINE	CAB ORIENTATION	VERDREHUNG DES FAHRERHAUSES
PEDALE	PEDALE	PEDAL	FUßPEDAL
PIEDE ALZATO	PIED SOULEVE	RAISED OUTRIGGER	ANGEHOBENE STUETZE
PIEDE APPOGGIO	PIED APPUI	OUTRIGGER	STUETZE AM BODEN
PIEDI ESTESI	PIEDS ETENDUS	EXTENDED STABILIZERS	AUSGEFAHRENE STUETZEN
PIEDI IN SAGOMA	PIEDS EN GABARIT	STRAIGHT LINE OUTRIGGERS	ABSTUETZUNG IN FAHRZEUGBREITE
PIEDI PARZIALI	PIEDS PARTIELS	PARTIAL OUTRIGGERS	PARTIELLE ABSTUETZUNG
POMPA TELESCOPICO	POMPE TELESCOPIQUE	TELESCOPIC PUMP	PUMPE ZUM TELESKOPIEREN
PORTATA POMPA	DEBIT DE LA POMPE	PUMP CAPACITY	FÖRDELEISTUNG DER PUMPE
POSTERIORE	ARRIERE	REAR	HINTEN
PREALLARME	PREALARME	PREALARM	VORWARNUNG
PREDISPOSIZIONE ACCESSORI	PREDISPOSITION ACCESSOIRES	OPTIONAL PREARRANGEMENT	VORBEREITUNG FÜR ZUBEHÖR
PRESA	PRISE	OUTLET	STECKDOSE
PROPORZIONALE	PROPORTIONNEL	PROPORTIONAL	PROPORTIONAL
PULSANTIERA	BOITIER DE COMMANDE	CONTROL BOARD	BEDIENUNGSPULT

ITALIANO	FRANCAIS	ENGLISH	DEUTSCH
RELE'	RELAIS	RELAY	RELAIS
RESISTENZA	RESISTENCE	RESISTANCE	WIDERSTAND
RIDUTTORE	REDUCTEUR	GEAR BOX	GETRIEBE
RIENTRO	RENTREE	RETRACTION	EINFAHREN
RISCALDATORE	CHAUFFEUR	HEATER	HEIZGERÄT
ROTAZIONE CESTELLO	ROTATION PANIER	CAGE ROTATION	KORBDREHUNG
ROTAZIONE TORRETTA	ROTATION TOURELLE	TURRET ROTATION	TURMSCHWENKUNG
ROTORE ELETTRICO	ROTOR ELECTRIQUE	ELECTRIC ROTOR	ELEKTOROTOR
ROTORE IDRAULICO	ROTOR HYDRAULIQUE	HYDRAULIC ROTOR	HYDRAULIKROTOR
SALITA	MONTEE	RISE	AUFSTIEG
SBLOCCA PIEDE	DEBLOCAGE PIED	OUTRIGGER RELEASE	STÜTZENENTSPERRUNG
SCHEDA CALIBRAZIONE VELOCITA'	CARTE REGLAGE VITESSE	SPEED SETTING CARD	PLATINE ZWECKS GESCHWINDIGKEITSEINSTELLUNG
SCHEDA ELETTRONICA	CARTE ELECTRONIQUE	ELECTRONIC CARD	ELEKTRONISCHE PLATINE
SEGGIOLINO	SIEGE	SEAT	SITZ
SELETTORE DI ALTEZZA	SELECTEUR DE HAUTEUR	HEIGHT SELECTOR	HÖHENWÄHLSCHALTER
SELETTORE DI POSIZIONE	SELECTEUR DE POSITION	POSITION SELECTOR	POSITIONSWÄHLSCHALTER
SELEZIONE PORTATE	SELECTION CHARGE UTILE	SAFE WORKING LOAD SELECTION	WÄHLSCHALTER DER TRAGFÄHIGKEIT

ITALIANO	FRANCAIS	ENGLISH	DEUTSCH
SELEZIONE TABELLE	SELECTION TABLEAUX	TABLE SELECTION	AUFSTELLUNGSWÄHLSCHALTER
SENSORE ANGOLO	CAPTEUR D'ANGLE	ANGLE SENSOR	WINKELGEBER
SINGOLO	SIMPLE	SINGLE	EINZELN
SOPRA	DESSUS	UP	OBEN
SOPRA PONTE	AU DESSUS DU PONT	OVERBRIDGE	ÜBERDECK
SOTTO	DESSOUS	DOWN	UNTER
SOTTO PONTE	SOUS PONT	UNDERBRIDGE	UNTERDECK
SOVRACCARICO CESTO	SURCHARGE PANIER	CAGE OVERCHARGE	KORBÜBERLAST
SPEGNISCINTILLA	COUPEUR ARC ELECTRIQUE	SPARK QUENCHING UNIT	AUSLOTEN
SPIA OLIO	VOYANT HUILE	OIL PILOT LAMP	ÖL-WARNLAMPE
STABILIZZATORE SOLLEVATO	STABILISATEUR SOULEVE	RAISED STABILIZER	ANGEHOBENE STUETZE
SU APPOGGIO JIB	SUR APPUI BRAS PENDULAIRE	ON JIB SUPPORT	AUF KORBARMAUFLAGE
SU ASSE POSTERIORE	SUR ESSIEU ARRIERE	ON REAR AXLE	AUF HINTERER ACHSE
TARTARUGA (LENTO)	TORTUE (LENT)	TORTOISE (SLOW)	SCHILDKRÖTE (LANGSAM)
TASTATORE	TATEUR	FEELER PIN	FÜHLER
TELESCOPICO	TELESCOPIQUE	TELESCOPIC	TELESKOPISCH
TENSIONE DI PRECARICA	TENSION PRE-CHARGE	PRELOAD TENSION	VORSPANNUNG

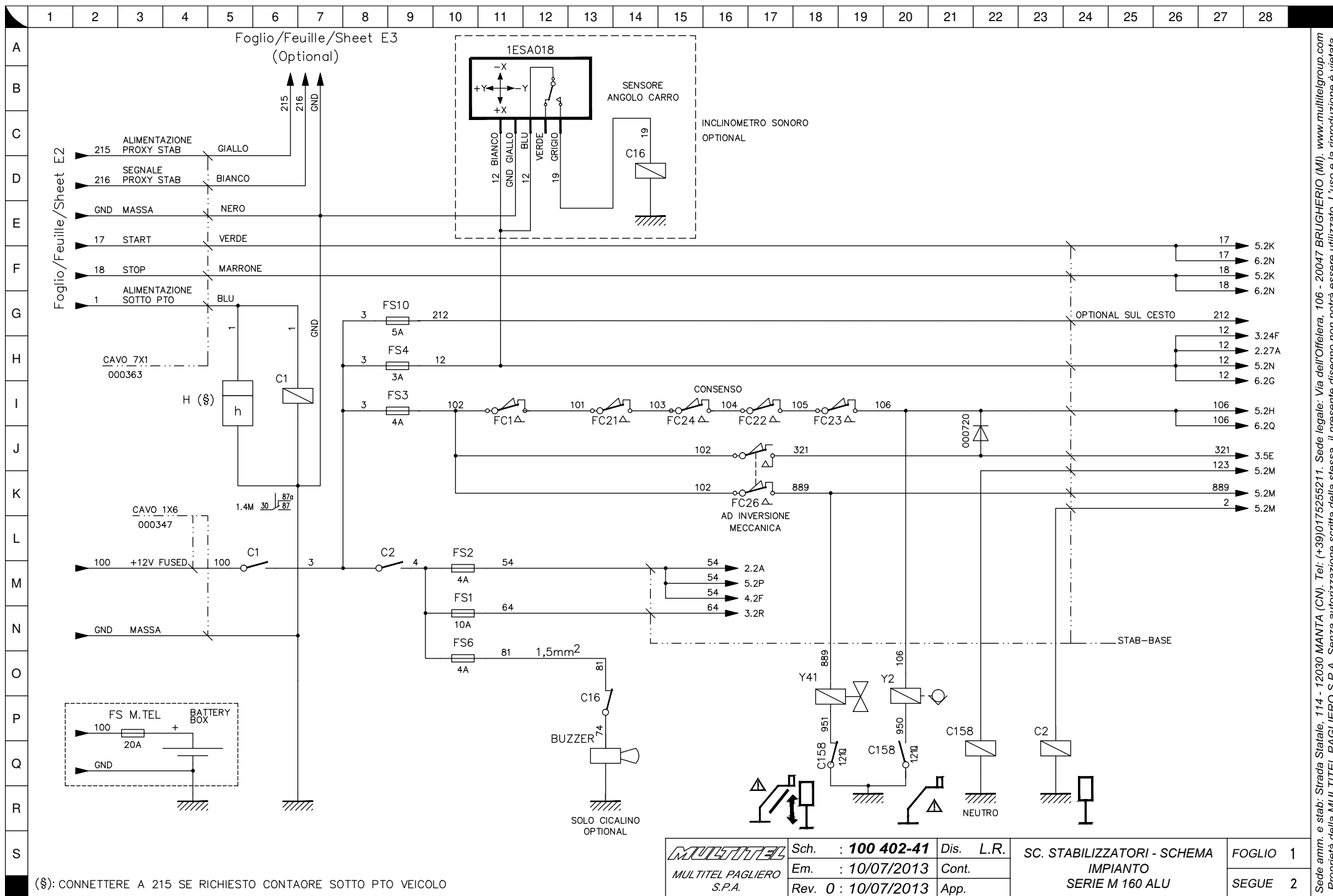
ITALIANO	FRANCAIS	ENGLISH	DEUTSCH
TERGICRISTALLO	ESSUIE-GLACE	WINDSCREEN WIPER	SCHEIBENWISCHER
TORRETTA	TOURELLE	TURRET	TURM
TRAVERSE	TRAVERSES	CROSSPIECES	QUERTRÄGER
UNITA' ELETTRONICA	UNITE ELECTRONIQUE	ELECTRONIC UNIT	ELEKTRONISCHE EINHEIT
USCITA	SORTIE	OUTLET	AUSFAHREN
USURA	USURE	WEAR	VERSCHLEISS
VANO BATTERIE	VAIN BATTERIES	BATTERY ROOM	BATTERIERAUM
VISUALIZZATORE	AFFICHEUR	DISPLAY DEVICE	BILDSCHIRM
ZAVORRA	LEST	BALLAST	BALLAST
Aggiornamento del 02/2005			
Mise à jour du 02/2005			
Updating of 02/2005			
Neubearbeitung vom 02/2005			

Elettrici/Électrique/Electric/Elektrisch

Schema n./Plan n./Drawing no./Plan Nr.	Rev.	Data/Date/Date/Datum
100 402-41	0	10/07/2013
100 402-42	0	10/07/2013
100 402-43	0	10/07/2013
100 402-44	0	10/07/2013
100 402-33	0	25/01/2013
100 402-5	1	23/05/2012
100 402-45	4	28/10/2015
100 402-15	1	04/10/2012
100 269-54	4	05/11/2013
100 300-100	1	10/07/2013
100 300-114	2	02/05/2014

Idraulici/Hydraulique/Hydraulic/Hydraulisch

Schema n./Plan n./Drawing no./Plan Nr.	Rev.	Data/Date/Date/Datum
100 430	0	11/07/2013
100 430-1	0	11/07/2013
100 430-2	1	17/03/2015
100 430-3	0	11/07/2013



MULTITEL
MULTITEL PAGLIERO
S.P.A.

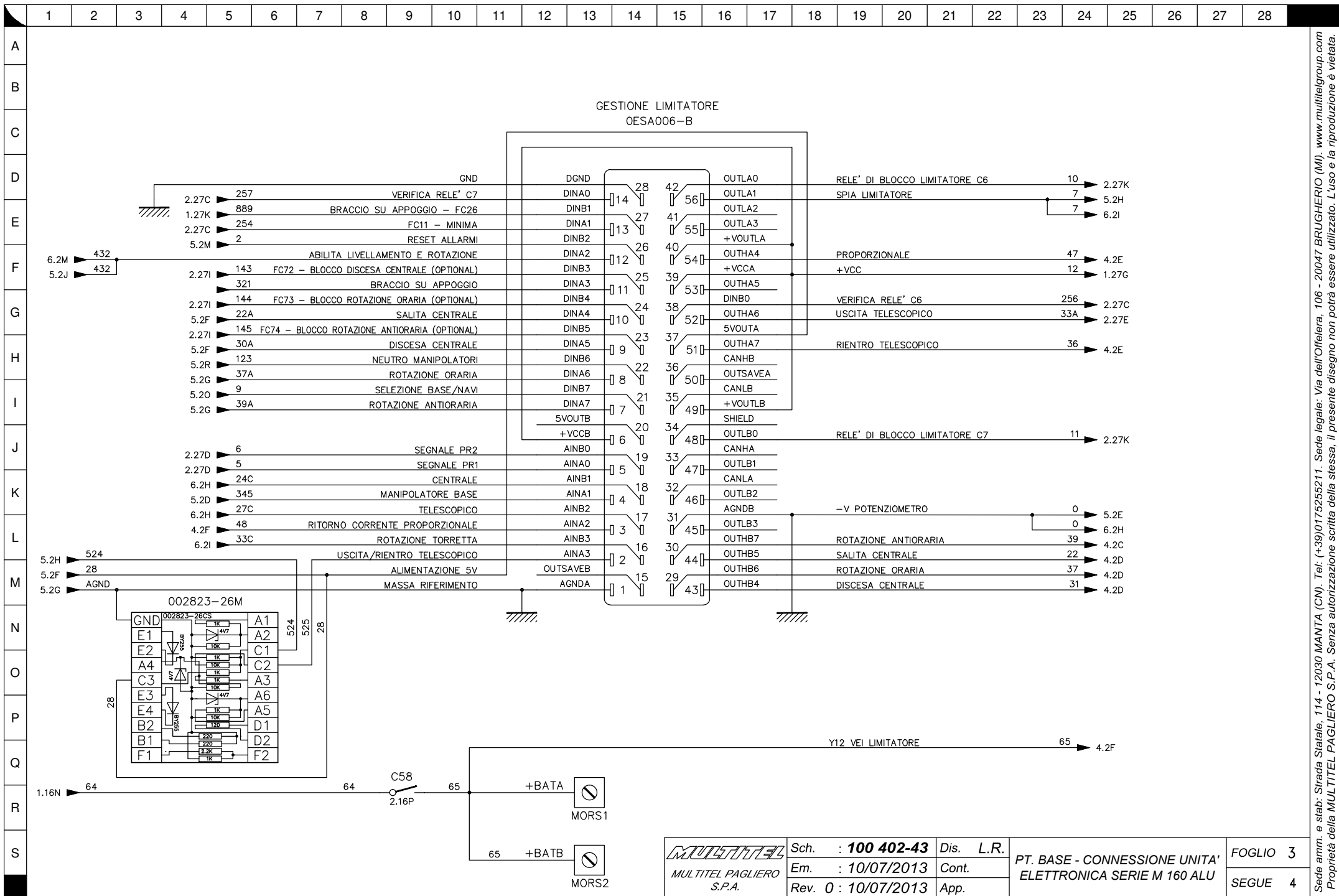
Sch. : **100 402-41**
Em. : 10/07/2013
Rev. 0 : 10/07/2013

Dis. L.R.
Cont.
App.

SC. STABILIZZATORI - SCHEMA
IMPIANTO
SERIE M 160 ALU

FOGLIO 1
SEGUE 2

Sede amm. e stab: Strada Statale, 114 - 12030 MANTA (CN). Tel: (+39)0175255211. Sede legale: Via dell'Offiera, 106 - 20047 BRUGHERIO (MI). www.multitelgroup.com
Proprietà della MULTITEL PAGLIERO S.P.A. Senza autorizzazione scritta della stessa, il presente disegno non potrà essere utilizzato. L'uso e la riproduzione è vietata.



MULTITEL
MULTITEL PAGLIERO
S.P.A.

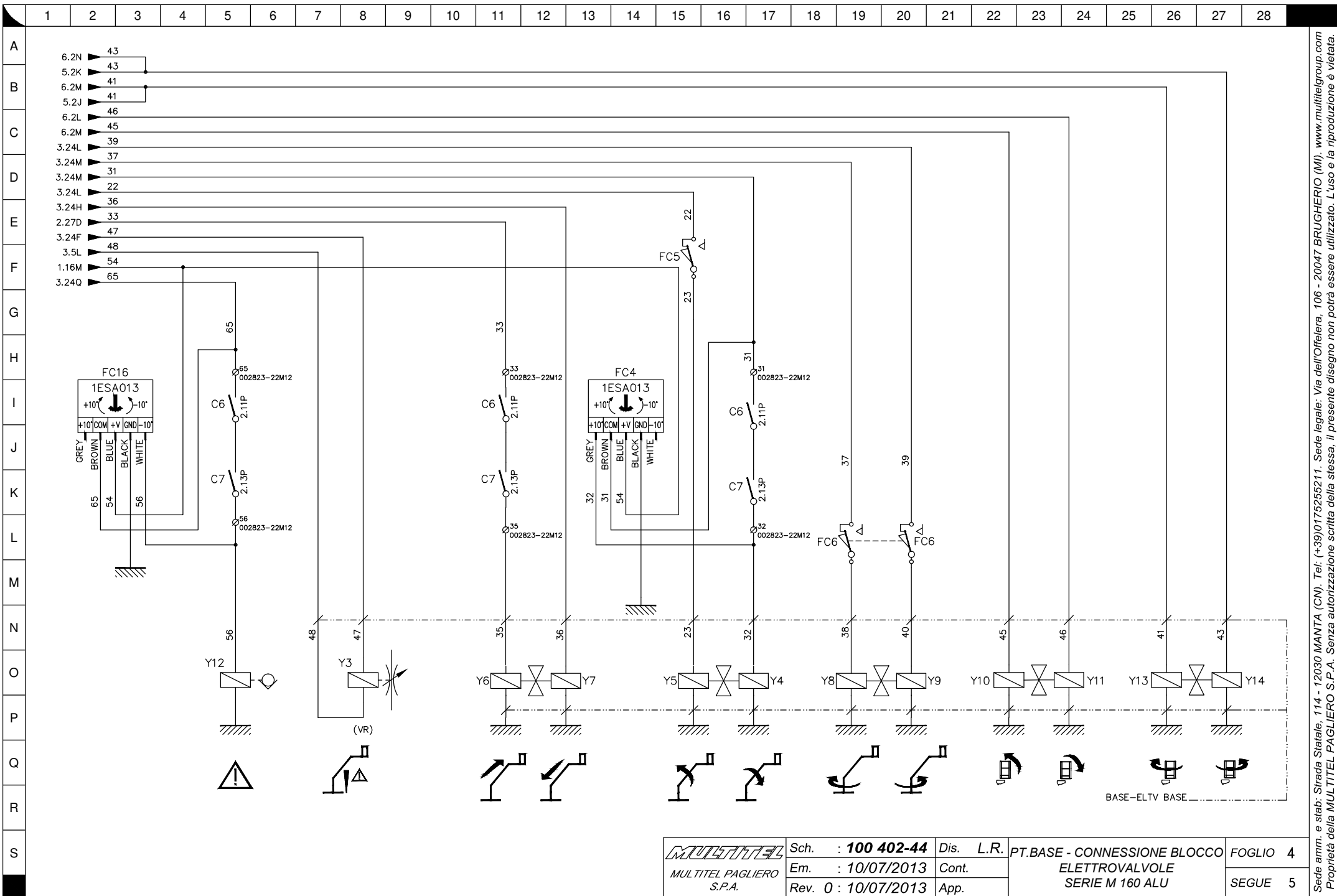
Sch. : **100 402-43**
Em. : 10/07/2013
Rev. 0 : 10/07/2013

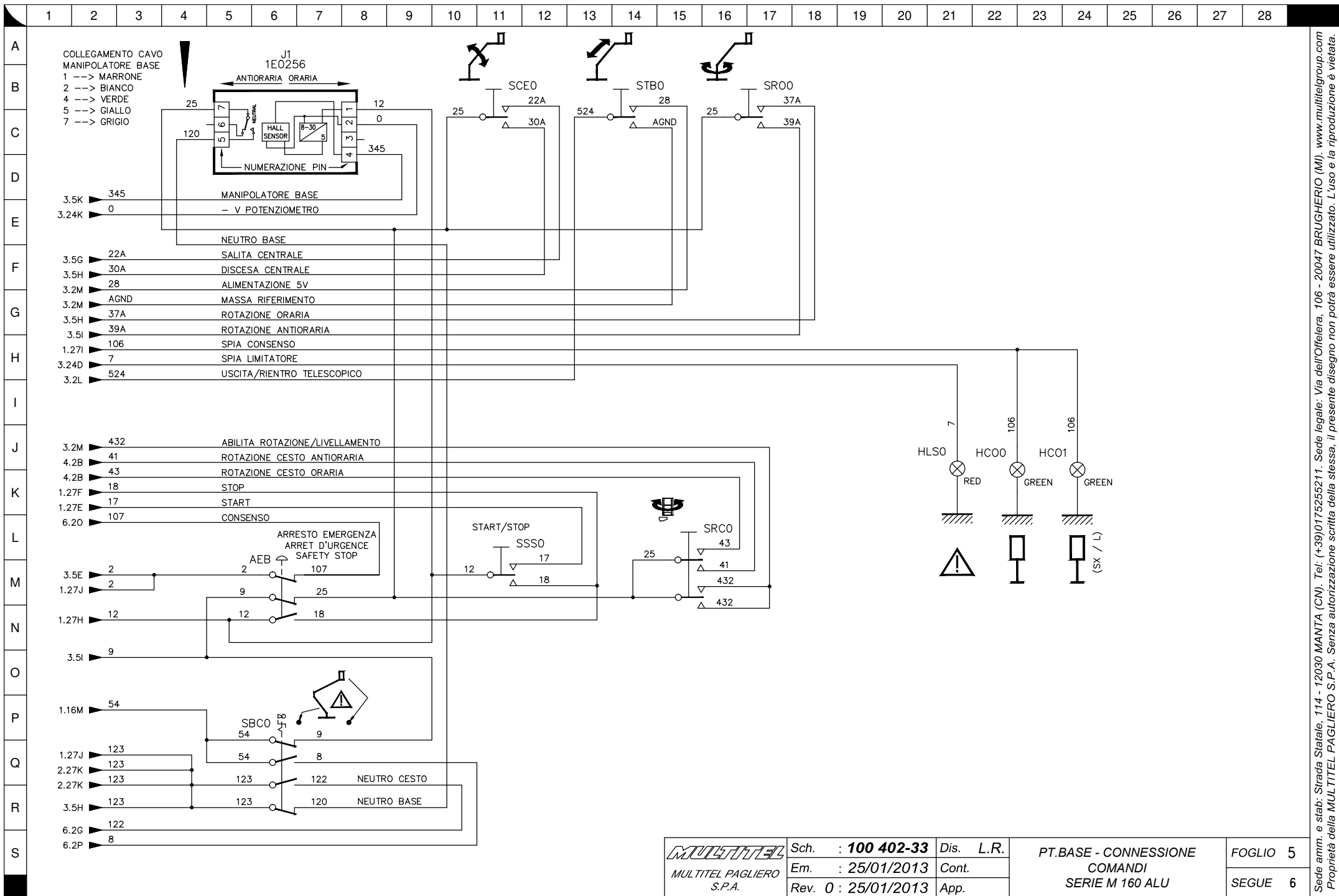
Dis. L.R.
Cont.
App.

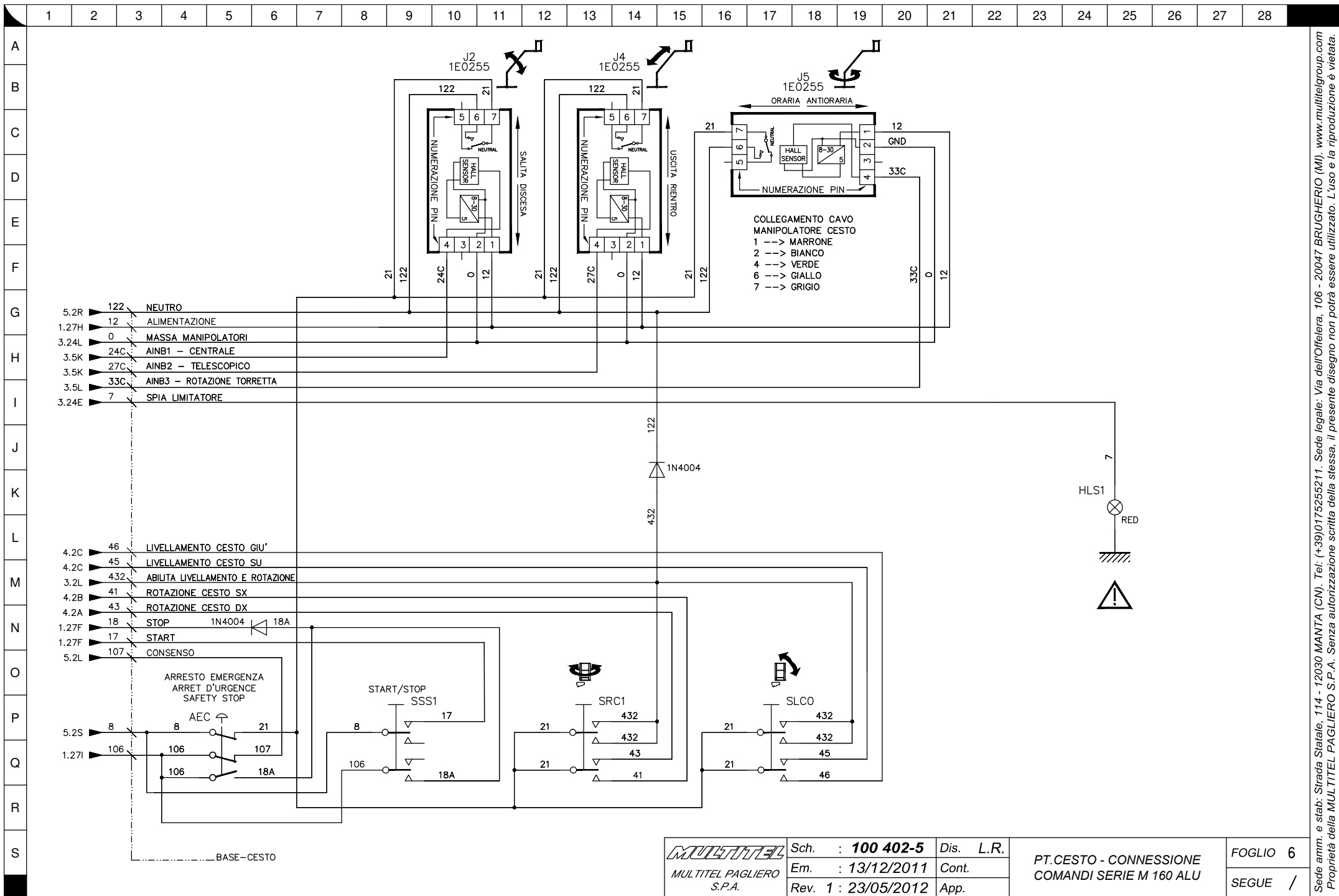
PT. BASE - CONNESSIONE UNITA'
ELETTRONICA SERIE M 160 ALU

FOGLIO 3
SEGUE 4

Sede amm. e stab. Strada Statale, 114 - 12030 MANTA (CN). Tel: (+39)0175255211. Sede legale: Via dell'Officiera, 106 - 20047 BRUGHERIO (MI). www.multitelgroup.com
Proprietà della MULTITEL PAGLIERO S.P.A. Senza autorizzazione scritta della stessa, il presente disegno non potrà essere utilizzato. L'uso e la riproduzione è vietata.







	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28
A	CAVO SC.STABILIZZATORI - PT. BASE																											
B	Aggiornamento		Formazione		Codice																							
	rev.2	24/01/12	16X1		00366-1																							
C	# filo	# impianto	Descrizione																									
	1	2	Consenso verso C2																									
D	2	106	Consenso verso cesto																									
	3	17	Start veicolo																									
E	4	18	Stop veicolo																									
	5	12	Alimentazione unita elettronica																									
F	6	54	Alimentazione barra A																									
	7	64	Alimentazione barra B																									
G	8	64	Alimentazione barra B																									
	9	321	Braccio su appoggio																									
H	10	123	Neutro																									
	11	889	Braccio su appoggio																									
I	12	212	Alimentazione optionals cesto																									
	13	212	Alimentazione optionals cesto																									
J	14	GND	Massa																									
	15	GND	Massa																									
K	16	GND	Massa																									
	NOTE: Cavo cablato su scatola comandi base * OPTIONAL macchina con blocchi aggiuntivi sui movimenti a riposo																											
L	OPTIONAL																											
M	Aggiornamento		Formazione		Codice																							
	rev.1	29/05/12	7X1		000363-1.5																							
N	# filo	# impianto	Descrizione																									
	1	271	Start start stab. auto																									
O	2	280	Start rientro stabilizzatori																									
	3	139	Arresto Emergenza stab. auto																									
P	4	89	Optional - Klaxon da cesto																									
	5	E+	Optional - Presenza tensione 230V																									
Q	6	87-220	Optional - Comando convertitore																									
	7	17E	Optional																									
R	NOTE: Cavo cablato su scatola comandi base																											
S																												

CAVO PT.BASE - PT. CESTO																											
Aggiornamento		Formazione		Codice																							
rev.0	14/12/11	24X1		000368																							
# filo	# impianto	Descrizione																									
1	8	Positivo comandi cesto																									
2	17	Start veicolo																									
3	18	Stop veicolo																									
4	24C	Proporzionale Centrale																									
5	27C	Proporzionale Telescopico																									
6	33C	Proporzionale Rotazione Ralla																									
7	195	Optional - Spia cesto aperto																									
	240	Optional - Fuoribolla cesto giu (FC40-grigio)																									
8	432	Abilita livellamento e rotazione																									
9	107	Arresto di emergenza																									
10	106	Consenso verso cesto																									
11	122	Neutro manipolatori																									
12	7	Spia Limitatore																									
13	241	Optional - Fuoribolla cesto su (FC40-bianco)																									
14	88	Optional - Elettropompa																									
	17E	Optional - Start motore elettrico																									
	89	Optional - Klaxon da cesto																									
15	12	Alimentazione fissa (FC40-blu+marrone)																									
16	0	Zero manipolatori																									
17	41	Rotazione cesto SX																									
18	43	Rotazione cesto DX																									
19	45	Livellamento cesto SU																									
20	46	Livellamento cesto GIU'																									
21	212	Alimentazione Optional Cesto																									
22	212	Alimentazione Optional Cesto																									
23	GND	Massa (FC40-nero)																									
24	GND	Massa																									
OPTIONAL:		30X1		008016																							
25	271	Start start stab. auto																									
26	280	Start rientro stabilizzatori																									
27	139	Arresto Emergenza stab. auto																									
28	450C	Centraggio da cesto																									
29	451 - E+	Spia Centraggio - Segnale presenza 230 V																									
30	220	Optional - Comando convertitore 12-230V																									
NOTE:																											

PT. CESTO

SC.STAB.AUTO

PT. BASE

ELTV CARRO

ELTV TORRETTA

SC. STABILIZZATORI

 MULTITEL PAGLIERO S.P.A.	Sch. : 100 402-45	Dis. M.G.	CAVI FRA UTENZE ELETTRICHE SERIE M 160	FOGLIO C1
	Em. : 11/07/2013	Cont.		SEGUE C2
	Rev. 4 : 28/10/2015	App.		

Sede amm. e stab: Strada Statale, 114 - 12030 MANTA (CN). Tel: (+39)0175255211. Sede legale: Via dell'Offelera, 106 - 20047 BRUGHERIO (MI). www.multitelgroup.com
Proprietà della MULTITEL PAGLIERO S.P.A. Senza autorizzazione scritta della stessa, il presente disegno non potrà essere utilizzato. L'uso e la riproduzione è vietata.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
A	<table><tr><td colspan="28">CAVO PT.BASE – ELTV TORRETTA</td></tr><tr><td colspan="2">Aggiornamento</td><td colspan="2">Formazione</td><td colspan="23">Codice</td></tr><tr><td colspan="2">rev.2</td><td colspan="2">13/02/12</td><td colspan="2">24X1</td><td colspan="21">000368</td></tr><tr><td colspan="2"># filo</td><td colspan="2"># impianto</td><td colspan="2">#ELTV</td><td colspan="18">Descrizione</td><td colspan="2">Note</td></tr><tr><td colspan="2">1</td><td colspan="2">48</td><td colspan="2" rowspan="2">VR</td><td colspan="18">Ritorno corrente proporzionale</td><td colspan="2" rowspan="14">Diodo nello spinotto</td></tr><tr><td colspan="2">2</td><td colspan="2">47</td><td colspan="18">Proporzionale</td></tr><tr><td colspan="2">3</td><td colspan="2">GND</td><td colspan="2" rowspan="2">Y4</td><td colspan="18">Massa</td></tr><tr><td colspan="2">4</td><td colspan="2">32</td><td colspan="18">Discesa centrale</td></tr><tr><td colspan="2">5</td><td colspan="2">GND</td><td colspan="2" rowspan="2">Y5</td><td colspan="18">Massa</td></tr><tr><td colspan="2">6</td><td colspan="2">23</td><td colspan="18">Salita centrale</td></tr><tr><td colspan="2">7</td><td colspan="2">GND</td><td colspan="2" rowspan="2">Y6</td><td colspan="18">Massa</td></tr><tr><td colspan="2">8</td><td colspan="2">35</td><td colspan="18">Uscita telescopico</td></tr><tr><td colspan="2">9</td><td colspan="2">GND</td><td colspan="2" rowspan="2">Y7</td><td colspan="18">Massa Y7</td></tr><tr><td colspan="2">10</td><td colspan="2">36</td><td colspan="18">Rientro telescopico</td></tr><tr><td colspan="2">11</td><td colspan="2">GND</td><td colspan="2" rowspan="2">Y8</td><td colspan="18">Massa Y8</td></tr><tr><td colspan="2">12</td><td colspan="2">38</td><td colspan="18">Rotazione oraria torretta</td></tr><tr><td colspan="2">13</td><td colspan="2">GND</td><td colspan="2" rowspan="2">Y9</td><td colspan="18">Massa Y9</td></tr><tr><td colspan="2">14</td><td colspan="2">40</td><td colspan="18">Rotazione antioraria torretta</td></tr><tr><td colspan="2">15</td><td colspan="2">GND</td><td colspan="2" rowspan="2">Y10</td><td colspan="18">Massa Y10</td></tr><tr><td colspan="2">16</td><td colspan="2">45</td><td colspan="18">Correzione livellamento su</td></tr><tr><td colspan="2">17</td><td colspan="2">GND</td><td colspan="2" rowspan="2">Y11</td><td colspan="18">Massa Y11</td></tr><tr><td colspan="2">18</td><td colspan="2">46</td><td colspan="18">Correzione livellamento giù</td></tr><tr><td colspan="2">19</td><td colspan="2">GND</td><td colspan="2" rowspan="2">Y12</td><td colspan="18">Massa Y12</td></tr><tr><td colspan="2">20</td><td colspan="2">56</td><td colspan="18">VEI limitatore</td></tr><tr><td colspan="2">21</td><td colspan="2">GND</td><td colspan="2" rowspan="2">Y13</td><td colspan="18">Massa Y13</td></tr><tr><td colspan="2">22</td><td colspan="2">41</td><td colspan="18">Rotazione cesto SX</td></tr><tr><td colspan="2">23</td><td colspan="2">GND</td><td colspan="2" rowspan="2">Y14</td><td colspan="18">Massa Y14</td></tr><tr><td colspan="2">24</td><td colspan="2">43</td><td colspan="18">Rotazione cesto DX</td></tr><tr><td colspan="28">NOTE: Lunghezza totale cavo 24x1 : 1.55 mt (da pressacavo scatola a pressacavo cappuccio). Lunghezza totale cavetti singoli con cappuccio : 0.80 mt (da diramazione a pressacavo cappuccio)</td></tr></table>																												CAVO PT.BASE – ELTV TORRETTA																												Aggiornamento		Formazione		Codice																							rev.2		13/02/12		24X1		000368																					# filo		# impianto		#ELTV		Descrizione																		Note		1		48		VR		Ritorno corrente proporzionale																		Diodo nello spinotto		2		47		Proporzionale																		3		GND		Y4		Massa																		4		32		Discesa centrale																		5		GND		Y5		Massa																		6		23		Salita centrale																		7		GND		Y6		Massa																		8		35		Uscita telescopico																		9		GND		Y7		Massa Y7																		10		36		Rientro telescopico																		11		GND		Y8		Massa Y8																		12		38		Rotazione oraria torretta																		13		GND		Y9		Massa Y9																		14		40		Rotazione antioraria torretta																		15		GND		Y10		Massa Y10																		16		45		Correzione livellamento su																		17		GND		Y11		Massa Y11																		18		46		Correzione livellamento giù																		19		GND		Y12		Massa Y12																		20		56		VEI limitatore																		21		GND		Y13		Massa Y13																		22		41		Rotazione cesto SX																		23		GND		Y14		Massa Y14																		24		43		Rotazione cesto DX																		NOTE: Lunghezza totale cavo 24x1 : 1.55 mt (da pressacavo scatola a pressacavo cappuccio). Lunghezza totale cavetti singoli con cappuccio : 0.80 mt (da diramazione a pressacavo cappuccio)																											
CAVO PT.BASE – ELTV TORRETTA																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Aggiornamento																													Formazione		Codice																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
rev.2																													13/02/12		24X1		000368																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
# filo																													# impianto		#ELTV		Descrizione																		Note																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
1																													48		VR		Ritorno corrente proporzionale																		Diodo nello spinotto																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
2																													47				Proporzionale																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
3																													GND		Y4		Massa																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
4																													32				Discesa centrale																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
5																													GND		Y5		Massa																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
6																													23				Salita centrale																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
7																													GND		Y6		Massa																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
8																													35				Uscita telescopico																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
9																													GND		Y7		Massa Y7																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
10																													36				Rientro telescopico																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
11																													GND		Y8		Massa Y8																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
12																													38				Rotazione oraria torretta																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
13																													GND		Y9		Massa Y9																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
14																													40				Rotazione antioraria torretta																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
15																													GND		Y10		Massa Y10																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
16																													45				Correzione livellamento su																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
17																													GND		Y11		Massa Y11																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
18																													46				Correzione livellamento giù																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
19																													GND		Y12		Massa Y12																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																													
20		56		VEI limitatore																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
21		GND		Y13		Massa Y13																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
22		41				Rotazione cesto SX																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
23		GND		Y14		Massa Y14																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
24		43				Rotazione cesto DX																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
NOTE: Lunghezza totale cavo 24x1 : 1.55 mt (da pressacavo scatola a pressacavo cappuccio). Lunghezza totale cavetti singoli con cappuccio : 0.80 mt (da diramazione a pressacavo cappuccio)																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
B																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
C																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
D																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
E																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
F																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
G																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
H																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
I																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
J																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
K																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
L																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
M																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
N																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
O																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
P																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
Q																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
R																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
S																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														

MULTITEL

MULTITEL PAGLIERO S.P.A.

Sch. : 100 402-15

Em. : 23/05/2012

Rev. 1 : 04/10/2012

Dis. M.G.

Cont.

App.

CAVI VERSO UTENZE

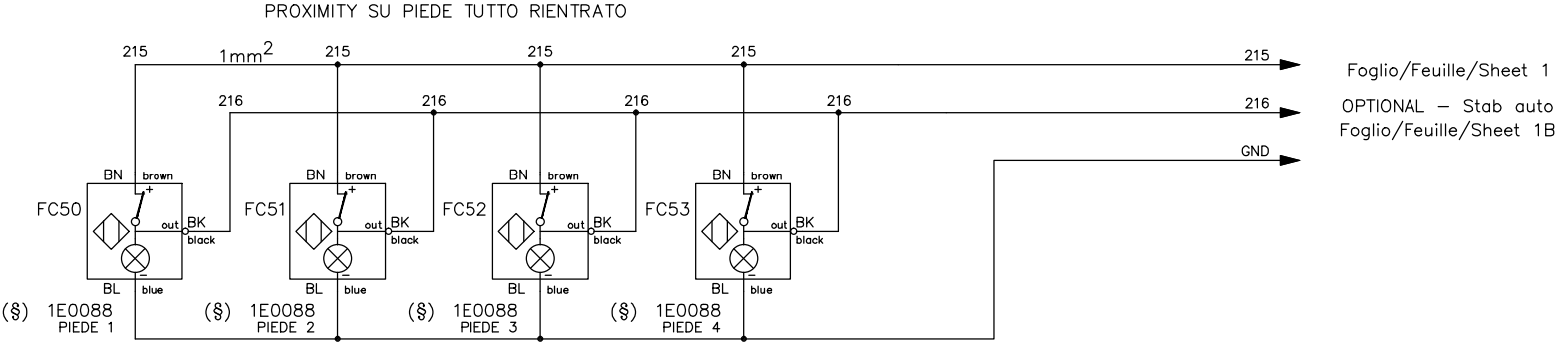
IDRAULICHE SERIE M 160

FOGLIO C2

SEGUE C3(OP1)

Sede amm. e stab: Strada Statale, 114 - 12030 MANTA (CN). Tel: +390175255211. Sede legale: Via dell'Offelera, 106 - 20047 BRUGHERIO (MI). www.multitelgroup.com
Proprietà della MULTITEL PAGLIERO S.P.A. Senza autorizzazione scritta della stessa, il presente disegno non potrà essere utilizzato. L'uso e la riproduzione è vietata.

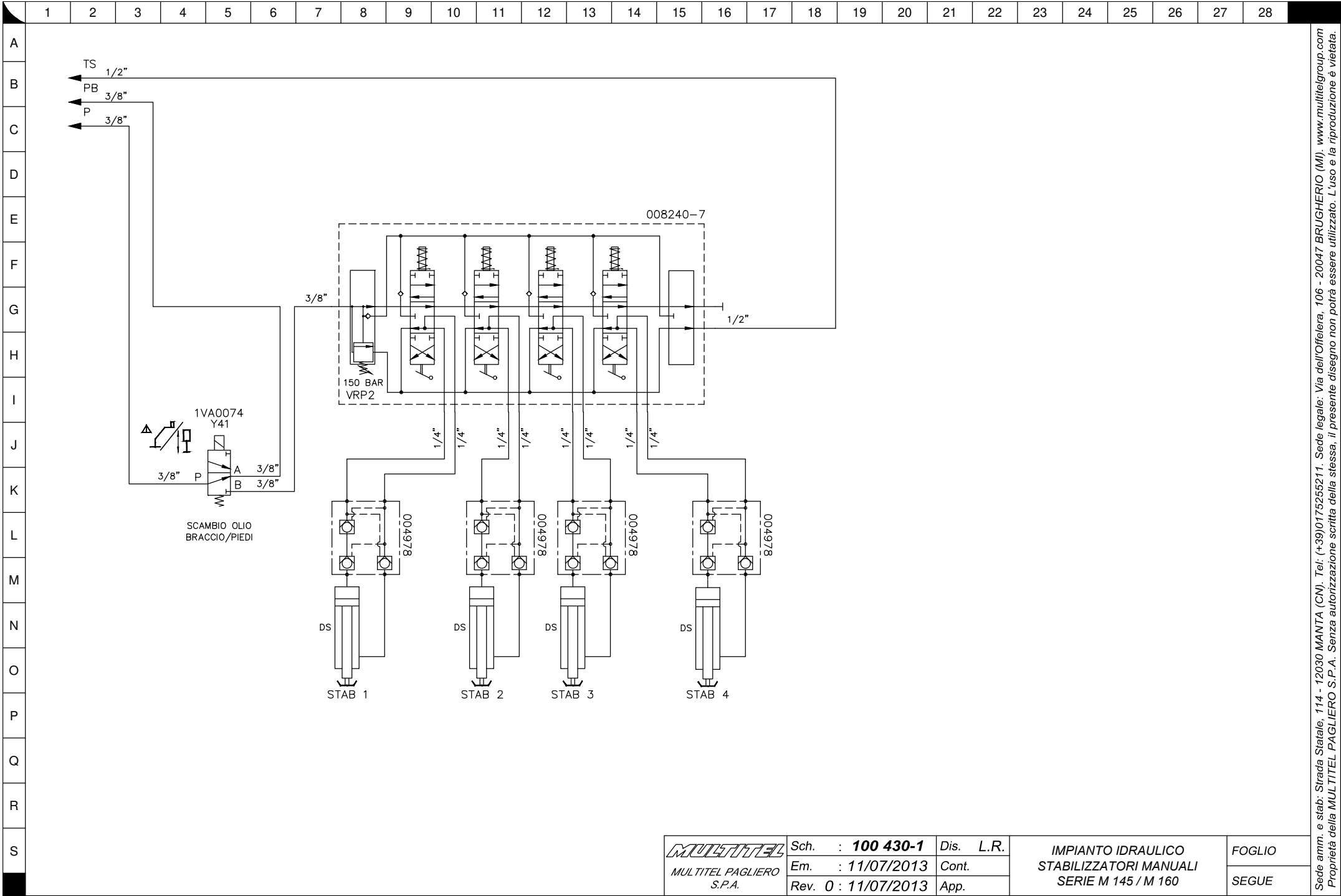
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	
A																													
B																													
C																													
D																													
E																													
F																													
G																													
H																													
I																													
J																													
K																													
L																													
M																													
N																													
O																													
P																													
Q																													
R																													
S																													

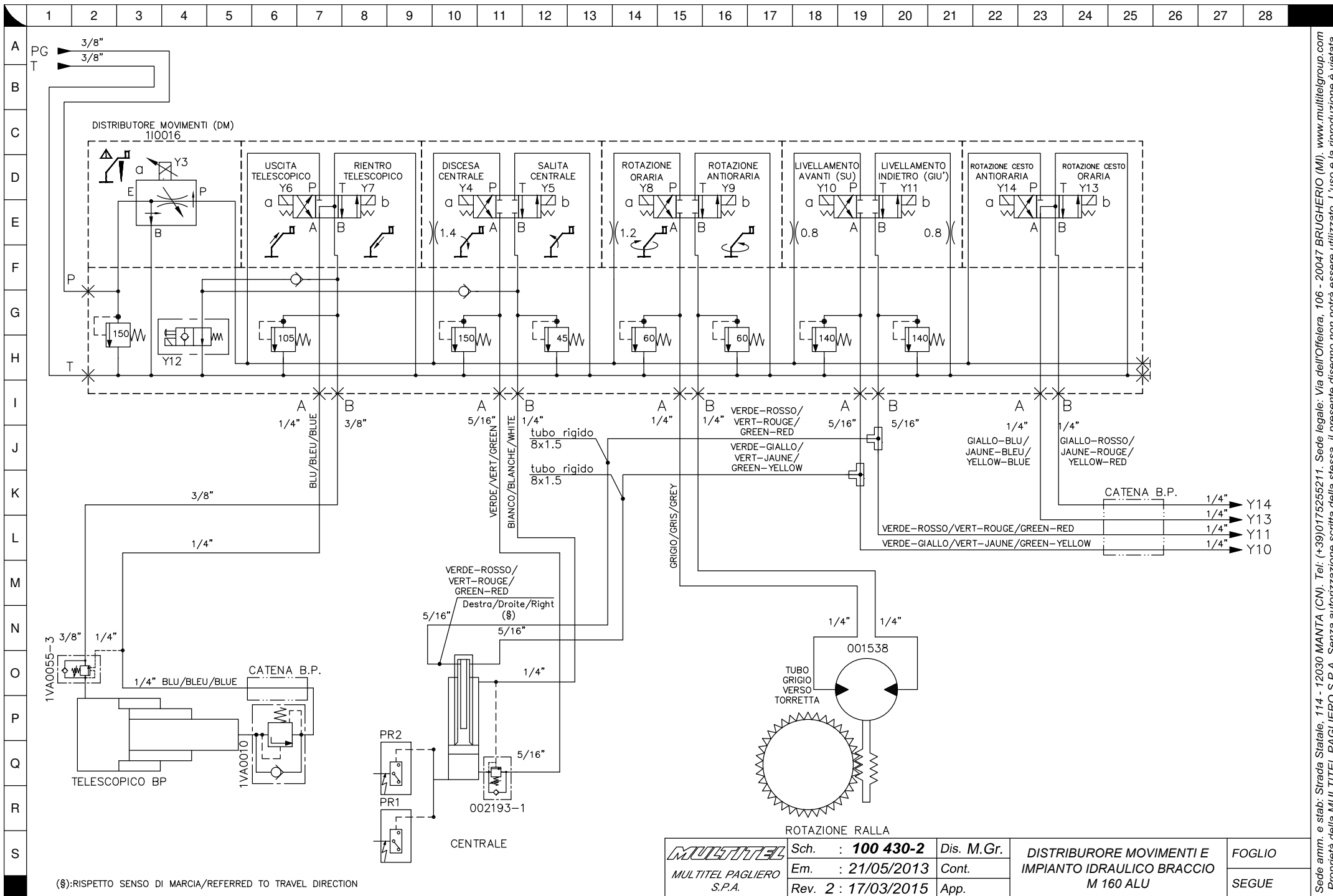


(§) STESSO PROXIMITY MA CON CONNETTORE --> COD. 1E0238 (DRITTO) + 1E0091 - 1E0129 (90°).
 CON 1E0238 IL COLLEGAMENTO DIVENTA:
 215 --> MARRONE
 GND --> BLU
 216 --> BIANCO

 MULTITEL PAGLIERO S.P.A.	Sch. : 100 269-54	Dis. L.R.	COLLEGAMENTO 4 PROXIMITY 1E0088/1E0238 (NC) PER PIEDI NON A RIPOSO	FOGLIO E3 SEGUE /
	Em. : 13/10/2011	Cont. R.B.		
	Rev. 4 : 05/11/2013	App. R.B.		

Sede amm. e stab. Strada Statale, 114 - 12030 MANTA (CN). Tel: (+39)017525211. Sede legale: Via dell'Offelera, 106 - 20047 BRUGHERIO (MI). www.multitelgroup.com
 Proprietà della MULTITEL PAGLIERO S.P.A. Senza autorizzazione scritta della stessa, il presente disegno non potrà essere utilizzato. L'uso e la riproduzione è vietata.





(S):RISPETTO SENSO DI MARCIA/REFERRED TO TRAVEL DIRECTION

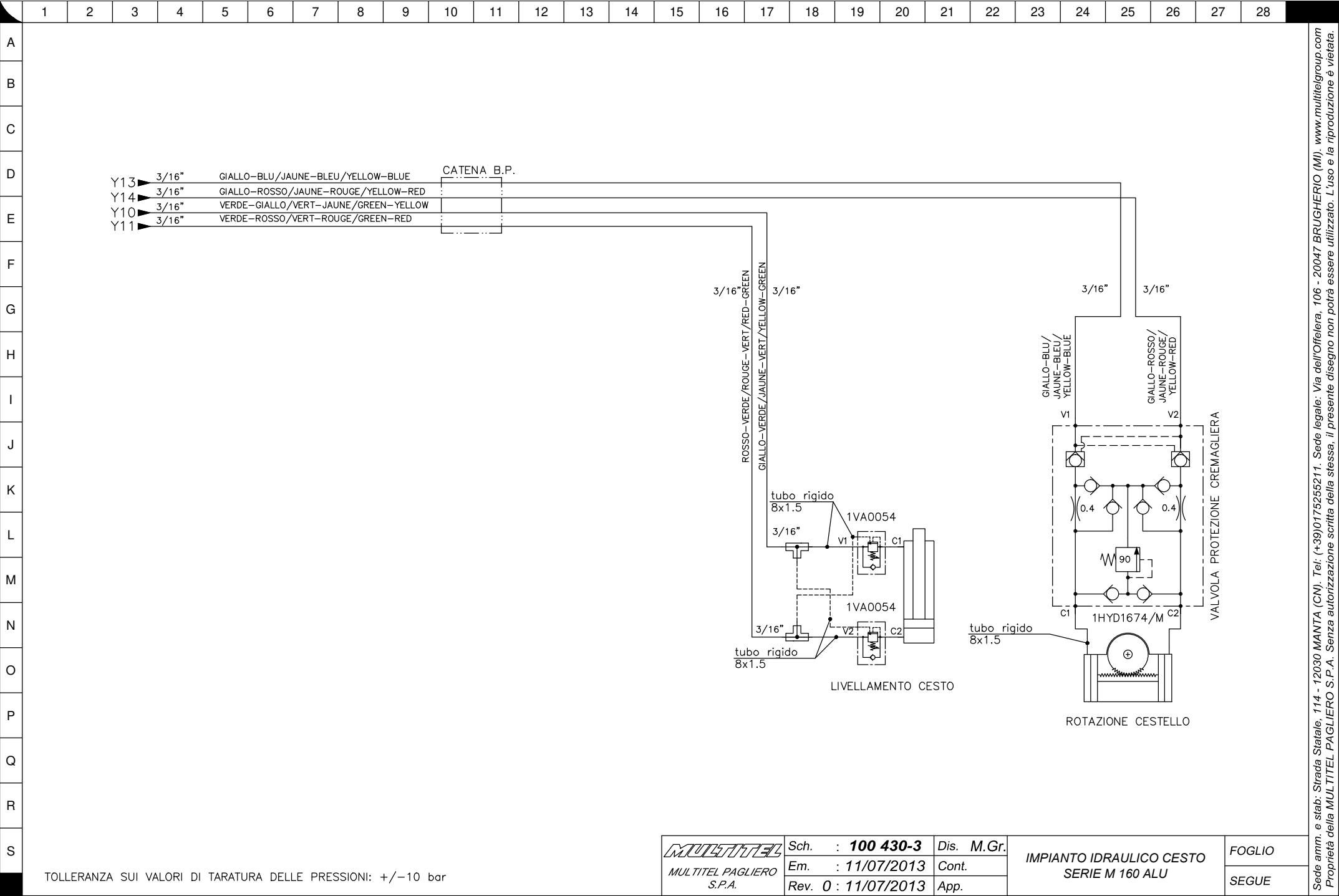
MULTITEL
MULTITEL PAGLIERO
S.P.A.

Sch. : **100 430-2**
Em. : **21/05/2013**
Rev. 2 : **17/03/2015**

Dis. M.Gr.
Cont.
App.

**DISTRIBUTORE MOVIMENTI E
IMPIANTO IDRAULICO BRACCIO
M 160 ALU**

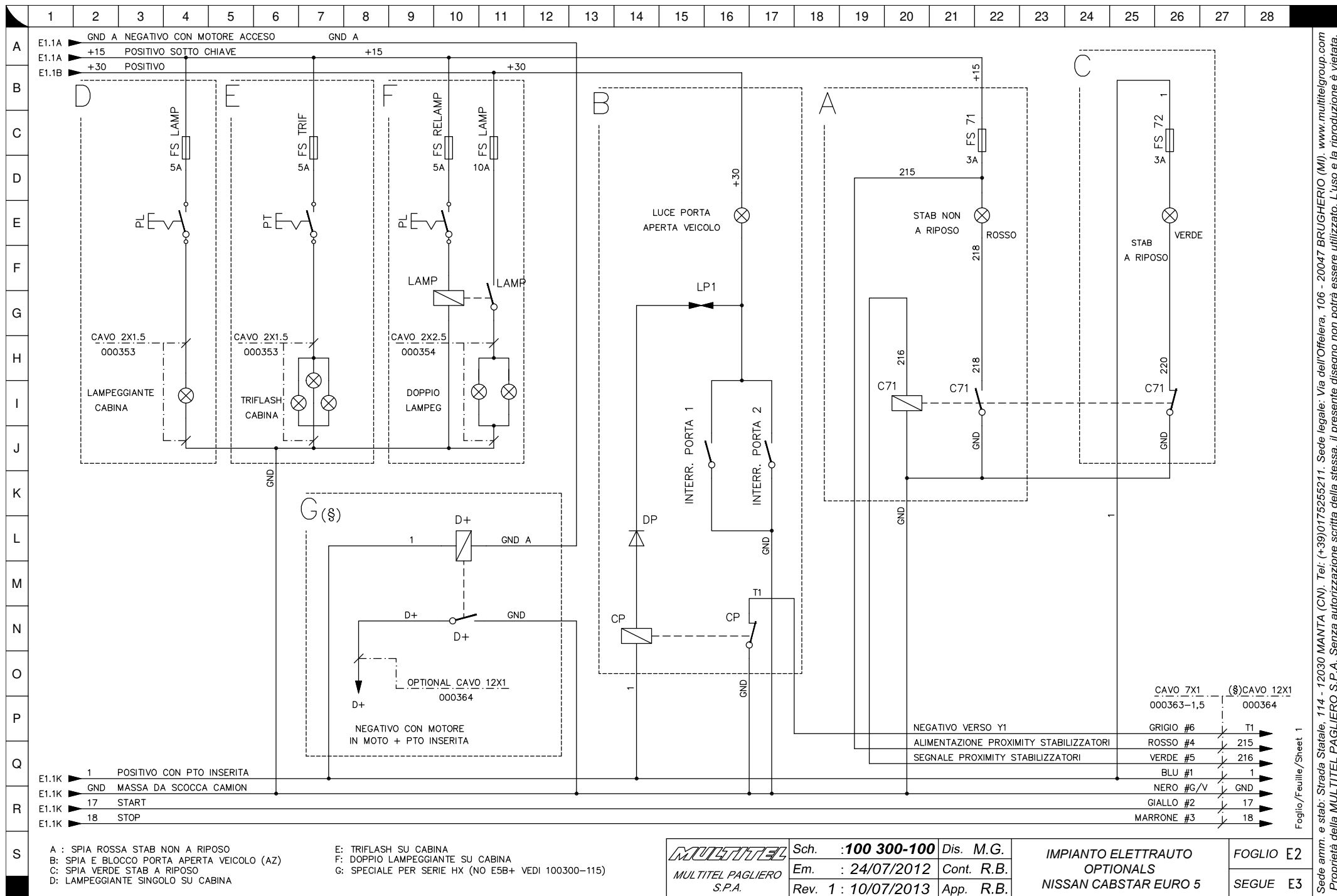
FOGLIO
SEGUE

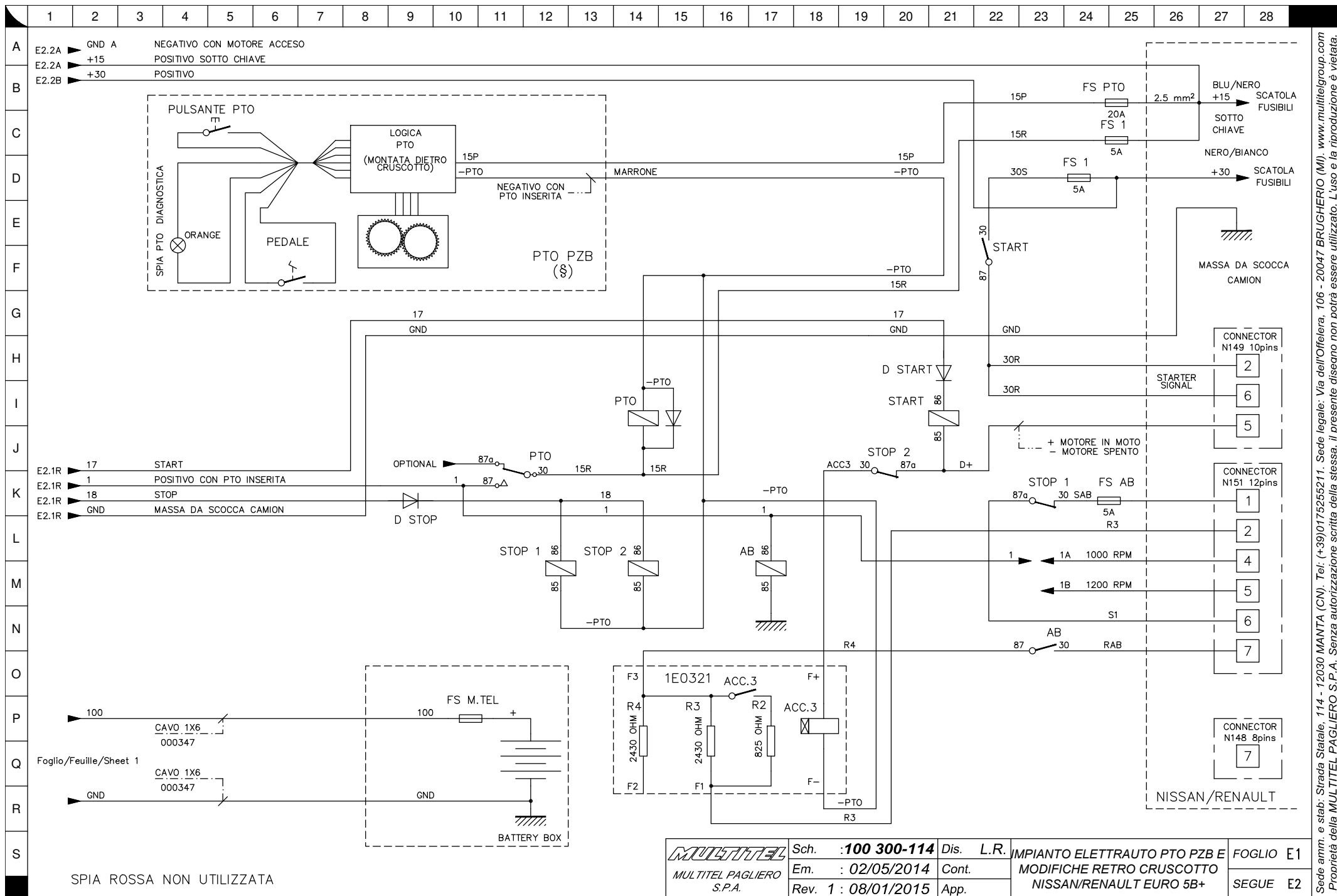


TOLLERANZA SUI VALORI DI TARATURA DELLE PRESSIONI: +/-10 bar

MULTITEL MULTITEL PAGLIERO S.P.A.	Sch. : 100 430-3	Dis. M.Gr.	IMPIANTO IDRAULICO CESTO SERIE M 160 ALU	FOGLIO
	Em. : 11/07/2013	Cont.		SEGUE
	Rev. 0 : 11/07/2013	App.		

Sede amm. e stab: Strada Statale, 114 - 12030 MANTA (CN). Tel: (+39)0175255211. Sede legale: Via dell'Officera, 106 - 20047 BRUGHERIO (MI). www.multitelgroup.com
Proprietà della MULTITEL PAGLIERO S.P.A. Senza autorizzazione scritta della stessa, il presente disegno non potrà essere utilizzato. L'uso e la riproduzione è vietata.





MULTITEL MULTITEL PAGLIERO S.P.A.	Sch. : 100 300-114	Dis. L.R.	IMPIANTO ELETTRAUTO PTO PZB E MODIFICHE RETRO CRUSCOTTO NISSAN/RENAULT EURO 5B+	FOGLIO E1
	Em. : 02/05/2014	Cont.		SEGUE E2
	Rev. 1 : 08/01/2015	App.		

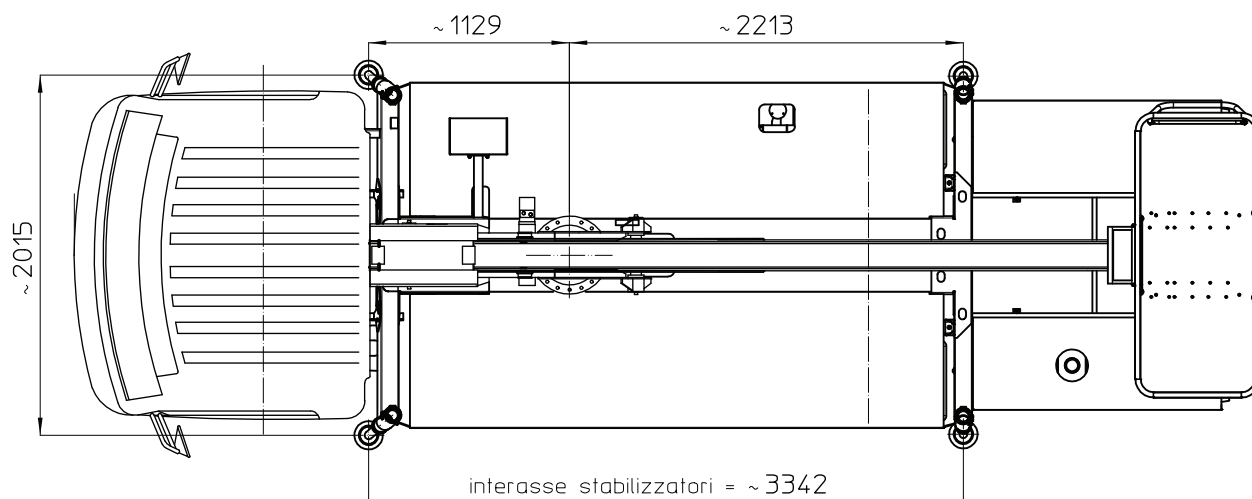
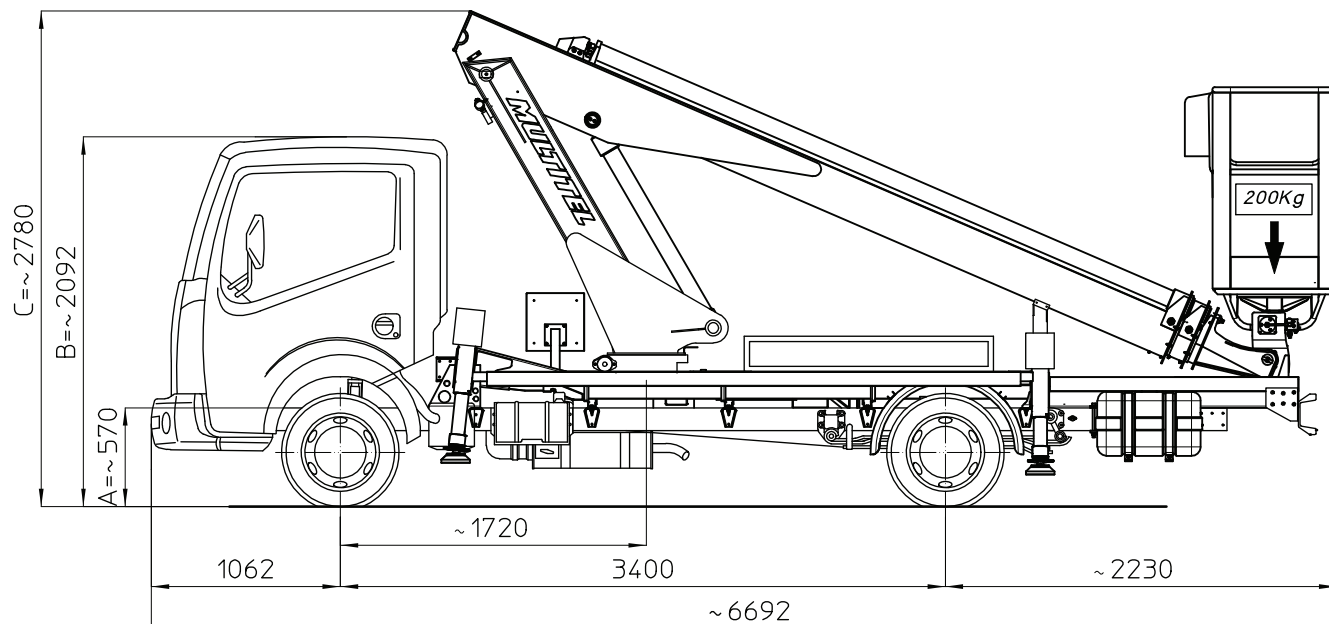
Sede amm. e stab. Strada Statale, 114 - 12030 MANTA (CN). Tel: (+39)0175255211. Sede legale: Via dell'Offelera, 106 - 20047 BRUGHERIO (MI). www.multitelgroup.com
 Proprietà della MULTITEL PAGLIERO S.P.A. Senza autorizzazione scritta della stessa, il presente disegno non potrà essere riprodotto. L'uso e la riproduzione è vietata.

Costruttore-Constructeur-Manufacturer-Hersteller	MULTITEL PAGLIERO SPA			
Modello-Modele-Model-Typ	160 ALU			
Numero di fabbrica-N° de fabrication Manufacturing number-SERIENnummer	23263			
Certificazione-Certification-Certification-Zertifikat CE n°	0398 / TYP / 760P / 0003 / 12 / 09			
Anno di costruzione-An de construction Year of construction-Baujahr	2016			
Portata cesto[kg]-Charge utile en nacelle [kg] Load capacity [kg]-Tragfähigkeit [kg]	200			
Numero operatori-Nombre d'opérateurs Number of operators-Zahl der Persone	2			
Massa attrezzature [kg]-Poids Equipement [kg] Tools Weight [kg]-Werkzeuggewicht [kg]	40			
Forza manuale [N]-Force manuelle [N] Manual force [N]-Manuelle Kraft [N]	400			
Altezza massima di lavoro [m]*-Hauteur de travail [m]* Working height [m]*-Arbeitshöhe[m]*	16,5			
Sbraccio massimo di lavoro [m]*-Déport maxi de travail [m]* Maximum work outreach [m]*-Maximaler Arbeitsbereich [m]*	7,5			
Sbraccio di lavoro con stabilizzazione minima [m]* Portée de travail avec stabilisation minimum [m]* Working radius with minimum outrigging [m]* Betriebsausleger mit minimaler Stabilisierung [m]*				
Altezza massima calpestio cestello [m] Hauteur plancher nacelle [m] Platform height [m] Plattformhöhe [m]	14,5			
Sbraccio massimo filo cesto [m] Déport maxi bord panier [m] Max.outreach cage end [m] Maximale Reichweite Korbende [m]	6,7			
Sbraccio filo cesto con stabilizzazione minima [m] Portée fil nacelle avec stabilisation minimum [m] Working radius flush to basket with minimum outrigging [m] Ausleger Korbkante mit minimaler Stabilisierung [m]				
Cesto Panier Cage Korb	In vetroresina Fibre de verre Fiberglass Glasfaser			
Dimensioni cesto [mm]-Dimension maxi panier [mm] Cage dimensions [mm]-Korbbabmessungen [mm]	1200x700x1100 H			
Rotazione cesto [°+ tipo]-Rotation panier [°+type] Cage rotation [°+type]-Korbdrehung [°+typ]	60 + 60 idraulica-60 + 60 hydraulique 60 + 60 hydraulic-60 + 60 hydraulische			
Rotaz. torretta(non continua)[°]-Rotation tourelle(pas continue)[°] Turret rotation(non-continuous)[°]-Turmdrehung(nicht-kontinuierlich)[°]	400 (200+200)			
Inclinazione massima ammessa [°]-Dévers maxi admissible [°] Max.allowable slope [°]-Max.erlaubte Neigung [°]	1			
Livellamento-Nivelage Levelling-Nivelierung	Idraulico a circuito chiuso-Hydraulique a circuit fermé Closed circuit hydraulics-Geschlossener Hydraulik System			
Sfilata bracci-Sortie des bras Boom extension-Arm Ausschub	Completamente idraulica-Complètement hydraulique Completely hydraulic-Vollhydraulisch			
Sfilata telescopica dei bracci [m]-Sortie télescopique des bras [m] Telescopic boom extension [m]-Teleskopauschub [m]	6,82			
Tipo di comandi Type de commande Type of operation Art Bedienung	Elettroidraulici proporzionali Electro-hydraulique proportionnelle Electro hydraulic proportional Elektro-hydraulisch proportional			
Postazione comando secondaria a terra (§5.7.4 EN280) Poste de commande secondaire au sol (§5.7.4 EN280) Secondary ground control station (§5.7.4 EN280) Zweitseuertafel am boden (§5.7.4 EN280)	Si Oui Yes Ja			

Tensione impianto elettrico [V]-Tension installation électrique [V] Electr. tension installation[V]-Elektrische Spannungseinrichtung [V]	12
Velocità massima ammessa del vento [m/s] Vitesse maxi admissible du vent [m/s] Max allowed windspeed [m/s] Max.erlaubte Windgeschwindigkeit [m/s]	12,5
Temp. ambiente di lavoro [°C]-Temp. environnement de travail [°C] Working environment temp. [°C]-Arbeitsumgebung temp. [°C]	-10 <= °C <= +40
Potenza sonora garantita [dBA]-Puissance acoustique garanti [dBA] Sound level guaranteed [dBA]-Garantierte Geräuschpegel [dBA]	96
Pressione max d'esercizio [bar]-Pression maxi de service [bar] Max.pressure [bar]-Max.Druck [Bar]	150
Pompa olio-Pompe à huile-Oilpump-Öl Pumpe	A ingranaggi-A engrenages-Gear-Zahnrad
Presa di forza-Prise de mouvement PTO power take off-Nebenantrieb	A innesto meccanico-A engagement mécanique Mechanical engaged-Wir Mechanisch Zugeschaltet
Capacità serbatoio dell'olio [l]-Capacité réservoir d'huile [l] Oil tank capacity [l]-Inhalt Öl Tank [l]	80
Tipo di olio-Type d'huile-Oil type-Art Öl	AGIP ARNICA 32
Velocità di manovra [m/s]-Vitesse de manœuvre [m/s] Maneuvering speed [m/s]-Manovriergeschwindigkeit [m/s]	<0,4
Stabilizzazione-Stabilisation Stabilisation-Abstützung	Idraulica manuale-Hydraulique manuelle Manually hydraulic-Manuelle Hydraulische
Stabilizzatori anteriori-Stabilisateur avant Outrigger front-Stütze vorne Carico-Charge-Load-Einlegen MAX [da N]	Fissi-Fixe Fixed-Fest 2700
Stabilizzatori posteriori-Stabilisateur arrière Outrigger back-Stütze hinten Carico-Charge-Load-Einlegen MAX [da N]	Fissi-Fixe Fixed-Fest 1600
Alimentazione primaria-Alimentation primaire Primary power supply-Primärer Antrieb	Motore veicolo-Moteur vehicule Vehicle motor-Fahrzeugmotor
Alimentazione secondaria-Alimentation secondaire Secondary power supply-Sekundärer Antrieb	/
Alimentazione di emergenza-Alimentation d'urgence Emergency power supply-Notantrieb	Pompa a mano-Pompe a main Handpump-Handpumpe
Tensione nominale di isolamento [V] *2 Tension nominale d'isolation [V]*2 Nominal voltage of the insulation [V]*2 Nominale Spannung von der Isolation [V]*2	/
Resistenza di isolamento cestello-braccio [Ω] *2 Résistance d'isolation nacelle-bras [Ω] *2 Insulation resistance cage-boom [Ω] *2 Isolationswiderstand korb-Arm [Ω] *2	/
Resistenza di isolamento braccio-torretta [Ω] *2 Résistance d'isolation bras-tourelle [Ω] *2 Insulation resistance boom-turret [Ω] *2 Isolationswiderstand Arm-Turm [Ω] *2	/
Peso Nominale [Kg]-Poids nominal [Kg] Nominal weight [Kg]-Nenngewichts [Kg]	3260
Prove di funzionamento e stabilità Essai de fonctionnement e stabilité Verify functions and stability Überprüfung der Funktionen und Standsicherheit	21/10/2016
* Calcolate con le misure antropometriche standard (2 m di altezza di lavoro, 0,8m di braccio) * Calculée avec les dimensions anthropométrique standard (2 m de hauteur de travail, 0,8 m de bras) * Calculated with standard 2m person height,80cm length of arm * Berechnet mit 2m Personenhöhe,und 80 cm Armlänge zur Seite	
*2 Opzionale *2 Optionnel *2 Optional *2 Option	Gli sbracci sono misurati dal centro della ralla Les déports sont mesurés à partir du centre de la tourelle The outreach is measured from the centre of the turret Die Reichweite is gemessen von Mitte Turm

MULTITEL 160ALU

Nissan Cabstar PTT=3500kg



I - Le quote riportate in disegno sono indicative e possono subire variazioni. In particolare le quote A-B sono relative alle dimensioni dell'autocarro, quindi devono essere verificate sullo stesso. La quota C (altezza totale) e' subordinata alle quote A-B e non comprende eventuali parti flessibili.

F - Les cotes indiquées dans le dessin sont indicatives et peuvent subir des variations. En outre les cotes A-B sont relatives aux dimensions du porteur, donc elles doivent être vérifiées sur le porteur même. La cote C (hauteur totale) est subordonnée aux cotes A-B est indiquée hors flexibles.

E - The dimensions shown in the drawing are an indication and may undergo changes. Further the dimensions A-B are related to the truck sizes, therefore they must be verified. The dimension C (total height) is subject to A-B and does not include hoses.

D - Die Maße, die in der Zeichnung gezeigt werden, sind eine Anzeige und können Änderungen durchmachen. Die Abmessungen A-B betreffen die Fahrzeugmasse, daher sollen sie geprüft werden. Die Abmessung C (Gesamthöhe) hängt von A-B Abmessungen ab, die schlauche sind ausgeschlossen.

D53262

Ente	Rev.	Descrizione	Data	Dis.	Contr.	Ap.AQ
MRK	0	EMISSIONE	14/01/15	L.B.		

INGOMBRO - SCHEDA 54/1 - Rev. 0 - 15/12/00

MULTITEL 160ALU

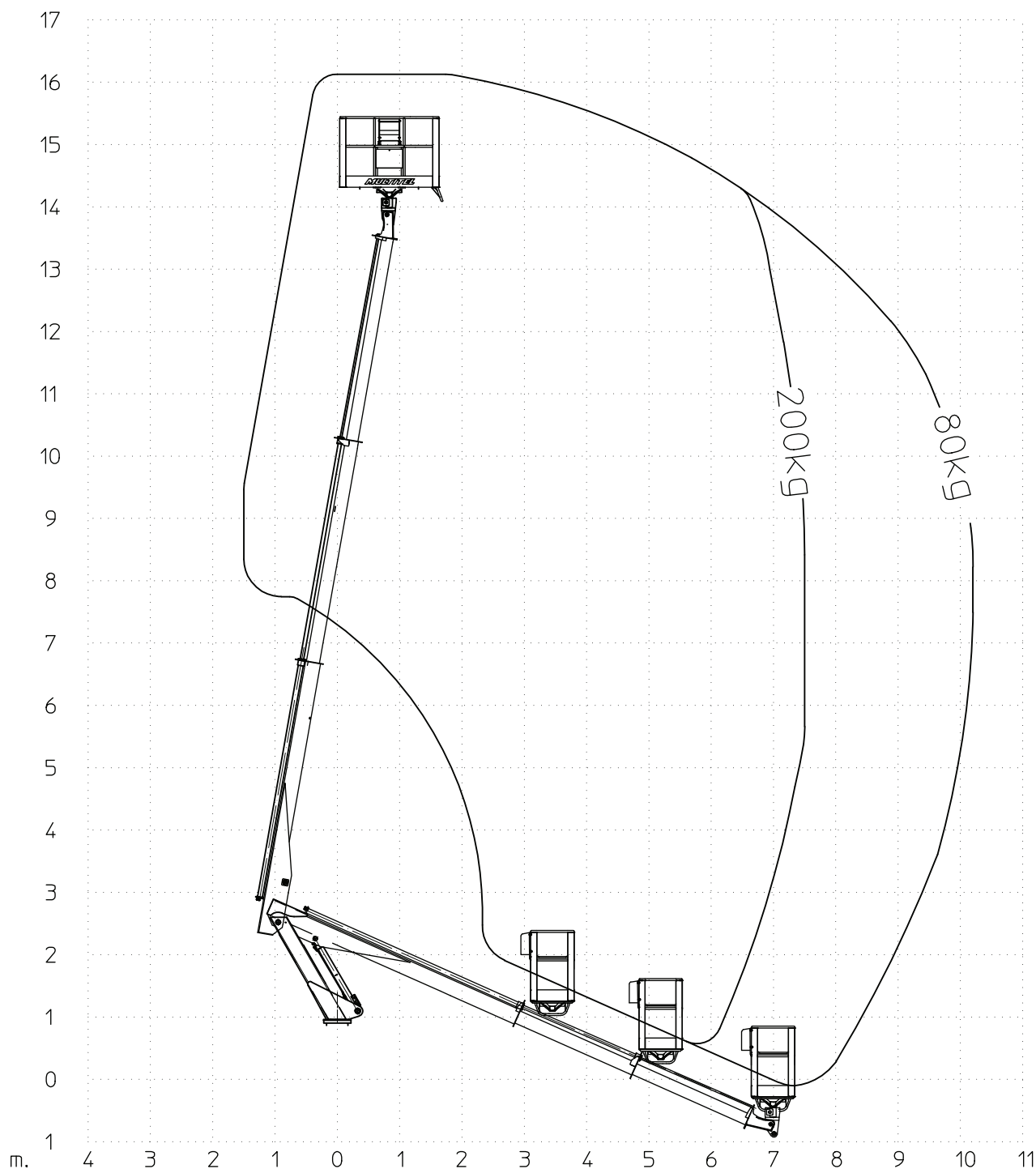
Ente	Rev.	Descrizione	Data	Dis.	Contr.	Ap.AQ
MRK	0	EMISSIONE	07-09-01	W.B.		
DIAGRAMMA - SCHEDA 54/2 - Rev. 0 - 15/12/00						

D31059

200Kg

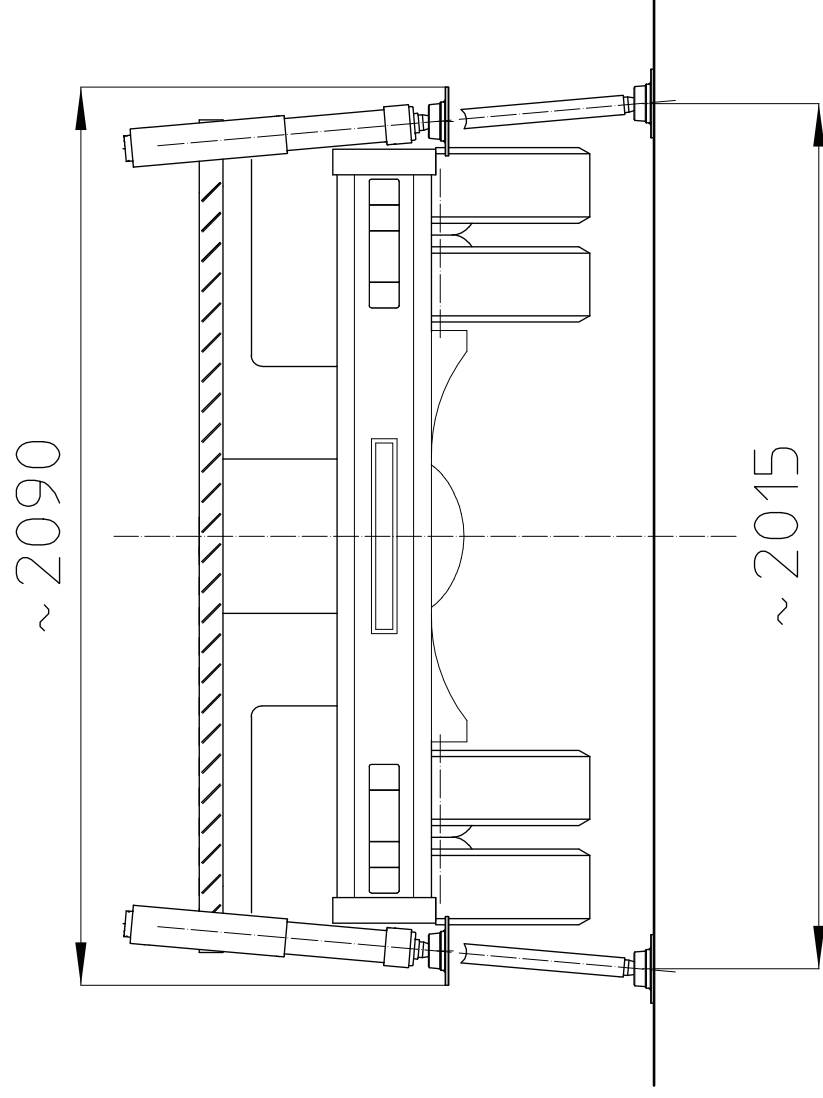
80Kg

SBRACCIO DI LAVORO 7.5 m 10.2 m $\pm 5\%$
 WORKING OUTREACH 7.5 m 10.2 m $\pm 5\%$
 DEPORT DE TRAVAIL 7.5 m 10.2 m $\pm 5\%$
 SEITLICHE REICHWEITE 7.5 m 10.2 m $\pm 5\%$



160000 75000 KULLITTEL

Nissan CABSTAR PTT=350kg



D47802-M

Ente	Rev.	Descrizione	Data	Contr.	Ap.AQ
MRK	0	EMISSIONE	15/02/13	L.B.	

INGOMBRO - SCHEDA 54/1 - Rev. 0 - 15/12/00



REGISTRE DES CONTRÔLES

VÉRIFICATION MENSUELLE

DATE EXÉCUTION

DESCRIPTION		RÉSULTAT		
		R	NR	RP
STABILISATEURS	VÉRIFIER ALLUMAGE VOYANT PTO LORS DE L'INTRODUCTION DE LA PRISE DE FORCE	Vérifié		
	CONTRÔLE NIVEAU HUILE DANS LE RÉSERVOIR	Effectué		
	VÉRIFIER LA BULLE D'AIR DU NIVELLEMENT CHARIOT	Vérifié		
	VÉRIFIER L'ÉTANCHÉITÉ DES VÉRINS D'APPUI	Vérifié		
	VÉRIFIER LE FONCTIONNEMENT DU VOYANT DE CONSENTEMENT STABILISATION	Vérifié		
	VÉRIFIER LE FONCTIONNEMENT DU DISPOSITIF DE BLOC DES PIEDS AVEC BRAS SOULEVÉ	Vérifié		
BRAS	VÉRIFIER LES PATINS LATÉRAUX	Vérifié		
	VÉRIFIER L'INTÉGRITÉ DES PATINS ET DE LEURS VIS DE FIXATION	Vérifié		
	FONCTIONNEMENT PRISE 230 V (si installée)	Vérifié		
	FONCTIONNEMENT POMPE À MAIN ET DESCENTE D'URGENCE	Vérifié		
	FONCTIONNEMENT POMPE ÉLECTRONIQUE (si installée)	Vérifié		
	FONCTIONNEMENT BOUTON D'URGENCE	Vérifié		
	CONTRÔLE PLOMBAGE	Effectué		
NACELLE	VÉRIFIER LE FONCTIONNEMENT RÉGULIER DES MOUVEMENTS	Vérifié		
	FONCTIONNEMENT BOUTON D'URGENCE	Effectué		
	CONTRÔLE DU LIMITEUR DE CHARGE (s'il est installé)	Effectué		
	VÉRIFIER LE FONCTIONNEMENT DU NIVELLEMENT NACELLE	Effectué		
CONTRÔLES GÉNÉRAUX	CONTRÔLE DES SERRAGES	Effectué		
	VÉRIFIER QUE L'INSTALLATION HYDRAULIQUE ET LES VÉRINS NE PRÉSENTENT PAS DE FUITES D'HUILE	Effectué		
	VÉRIFICATION DU LIMITEUR	Vérifié		
	VÉRIFIER QU'IL Y AIT LES INDICATIONS SUR LES COMMANDES ET LES ÉCRITEAUX MONITOIRES	Effectué		
	VÉRIFIER L'ÉTAT DU FILTRE DE L'HUILE	Vérifié		
	LUBRIFICATION	Effectué		
	NETTOYAGE	Effectué		

R=RÉGULIER
NE=NON RÉGULIER
RP=RÉPARÉ





REGISTRE DES CONTRÔLES

VÉRIFICATION ANNUELLE

DESCRIPTION		DATE EXÉCUTION		
		R	NR	RP
STABILISATEURS	VÉRIFIER LA PRESSION DE L'INSTALLATION DE COMMANDE DES STABILISATEURS	Vérifié		
	VÉRIFIER LE FONCTIONNEMENT DANS LE DISTRIBUTEUR DES STABILISATEURS	Vérifié		
	VÉRIFIER LE FONCTIONNEMENT DE L'INCLINOMÈTRE	Vérifié		
	CONTRÔLE DU SERRAGE DES TIRANTS DU CONTRECHÂSSIS	Effectué		
	VÉRIFIER L'ÉTAT DES FINS DE COURSE DES STABILISATEURS	Vérifié		
	VÉRIFICATION DU SERRAGE DES VIS DES DU BRIDAGE DES SOUPAPES DES VÉRINS	Vérifié		
	CONTRÔLE DU FILTRE HUILE EN REFOULEMENT	Effectué		
BRAS	VÉRIFICATION PRESSION DISTRIBUTEUR SUR TOURELLE	Vérifié		
	VÉRIFICATION DE L'ÉTANCHÉITÉ DES SOUPAPES SUR LES VÉRINS DES BRAS	Vérifié		
	VÉRIFICATION DU SERRAGE DES VIS DE BRIDAGE DES SOUPAPES	Vérifié		
	CONTRÔLE DES PIVOTS ENTRE LES BRAS	Effectué		
NACELLE	VÉRIFIER LA PRESSION DU DISTRIBUTEUR NACELLE	Vérifié		
	CONTRÔLE DE FONCTIONNEMENT DE L'INCLINOMÈTRE (si installé)	Effectué		
	VÉRIFIER L'ÉTANCHÉITÉ DU VÉRIN NIVELLEMENT NACELLE	Vérifié		
	VÉRIFIER LES FIXATIONS DES CEINTURES	Vérifié		
	SERRAGE DES BOULONS DE FIXATION DE LA NACELLE	Vérifié		
CONTRÔLES GÉNÉRAUX	ÉTAT DES SOUDURES DE LA TOURELLE	Vérifié		
	ÉTAT DES SOUDURES DU BRAS TÉLESCOPIQUE	Vérifié		
	ÉTAT DES SOUDURES DU SUPPORT NACELLE	Vérifié		
	ÉTAT DES SOUDURES DE LA NACELLE	Vérifié		
	CONTRÔLE DU SERRAGE DES BOULONS DE LA CRAPAUDINE	Effectué		
	VÉRIFIER QUE LES PIVOTS NE PRÉSENTENT PAS DE JEU EXCESSIF DANS LES ARTICULATIONS ET QU'ILS SOIENT CORRECTEMENT GRAISSÉS	Vérifié		
	CONTRÔLER LE JEU DE LA CRAPAUDINE ET DU SYSTÈME D'ACTIONNEMENT	Vérifié		
	VÉRIFIER QU'IL N'Y AIT PAS DE ZONES CORRODÉES PAR LA ROUILLE	Vérifié		
	VÉRIFIER QUE LES BOÎTIERS ÉLECTRIQUES SOIENT INTÈGRES	Vérifié		
	VÉRIFICATION DE L'ISOLEMENT (si installé)	Vérifié		
	VÉRIFIER QUE LA STRUCTURE NE PRÉSENTE DE SIGNES OU DE DÉFORMATIONS DUS À DES CHOCS, DES SUR-	Effectué		

R=RÉGULIER
NE=NON RÉGULIER
RP=RÉPARÉ

